



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

DEMI D'HIVER
MEUBLES
AU PRIX D'USINE
DEM
CRÉATION D'INTÉRIEUR
GRANDE EXPOSITION À
SIERRE
Condémines 18
Tél. 027/55 16 72
D'HIVER DEMI D'HIVER

Le n° 60 ct.

Val-d'Isère
Premier «go»
de la saison
ce matin
Voir pages 13 et 18

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Contrat de législature

En somme, ce « contrat de législature », pour n'avoir pas abouti, n'entraîne pas trop de conséquences fâcheuses. La composition du gouvernement, la fameuse « formule magique », ne semble s'exposer à nul chambardement... et les partis représentés au Conseil fédéral maintiendront « des contacts réguliers pour trouver des solutions de cas en cas ». Faute d'entente, ce n'est tout de même pas le désaccord ! Bref, tout finit bien qui s'annonçait mal...

Mais alors, pourquoi la rupture sur ce contrat de législature ?

Lorsque le président du parti socialiste, M. Hubacher, prétend que le temps a manqué pour la réussite du dialogue, je ne peux pas ne pas m'étonner de tels propos. Car, si le temps a finalement manqué, c'est

gramme. Chose que le parti socialiste ne pouvait évidemment pas ignorer...

Et aujourd'hui, ce parti déplore que le temps ait manqué pour la réussite du dialogue ! Il le déplore, alors qu'il en est le principal responsable !

Face à ce comportement, je me pose donc la question suivante : pourquoi ce double ou trouble jeu ? Serait-ce, par hasard, une volonté délibérée d'échec pour une liberté certaine d'échappatoire ?

L'évolution de la conjoncture étant soumise, par définition, à conjoncture, le parti socialiste n'a pas voulu se lier par un « contrat de législature » qui pourrait le contraindre dans ses initiatives « de cas en cas ». Dès lors, il aurait formulé une

ÉCHEC DÉLIBÉRÉ POUR UNE ÉCHAPPATOIRE !

justement parce que le parti socialiste n'en a pas laissé le temps ! Je m'explique...

Le 20 novembre dernier, quand les responsables des quatre partis gouvernementaux se sont réunis à Berne pour débattre de la « convention », ils avaient à s'exprimer sur un projet qui avait déjà rencontré « l'accord relatif » des secrétaires généraux de ces mêmes partis politiques. Un « accord relatif » qui était un essai d'harmonisation des différents programmes des divers partis.

Et voilà que, soudainement, à l'instant des ultimes délibérations, le parti socialiste ne se réfère plus au projet déjà étudié par les secrétaires, mais dépose un nouveau projet, en vingt points, qui surprend d'abord ses partenaires, et qui provoque ensuite de fondamentales divergences. Comme si l'intention cachée était précisément de décourager les bonnes intentions !... Le parti socialiste, en effet, présente si tardivement son nouveau projet qu'il compromet bientôt toute chance d'accord sur une convention de législature. D'autant plus que ce « catalogue » de revendications contient des exigences de réformes inacceptables pour les autres partis... qui se trouveraient alors en contradiction avec leur propre pro-

multitude de revendications pour se dispenser de signer une convention qui risquerait de ne plus s'adapter aux circonstances, de ne plus correspondre aux humeurs et souhaits de la base. Il n'aurait ainsi pas désiré ce contrat pour ne pas s'apercevoir, un jour, distancé par un constat. S'il a déposé si tard son « catalogue de revendications » inadmissibles, c'est qu'il entendait sauvegarder sa liberté d'action selon les contingences, « de cas en cas ». Car il aurait seulement suffi de sa bonne volonté pour que n'échoue pas cette « convention de législature ». Il aurait suffi, par exemple, que le parti socialiste s'en tienne au premier projet qui rencontra « l'accord relatif » des secrétaires généraux des quatre partis gouvernementaux. Mais le parti socialiste, par le dépôt tardif de son « catalogue », par l'intransigeance excessive de son attitude, a choisi de ne plus laisser le temps d'arriver à un compromis. Pourquoi ?...

Et si c'était la volonté d'un échec pour une échappatoire en réserve !

Roger Germanier

Voir page 35 le compte-rendu de la conférence de presse tenue hier à Berne.

Votations cantonales du 7 décembre

Loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement : TAXES ET DÉTAXES

Financer le tourisme valaisan et sa propagande : tels sont les deux buts visés par la taxe de séjour et la taxe d'hébergement de la loi sur l'organisation de l'U.V.T. et des sociétés de développement. La taxe de séjour est un impôt d'affectation, dont le produit ne peut être utilisé qu'en faveur des hôtes. La taxe d'hébergement sert à financer la propagande. Inutile de rappeler pourquoi il a fallu faire cette distinction : chacun connaît les considérants du Tribunal fédéral à ce sujet.

La taxe de séjour est perçue par nuitée et par hôte. Son taux peut varier entre 20 centimes et 1 fr. 20, selon la valeur de l'équipement de la station, la qualité de l'hébergement et l'emplacement géographique des résidences.

Trois nouveautés à relever jusqu'ici dans la loi :

- 1 Le maximum de la taxe a été abaissé de 2 francs à 1 fr. 20.
- 2 La taxe n'est perçue que dans le rayon d'activité des sociétés de développement et des bureaux locaux de tourisme.
- 3 L'emplacement des résidences entre en ligne de compte pour permettre dans la même commune, de couvrir des zones d'inégale intensité touristique.

Autre et importante nouveauté : le montant de la taxe peut, exceptionnel-

lement et pour une durée bien déterminée, être augmenté de 20 % dans le cas d'investissement importants décidés par la station. L'autorisation du Département de l'intérieur est requise.

La taxe de séjour - que le Valais a introduite en 1937 - n'est pas une spécialité de chez nous, loin de là. Elle existe partout, en Suisse et à l'étranger.

DÉTAXES

L'article 19 de la loi indique quelles personnes sont exonérées du paiement de la taxe de séjour. Nous renvoyons

Par Gérald Rudaz

chacun à ce texte, publié dans une édition spéciale du Bulletin officiel. On verra que les enfants de moins de six ans ne paient pas de taxe, que ceux entre 6 et 16 ans paient demi-taxe et que sont exonérés aussi les ouvriers et agriculteurs, lorsqu'ils se déplacent pour travailler. En résumé, la loi exempte du paiement de la taxe de séjour toutes les personnes qui ne font pas du tourisme, dans le sens économique du terme.

Un seul nœud, dans ces exonérations : celui du propriétaire non domicilié. Un nœud qui nous est imposé par

le Tribunal fédéral, et qui est plus d'ordre psychologique que financier. Payer la taxe pour séjourner chez soi, dans une commune qui n'est pas celle du domicile, voilà qui choque, c'est vrai. Mais que faire ? Le Tribunal fédéral a été formel sur ce point et l'on ne peut détourner l'obstacle. Croyez bien, pourtant, que l'on a tout essayé !

A défaut de pouvoir exonérer totalement les propriétaires de chalets, la loi a été jusqu'au maximum pour atténuer cette taxe dans les limites de la légalité.

C'est dans ce but que l'on a abaissé le maximum de la taxe de 2 francs à 1 fr. 20 et que l'on a introduit le forfait pour les propriétaires et locataires à long terme.

Comme les esprits ne semblent pas au clair sur ce point, reprenons le principe du calcul et donnons des exemples pratiques.

Le forfait annuel par personne se calcule en multipliant par 30 le montant journalier de la taxe appliquée dans le lieu de séjour. Comme ce montant varie entre 20 centimes et 1 fr. 20, le forfait ira, lui, de 6 francs à 36 francs par an.

Mais il s'agit ici de pleines taxes et le forfait tient compte des exonérations et des détaxes.

Suite page 34

Pour démocratiser la radio et la télévision

La formation, par des hommes de gauche, très à gauche, d'une association pour une « radio-télévision démocratique » n'a, apparemment, pas soulevé beaucoup d'objections dans les mass media de notre pays qui se targuent pourtant de défendre les principes démocratiques qui régissent la vie de notre Etat. Le but de cette association est pourtant clair : la gauche, plutôt l'extrême gauche, doit pouvoir régner en dictateur sur les moyens d'information audio-visuels. Nous l'avons dénoncé dans notre édition de lundi, preuves à l'appui. Mardi, un autre quotidien, vaudois celui-là, la Nouvelle Revue de Lausanne, par son rédacteur en chef, M. Michel Jaccard, dans une analyse très lucide, démontrait clairement ce que les auditeurs et téléspectateurs suisses devaient attendre de cette nouvelle tentative des gauches de s'emparer définitivement d'une radio et d'une télévision qu'ils qualifiaient hypocritiquement de démocratique. Nous félicitons sans réserve M. Jaccard de lever à son tour le voile sur les intentions sournoises de cette association et de redonner au concept « démocratie » sa signification réelle. La lecture de son éditorial, que nous reproduisons ci-dessous, est donc tout à la fois source d'inquiétude et de réconfort.

NF

Coincidence probablement fortuite : le jour où, à Berne, MM. Ettore Tenchio, président central, et Stelio Molo, directeur général de la SSR, s'exprimaient sur l'influence politique de la radio-télévision, à Lausanne une organisation de gauche se créait « pour une radio-télévision démocratique ».

Point de vue de Berne, exprimé d'une manière exquise imagée par les deux latins sémillants qui président à l'audio-visuel helvétique : Objectivité et liberté pour le présentateur des nouvelles à l'écran et au micro :

M. S. Molo : « Celui qui s'exprime à travers des média comme les nôtres est

tenu, non pas de contraindre sa vie tout entière ou de réglementer l'ensemble de son activité, plus simplement, de maîtriser son opinion et ses sentiments dès qu'il se trouve au micro ou sous l'œil de la caméra, c'est-à-dire chaque fois que sa voix devient celle de la radio et de la télévision ».

M. Tenchio : « Ces deux media sont devenus de plus en plus la cible des critiques. C'est là chose normale dans un Etat de droit démocratique, pour autant que la critique soit constructive. Cette critique outrepassait toutefois dans certains cas les limites d'une appréciation objective des émissions ».

L'un comme l'autre des orateurs ont, courageusement, couvert ceux de leurs collaborateurs dont l'attitude politique fait discussion. L'un comme l'autre ont parlé Droit, Liberté, Démocratie.

C'est aussi le langage tenu par le fondateur de l'ARTED, mais avec la volonté d'aller au-delà de ce qui existe, c'est-à-dire de donner à l'audio-visuel une expression réellement démocratique - lisez socialo-communiste.

Ce débat est paradoxal. Contre quoi les dirigeants de la SSR ont-ils à protéger leurs collaborateurs : contre l'accusation de répandre, d'une

Michel Jaccard

Suite page 34

Bientôt, le temps des cadeaux !



L'approche de la fin de l'année nous plonge dans un climat de fête. Les rues s'animent, se colorent ; les guirlandes de lumière nous disent que Noël est bientôt là. Il faut songer à l'achat des cadeaux. Tous, nous éprouvons un plaisir certain à offrir des étrennes, mais les idées nous manquent parfois. Aussi, avons-nous pensé rendre service à nos lectrices et lecteurs en insérant, dans ce numéro, des suggestions par le texte et par l'image. Cela peut être un service de table comme ci-dessus... ou bien d'autres choses, selon les âges de ceux qui reçoivent. Faites votre choix. Préparez des surprises pour créer autour de vous beaucoup de joie et de bonheur.

Voir pages 19, 21 et 23.

Photo NF

A l'écoute du monde

La Bible œcuménique

La traduction œcuménique de la Bible est achevée. Le Nouveau Testament avait paru en 1972 déjà. L'Ancien Testament vient d'être livré au public. Cette vaste entreprise a duré plus de dix ans. Une équipe d'exégètes et de théologiens, catholiques d'une part, protestants et orthodoxes d'autre part, ont travaillé longtemps ensemble. Leurs premières rencontres ont eu lieu dans un chalet, aux Giettes, sur Saint-Maurice. Ces spécialistes sont arrivés à élaborer un texte de la Bible acceptable par les uns et les autres. Leurs divergences de fond n'ont pas été toutes surmontées. Mais

ils ont réussi à s'entendre en général sur un texte qui ne fait pas état de ces différences.

Ce texte est-il toujours le sens exact des livres saints ? Je ne le crois pas. De sorte que la valeur scientifique de la Bible œcuménique est relative sur bien des points.

Du point de vue religieux, par contre, ce document revêt une grande importance. Il témoigne d'une estime commune de la Bible au sein du christianisme. Il atteste aussi une volonté bien arrêtée de la

I. D.

Suite page 34

Mesures de protection et de sécurité pour assurer la défense de notre pays

En ce qui concerne la LOGISTIQUE, nous avons résumé le SOUTIEN et le SERVICE SANITAIRE.

Le divisionnaire Edmond Müller nous a également parlé d'autres éléments de l'infrastructure de notre DÉFENSE MILITAIRE : le service des transports, les munitions, les subsistances, les carburants, le service du matériel, le service territorial, les postes de commandement, les liaisons ; les coûts en finalité.

LE SERVICE DES TRANSPORTS

Selon les données du divisionnaire Müller, le service des transports dispose d'une infrastructure très étendue sous la forme de réseaux civils, ferroviaires et routiers. Le Département militaire fédéral finance dans une large mesure l'achat de matériel roulant des chemins de fer propre à assurer certains transports lors de rupture de courant ; en outre, les administrations de chemins de fer disposent en plus, sur le

réseau à voie normale, de 100 locomotives Diesel, et, pour la voie étroite, de 8 locomotives à vapeur ou Diesel.

42 téléphériques militaires sont installés en permanence, 72 sont en dépôt mais ils peuvent être mis en service, selon les besoins, par un bataillon de téléphériques entraîné à ce travail.

LES MUNITIONS

En vérité, on ignore beaucoup de chose au sujet des munitions. Là

encore, des explications s'imposent ; les voici :

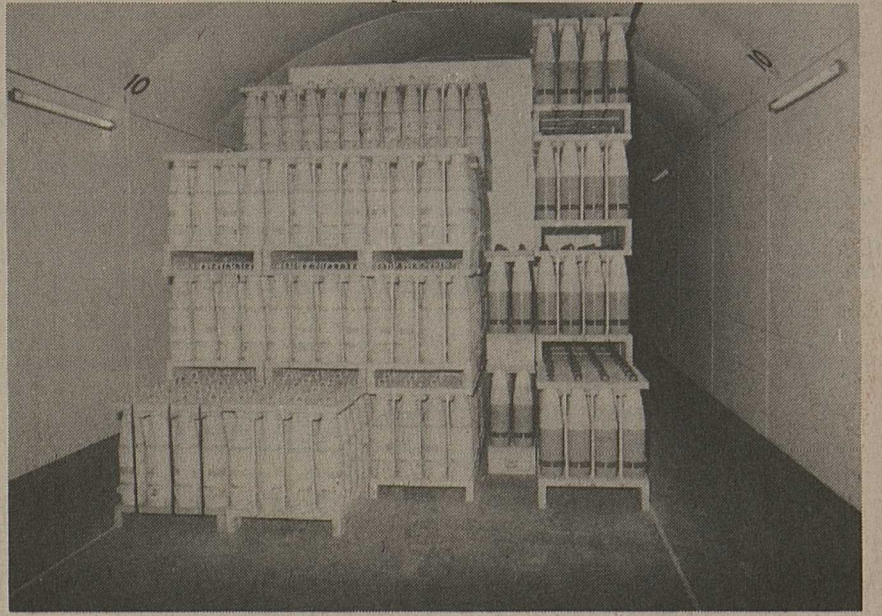
Les munitions de la base sont entreposés dans de nombreux magasins, en majorité souterrains, et répartis sur tout le territoire suisse. La longueur de ces « galeries » (y compris accès et raccords) est de 80 kilomètres, soit plus de cinq fois celle du tunnel du Gothard. Par ailleurs, les formations d'ouvrages et de forteresses disposent de nombreux dépôts de munitions aménagés sous béton ou sous roc.

On sait que des attentats ont été perpétrés à plusieurs reprises contre des dépôts de munitions. Il s'agit, en l'occurrence des conséquences d'une criminalité accrue, alliée partiellement à des manœuvres politiques. Dès lors, il a fallu réaliser un vaste programme d'amélioration, afin d'emmagasiner si possible toutes les munitions dans des installations souterraines, à l'abri des effractions.

LES SUBSISTANCES

Nous avons pu visiter - en partie seulement, parce que dans un seul secteur - les installations mixtes où les réserves alimentaires de guerre sont également - sous forme de rations de réserve et de rations de combat - déposées dans de vastes cavernes, de même que toutes les denrées que l'on peut conserver longtemps.

De plus, ajoute le divisionnaire Mü-



Voici une chambre de munitions contenant des obus 15,5 cm pour l'ob bl 66 (obusier blindé automoteur M 109) stockés sur des palettes originales.

ler, dès la mobilisation de guerre, l'armée pourra mettre à contribution les approvisionnements civils que l'économie de guerre lui aura attribué auprès des grossistes et des producteurs.

LES CARBURANTS

Tous ceux qui sont nécessaires à l'armée sont entièrement stockés dans ses propres installations. Elles sont réparties dans tout le pays et sont de capacité diverse : la plus petite contient 30 000 litres et la plus grande 190 millions de litres. Ces réserves sont généra-

lement en sous-sol ou sous roc, donc protégées.

Il est donc juste d'affirmer que notre armée s'installe de plus en plus sous terre, comme les fourmis ou les taupes. C'est là encore un mal nécessaire.

La vie de nos soldats est précieuse. Il convient, dès lors, de tout mettre en œuvre pour la protéger avec un maximum d'efficacité dans la sécurité.

C'est ce que nous a également démontré le lieutenant-colonel Jutzler, chef d'exploitation d'un arsenal fédéral et d'une place d'armes.

(A suivre.)

f.-g. g.

Organisations médico-sociales

Les soins à domicile sont introduits en Valais

Lors de sa dernière session, le Grand Conseil a, le dernier jour et tard en séance relevée, adopté en deuxième lecture le décret concernant la participation financière de l'Etat aux organisations médico-sociales. Le vote a été acquis à l'unanimité, après le rapport de la commission, présidée par le D^r Bernard Morand, qui a présenté ce décret comme un « monument » de notre santé publique.

De quoi s'agit-il ?

Les soins à domicile sont l'une des activités essentielles des organisations médico-sociales qui ont pour objet la mise sur pied progressive d'équipes polyvalentes dont la composition complète est la suivante :

- l'infirmière de santé publique ;
- l'infirmière-assistante de santé publique ;
- l'assistant(e) social(e) ;
- l'aide familiale ;
- le bénévole.

A l'énumération de ces professions, il apparaît aussitôt que l'organisation médico-sociale concerne des activités plus élargies que celles qui sont liées directement aux soins à domicile, les autres tâches sont notamment celles liées :

- à la prévention sociale ;
- à l'information sur les problèmes de la santé ;
- à l'aide sociale : dépannage, maladie de la mère de famille ;
- à la médecine scolaire ;
- aux consultations pour nourrissons, etc.

Ces équipes d'abord restreintes prendront place selon l'initiative des communes qui se regrouperont en associations intercommunales pour créer des centres où seront coordonnées les diverses activités susmentionnées.

Le Centre médico-social régional ou sub-régional réunira sous un même toit les services ou équipes polyvalentes et les institutions spécialisées, notamment :

- les ligues (contre la tuberculose, contre le cancer, contre le diabète, etc.) ;
- Pro Juventute ;
- Pro Senectute ;
- Pro Infirmis ;
- les samaritains ;
- le service médico-pédagogique, etc.

L'objet principal du décret est de subvenir au financement d'exploitation :

D'une part des organisations médico-

sociales et sociales polyvalentes créées par les communes dans le cadre des régions sanitaires : une subvention de 50 % de l'excédent des dépenses reconnues sera accordée par l'Etat, les autres 50 % étant à charge de l'ensemble des communes de la région.

D'autre part, des organisations médico-sociales et sociales spécialisées privées qui collaborent avec les services polyvalents : l'Etat peut accorder ici une participation, laquelle ne peut être supérieure au 30 % de l'excédent des dépenses reconnues.

Deux postulats (acceptés par le Conseil d'Etat) ont été développés par M^{me} Vannay, rapporteur de la commission. Le premier appelle les caisses-maladie à contribution par un forfait à domicile. La solution légale de ce postulat passe par une révision de la loi d'application de la loi sur l'assurance maladie. Le deuxième propose comme source de financement d'affecter le fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose à l'ensemble de l'organisation médico-sociale dont la ligue antituberculeuse fait partie et d'indexer les taxes établies en 1950. Ici aussi, il s'agira de modifier la loi et le peuple aura à se prononcer.

Opposition haut-valaisanne

Au Grand Conseil, le concept des « régions sanitaires » a été controversé par une grande partie de la députation haut-valaisanne. Celle-ci - s'agissant de fixer les quotités de subventionnement de l'Etat pour l'exploitation des organisations médico-sociales et sociales polyvalentes - préférerait renoncer à toute référence à un cadre régional afin de laisser aux communes le soin de se grouper librement. Le chef du Département de la santé publique a repoussé cette proposition, énoncée par M. R. Gertschen. Au vote, celle-ci a été rejetée par une dizaine de voix de majorité.

Enfin, le décret a été voté à l'unanimité.

La chronique d'Anne Troillet-Boven

Le journal intime de Marie de Riedmatten

Je viens de terminer la lecture du Journal intime de Marie de Riedmatten, dont il a été largement question lors de la dernière assemblée de la SHVR. Mise en appétit par les excellentes communications de M. André Donnet et de M^{me} Rose-Claire Schule, je l'attendais avec curiosité et presque avec impatience. Comme j'avais cru comprendre que, du point de vue littéraire il comptait peu, que l'auteur pratiquait une religion formaliste et conventionnelle, je m'attendais, un peu sottement, à trouver, écrit à l'eau de rose, le journal d'une petite fille modèle, l'équivalent, si l'on veut, d'un album de famille dans lequel les photographies, instantanées ou autres, voisinaient avec les images de piété, le tout passablement jauni.

Or, derrière les nombreux et intéressants détails sur la vie quotidienne qui ont comblé d'aise M. Donnet, derrière les particularités qui sont allé frapper, chez M^{me} Schule, la corde sensible de l'ethnologie, j'ai trouvé une âme exceptionnelle, dont les dimensions réelles dépassent largement les frontières régionales.

Il y a, dans cette jeune fille ignorante, élevée en serre chaude, et dans le cadre étroit d'une religion qu'on peut presque qualifier de janséniste, comme un écho lointain des exigences pascaliennes. Et pourtant, selon toute apparence, elle ne connaît pas Pascal. Ses lectures sont d'une médiocrité affligeante. Les grands maîtres de la pensée sont des inconnus pour elle. Elle ne parle de saint Augustin qu'à propos d'un vitrail de la chapelle Sainte-Anne. Bossuet et Fénelon ne sont jamais nommés. Du siècle de Louis XIV, si fertile en talents, pour ne pas dire en génies littéraires, elle ne cite que Molière dont elle lit Le Malade imaginaire. Ignorés d'elle, les philosophes du XVIII^e siècle ne troublent pas sa foi ingénue. Quant au XIX^e, qui est le sien, quelques écrivains du second rayon comme François Coppée et Labiche, semblent seuls lui être connus. Les soutiens de l'autel, comme Veuillot, Joseph de Maistre et même Chateaubriand ne sont pas venus jusqu'à elle. A peine trouve-t-on mentionné Lacordaire.

Ce n'est donc pas de ses lectures, du Journal des Demoiselles et même de la Vie des Saints, que Marie de Riedmatten tire son besoin d'absolu. Ce besoin, elle le porte en elle. Elle a, comme les pères de la Thébaïde, des « ascensions du cœur ». Elle voudrait se fonder en Dieu et désespère de ne pouvoir atteindre à l'extase mystique.

Un jour, elle croit découvrir ce qui se

dresse entre elle et la félicité à laquelle elle aspire : l'amour de soi-même. Elle se reproche « de n'avoir pas compris que la vraie piété, exige le renoncement et la mortification ». Et alors commence une litanie de mea culpa. Elle se reproche, comme des fautes graves, de ne pas aimer la société, de crainte d'en recevoir des critiques ; d'être jalouse de sa sœur qu'elle croit avoir été préférée à elle par leur père ; de s'être montrée paresseuse et de n'avoir pas rempli ses devoirs d'enfant ; d'avoir négligé ses devoirs d'élève pour courir dans les prés et s'amuser, etc.

De tous ces manquements dont une pénitente ordinaire pourrait tout juste tirer un péché véniel, elle s'afflige et demande à Dieu de l'aider à surmonter sa faiblesse.

Ce mépris de soi qu'elle voudrait pratiquer avec l'aide et pour l'amour de Dieu rejoint, sans qu'elle s'en doute le mot célèbre de Pascal : « Le moi est haïssable. »

Il serait déplacé de pousser plus loin la comparaison. Pascal est un malade. Le mépris de son corps souffrant ne doit pas lui coûter beaucoup. Mais Pascal est un génie et son esprit de feu lui permet plus facilement de s'abîmer en Dieu. Marie de Riedmatten est une jeune fille intelligente et saine. Elle rêve d'aller à Dieu, mais elle s'aperçoit combien est étroit et escarpé le chemin de la sainteté. Et elle a de véritables crises de désespoir : « Il me semble, écrit-elle, que je voudrais souffrir pour témoigner à Dieu mon amour, mais je sais bien que, si la souffrance arrivait, je n'en voudrais plus. Mon âme voudrait s'élever plus haut ; les célestes beautés du bien et de la divinité la ravissent, mais mon corps la rappelle ici-bas et elle souffre de cet abaissement. Que cette lutte est terrible ! Combien de fois n'esuis-je pas tentée de m'écrier : « Pitié ! pitié ! Seigneur, que je souffre ! Mon Dieu que je souffre ! »

Il ne faut pas avoir l'âme vulgaire pour pousser de tels cris.

Ce n'est pas par vanité littéraire que Marie de Riedmatten a commencé son journal. On devine qu'elle en a déjà tenu un au couvent du Sacré-Cœur à Lyon, où elle a été pensionnaire. Rentrée dans sa famille, elle a d'abord eu l'intention de ne plus écrire. Puis elle s'est ravisée estimant que « la connaissance de soi est si nécessaire pour une âme qui veut aller à Dieu ». Elle invoque Dieu, la Vierge immaculée, saint Joseph, les anges du ciel afin que sa plume ne trace pas un mot qui ne tende au but

qu'elle s'est proposée, sa sanctification. Ce journal sera donc pour elle comme un perpétuel, un constant examen de conscience. Pourtant ce n'est pas à lui qu'elle confiera le plus intime de son être, mais à son amie Eugénie Joris. De ce qu'elle écrit, bien des pages seront arrachées. Bien des phrases seront caviardées. Peut-on, dans ces conditions, la considérer comme une intimiste ? (Le lecteur me pardonnera de ne pas employer ici le néologisme de « diariste » forgé par les spécialistes. Ce mot évoque pour moi un autre épanchement que celui de l'âme !) Je pense, comme Robert Mallet que le journal le plus authentique ne consiste pas à se dénuder complètement. Il suffit que ce que l'on montre de soi, de son âme, de son cœur, soit vrai. S'il fallait, dans cette optique, faire un reproche à Marie de Riedmatten, ce serait d'avoir, par excès de charité, affadi son entourage, et surtout de n'avoir pas laissé un plus large champ à son sens de l'humour qu'on devine très vif. Cette société séduisante nous est présentée un peu trop comme une sorte de « communion des saints » ce qui, humainement et terrestrement, est impossible. Ce n'est pas qu'elle manque de perspicacité. On trouve, en effet, ces lignes à la date du 16 avril 1895 : « Oh l'âme n'est rien, chez nous, avec ses sentiments élevés, ses nobles aspirations, ses pensées profondes. L'extérieur avant tout, l'extérieur toujours ! » Et plus loin : « Maman se laisse influencer par les autres... Je crois qu'elle tuerait plutôt tous les germes des qualités morales qu'elle trouverait dans l'âme d'un de ses enfants, si par là elle parvenait à lui extraire un défaut que le monde remarque. »

J'ai noté, souligné tant de choses tout au long de cette lecture que si je me laissais aller, je n'en finirais pas. J'ai de la peine à quitter cette âme ardente, palpitante, tellement au-dessus de la moyenne, qui s'est fourvoyée en croyant pouvoir servir Dieu en qualité de religieuse, qui a souffert de ce qu'elle a considéré comme un refus, mais qui, ayant toute jeune encore, fait un vœu de chasteté que personne n'exigeait d'elle, n'a pu reporter sur une créature humaine cet amour exalté qu'elle portait à Dieu et qu'elle sentait tiédir avec effroi. Elle a ainsi passé toute sa jeunesse dans une cage invisible qu'elle avait elle-même construite avec ses scrupules et contre les barreaux de laquelle elle s'est heurtée maintes et maintes fois.

Anne Troillet-Boven

Hit-Parade No 48

- | | |
|---|--|
| 1. Charlie Brown (Two Men Sound - Charlie Brown Family) | 12. La terre promise (Johnny Hallyday) |
| 2. Le France (Michel Sardou) | 13. Fille sauvage (Ringo) |
| 3. Dolannes Melody (Jo Borelly-A. Morisod) | 14. Magic (Patrick Juvet) |
| 4. S.O.S. (Abba) | 15. Do it yourself (Gloria Gaynor) |
| 5. Danse la, chante la (Sylvie Vartan) | 16. Inutile de nous revoir (Mireille Mathieu) |
| 6. Le funambule - La ballade des gens heureux (Gérard Lenorman) | 17. Chicago (Frédéric François) |
| 7. A.I.E. (Black Blood) | 18. Rythmo Tropical (Chocolat's) |
| 8. Ramaya (Afric Simone) | 19. Le chirurgien de Saint-Chad (Jean-Claude Pascal) |
| 9. Quel tempérament de feu (Sheila) | 20. Kiss me, kiss your baby (Brotherhood of man) |
| 10. Je t'aime, tu vois (Daniel Guichard) | |
| 11. Petite fille du soleil (Christophe) | |

Nouveaux venus : N^{os} 12, 17, 18.

BULLETIN D'ABONNEMENT

au

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an: Fr. 106.-

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» des ce jour, au prix de

106.-

(Jusqu'au 31 décembre 1976)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

POUR LES JEUNES

Petit Clown



Dans trois jours, ce sera la belle fête de saint Nicolas. Petit Clown a rassemblé ses souvenirs pour t'en parler.

Un peu d'histoire...

Cette fête des enfants, et plus particulièrement des écoliers, connaît un grand succès dans les pays du nord de l'Europe, en Orient et aux Etats-Unis. Qui donc est ce grand saint tellement aimé ? On ne sait pas grand-chose de sa vie et, comme il a vécu voici quelques 1600 ans, il est bien difficile de séparer la légende de la réalité.

Evêque de Myre, en Lycie, saint Nicolas s'occupait de son peuple qui était pauvre et plutôt dur de cœur. La plupart des habitants étaient des pirates et des voleurs de grands chemins. Une misère terrible les poussait à tuer et à voler.

A l'occasion de sa fête, saint Nicolas sortait dans sa bonne ville, vêtu de ses plus

beaux ornements, précédé de deux enfants de chœur agitant une sonnette et suivi d'un âne chargé de menus cadeaux.

Il distribuait quelques gâteries dans les plus pauvres familles : pommes, noix, pour les enfants sages et piécettes d'argent pour les jeunes filles à marier.

On lui attribue de nombreux miracles, le plus célèbre étant certainement d'avoir ressuscité trois petits enfants tués et mis au sel par un affreux boucher.

En souvenir de Saint-Nicolas, chaque année à la même date, c'est-à-dire le 6 décembre, des personnes de bonne volonté s'habillent comme lui et vont visiter les enfants sages.

... et une histoire

- Cette année, a déclaré maman, il n'y aura pas de Saint Nicolas !

- Pas de Saint Nicolas... et pourquoi donc ? ont demandé les jumeaux.

- Parce que vous êtes trop grands ! a répondu maman.

- Zut alors ! a réclamé Xavier.

- Flûte alors ! a renchéri Colin.

- C'est toujours comme ça, a ajouté Chantal, on est ou trop grand ou trop petit !

- De mon temps, a chantonné grand-mère, Saint Nicolas n'allait que chez les enfants sages.

- Il ne devait pas avoir beaucoup de travail alors, a déclaré papa en levant le nez de son journal. D'ailleurs, je suis entièrement d'accord avec maman : une grande fille de douze ans et deux galopins de presque sept ans sont trop vieux pour croire au Père Noël. Il est donc bien entendu que Saint Nicolas ne viendra pas chez nous cette année.

- On peut désobéir tant qu'on veut, alors ? ont demandé les jumeaux.

- Essayez un peu, pour voir, sourit papa, je ne suis pas trop vieux, moi, pour vous donner quelques coups de verge.

- Ah ! Non, explose Chantal, il faut être logique ! Pas de Saint Nicolas, bon, mais pas de verge non plus, puisque c'était lui qui la mettait devant la porte.

- Accordé, a déclaré papa. D'ailleurs, il me semble que vous êtes devenus plus raisonnables depuis quelque temps.

- Et la famille ne reparla plus de Saint Nicolas.

- Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'y pensa plus !

- Tu trouves qu'on est trop grand, toi ? a demandé Xavier.

- Oh ! non, pour sûr, a répondu Colin. Pas de Saint Nicolas, c'est moche.

- J'ai une idée ! a dit Xavier, si nous nous déguisons en Saint Nicolas pour faire une surprise aux autres ?

- Chic ! Bonne idée ! mais comment faire, s'est inquiété Colin.

- Facile ! On met des bottes rouges et le training de gymnastique et on se colle une barbe et des moustaches d'ouate sur la figure.

- Et la clochette, et la hotte pleine de cadeaux ? demande Colin.

- On empruntera la clochette de la maîtresse ! Un panier remplacera la hotte, il ne reste plus qu'à trouver les cadeaux. Ça, c'est le plus difficile, car il ne reste plus que trois jours.

- On pourrait acheter des cacahuètes, suggère Colin, elles ne sont pas trop chères, et si on commence tout de suite, on arrivera bien à faire un joli dessin pour chacun.

- Motus et bouche cousue ! ont juré les jumeaux et ils se sont mis au travail. Ils passent tout leur temps libre dans leur chambre et en oublient de faire des bêtises.

Les jumeaux sont tellement sages, s'inquiète maman, je me demande s'ils ne sont pas en train de couvrir la grippe ?

Chantal et grand-mère aussi complotent dans leur coin. Elles entrent et sortent mystérieusement de la chambre de couture, les bras pleins de rubans, papier de fête et autres trésors.

Quand elles se regardent, à table, elles ont grand peine à retenir un fou rire.

- Grand-mère a rajeuni de vingt ans, remarque papa. Je me demande ce qu'elle et Chantal ont de si secret et de si amusant à faire ?

La veille de la Saint-Nicolas, maman n'y tient plus. Elle dit très sérieusement à papa :

- Je crois que nous avons été un peu durs en supprimant la visite de Saint Nicolas. Les jumeaux ne sont pas si grands que ça... et ils font des efforts spectaculaires depuis quelques jours. Je crois qu'ils méritent une récompense.

- Bon, bon, j'ai compris, a soupire papa. Je remettrai cette année encore cette cape rouge et cette barbe qui m'étouffe. Mais je t'avertis, la moustache me chatouille tellement que je ne fais qu'éternuer. Et cette fois, je jure que ce sera la dernière.

- J'arrangerai la moustache, promet maman. Tu seras beau comme un roi.

Et maman sort en cachette de l'armoire le carton gris où est rangé le costume du bon Saint Nicolas. Elle se hâte de donner un coup de fer sur la grande houppelande et de coller quelques étoiles fraîches sur la barbe de coton.

- Ce sont les enfants qui vont être contents, chantonne-t-elle en travaillant.

La veillée du 6 décembre commence en



fin. A peine le souper avalé, les jumeaux filent dans leur chambre sous prétexte de terminer leurs devoirs.

Chantal et grand-mère se glissent dans la salle de bains.

Maman se précipite.

- Vite, profitons de ce moment d'inattention pour te transformer en évêque, dit-elle à papa.

Ding, ding, ding.

Ting, ting, ting.

Drelin, drelin, trois clochettes s'agitent et trois portes s'ouvrent en même temps.

Quatre Saints Nicolas se retrouvent nez à nez dans le salon.

Les jumeaux sont tellement surpris qu'ils en avalent presque leur fausse barbe. Chantal, enveloppée dans la robe de chambre de grand-mère lâche sa clochette et papa éternue d'émotion dans sa moustache de crin.

- On voulait vous faire une surprise... crient en chœur les quatre Saints Nicolas, puis ils éclatent de rire et s'embrassent à qui mieux mieux.

- Pour une surprise, c'est une surprise, s'exclame maman.

- Pour une année sans Saint Nicolas, il y

en a à revendre, se moque gentiment grand-mère.

- Ding, ding, ding. On a sonné devant la porte. Les quatre Saint Nicolas, maman et grand-maman se regardent.

- C'est la concurrence, gémit papa. Atchoum !

Maman ouvre la porte. Personne. Mais sur le paillason, une petite étoile brillante

attire son attention. Maman se baisse et la ramasse.

- Il y a quelque chose d'écrit dessus, dit-elle doucement.

- Quoi ? Quoi ? s'impatientent les jumeaux.

- C'est écrit : Merci d'avoir fait mon travail. Et c'est signé : Saint Nicolas.

Petit Clown souhaite une bonne fête aux...

Nicolas, Colin, Colas, Nicole, Nicolette, Colette et autres prénoms dérivés du grec « Nike » qui signifie Victoire et Laos qui signifie Peuple.

Un prénom qui apporte confiance et réussite. Pourtant les enfants portant ce nom ont souvent un abord timide et réservé.

Ils sont bien doués et intelligents. Ils ont de solides qualités de cœur, sont presque toujours de bonne humeur, sont prêts à rendre service et savent s'occuper seuls et se distraire.

Ils ont des dons artistiques sûrs, du

goût pour la musique, la peinture, les livres et les bandes dessinées.

Ils ont des tendances à l'étourderie et n'aiment pas qu'on les taquine.

Ils sont un peu vaniteux et ne supportent pas bien la critique.

Ils aimeront faire partie d'un orchestre de jeunes, d'un groupe de chasseurs de sons, d'un atelier de travaux manuels.

Cadeaux qu'ils aimeront recevoir : assortiment de crayons de couleur, stylos à pointe magique, un bel album illustré, un appareil photo, une cassette ou un disque.

Bricole avec Petit Clown

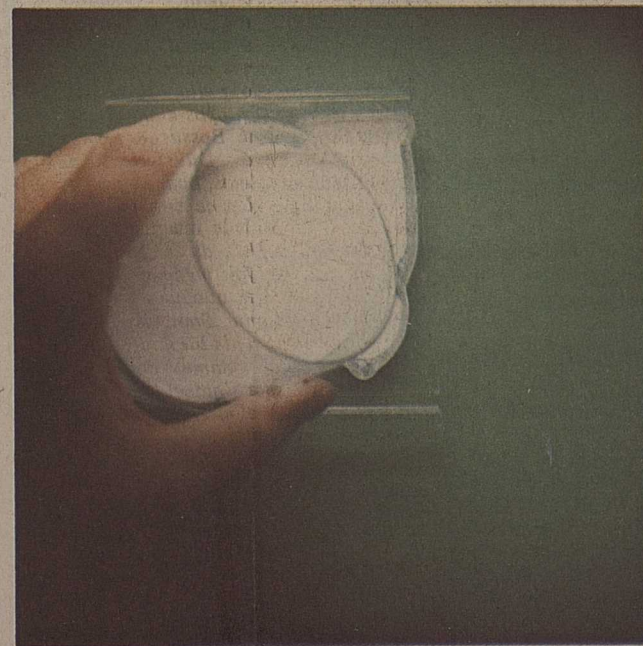
Il te faut : un peu de plâtre, des chutes de papier rouge, vert, bleu, doré.

On trouve dans le commerce des Saint Nicolas en chocolat protégés par un emballage transparent assez solide. Quand tu auras mangé le chocolat garde la jolie forme. Prépare un peu de plâtre, environ une cuiller à soupe bien pleine, ajoute un peu d'eau et remue bien. Quand le mélange est prêt, verse-le dans la forme qui servira

de moule. Attends un peu et quand le mélange est bien dur, démoule. Tu peux fixer tes jolis Saint Nicolas devant un triangle vert de 14 cm de base et 15 cm de hauteur, tu auras ainsi un Saint Nicolas porte-sapin. Si tu dessines une botte rouge tu auras un Saint Nicolas porte-botte ou porte-bougie. A toi d'inventer d'autres modèles pour décorer la table le 6 décembre ou pour faire une surprise à ceux que tu aimes.

PETIT CLOWN REMERCIE tous les amis qui lui ont écrit ou téléphoné. Si tu veux lui écrire, toi aussi, voici son adresse.

Petit Clown
chez Marinette Théler
Rue du Rawyl 8
3960 Sierre



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage de service. - Garage Valaisan, tél. jour : 22 12 71, nuit : 22 08 67.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Patinoire. - 8 h. 30 - 11 h. 30, public et écoles ; 14 h. - 16 h. 30 public (enfants gratuits) ; 17 h. - 22 h., HC Sion ; 20 h. 15, match juniors élite Sion - Viège.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Motzler, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Coquoz, dès samedi à 17 h., tél. 4 21 43.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie de Quay, tél. 22 10 16.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage Valaisan, tél. jour : 22 12 71, nuit : 22 08 67.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vceffray 22 28 30.
Gardiennage. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Service de dépannage du 0,8 %. - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05 et 2 42 42. Dimanche de 9 h 30 à 12 h., et de 17 à 19 h. pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Carrosserie Germano, tél. 2 25 40.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clés des champs.
Groupe A.A. « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
 Céleri rémoulade
 Pot-au-feu
 Fromage
 Mousse au chocolat

En arithmétique un et un font deux, en amour un et un font un.
 (J. Sandeau)

LE PLAT DU JOUR

Mousse au chocolat
 Pour quatre personnes : trois œufs, trois cuillerées à soupe de lait écrémé reconstitué, 20 g de cacao en poudre non sucré, deux cuillerées à café d'édulcorant liquide.
 Délayer le chocolat avec le lait chaud dans une jatte posée sur une casserole d'eau bouillante. Ajouter en battant les jaunes d'œufs et l'édulcorant. Fouetter les blancs en neige ferme, les ajouter avec précaution à la préparation. Faire durcir au réfrigérateur (à préparer de préférence la veille).
 Pour une part : 84 calories et 5 g de protéines.

LES ASTUCES

Quant on a oublié la chapelure, pour paner une escalope ou saupoudrer un gratin, pas de panique... concassez une biscotte, ou du corn-flakes, c'est délicieux.

Conservez le fromage toujours frais. Enfermez-le dans une boîte Tupperware avec un morceau de sucre.

Pour redonner aux noix leur goût de fraîcheur, plongez-les cinq à six heures dans de l'eau froide légèrement salée.
Plus d'odeur de chou... dans votre maison. Posez sur le couvercle du récipient un linge épais imbibé de vinaigre d'alcool, bon marché.

La bonne vie des casseroles. En terre : frottez-les intérieurement avec une grosse gousse d'ail avant de vous en servir ou faites-les bouillir dans de l'eau et du marc de café. En aluminium : faites bouillir du lait quand elles sont neuves, elles ne noirciront pas.

IL FAIT FROID, BUVEZ CHAUD

Vin chaud à l'orange. Pour six personnes : un quart de litre d'eau, une bouteille de bon bordeaux rouge, deux oranges juteuses, 200 g de sucre en morceaux, six rondelles d'orange. Frottez le sucre en morceau sur le zeste des oranges pour le parfumer. Mettez les morceaux de sucre dans de l'eau bouillante. Exprimez le jus des oranges. Mélangez ce jus au vin et l'ajoutez à l'eau bouillante, portez à ébullition quelques instants. Servez brûlant avec une rondelle d'orange dans chaque verre.
Punch au lait. Pour trois personnes : mettez les composants dans un shaker ou mixer. Agitez, versez dans les verres et saupoudrez de muscade. Ingrédients : trois verres à liqueur de rhum blanc, un grand verre de lait, deux cuillerées à soupe de sucre, un demi-verre de glace pilée.

BIENTÔT NOËL

Le temps des cadeaux
 Pour donner un air de fête à tous vos cadeaux, décorez-les de nœuds choux, très facilement réalisés avec les nouveaux rubans autocollants. Coupez douze bandes de rubans de tailles différentes (de 28 à 15 cm), humectez les deux extrémités, réunissez-les, elles collent toutes seules. Humectez le centre de chaque « rond ». Pressez pour faire des huit. Humectez les huit au centre, fixez-les en étoiles les unes sur les autres, en commençant par les plus grands et en finissant par les plus petits.

Voici quelques idées décors pour le sapin traditionnel ou symbole de remplacement.

- Découpez dans du carton, du bois ou du polystyrène expansé des silhouettes de sapins puis les décorer avec des pastilles de rhodoïd de couleurs, ou avec du papier métallisé.
 - Pour dissimuler le pied de l'arbre, établissez une pyramide de boules maintenues par des bandes adhésives ou du coton hydrophile. Dissimulez aussi le pied avec un cône de papier doré ou encore avec un cube de carton dont les faces seront décorées ou découpées par entailles, et éclairées de l'intérieur par un système de piles.



D' CLAUDETTE

L'agence «UNA» enquête



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : en baisse.
 Sous la conduite des secteurs de l'alimentation et électrique, le marché s'est orienté à la baisse.
FRANCFORT : en baisse.
 Seules une ou deux valeurs de premier rang ont évolué à la hausse dans un marché maussade.
AMSTERDAM : en baisse.
 A l'exception de Royal Dutch qui continue de progresser, la bourse s'est orientée à la baisse sur un large front.

BRUXELLES : irrégulière.
 Sous l'influence de Wall Street, la bourse a enregistré une prédominance de baisses.
MILAN : ferme.
 Presque toutes es subdivisions de la cote ont à nouveau opté pour la hausse dans un marché actif.
LONDRES : irrégulière.
 Dans un volume d'échanges restreint, le Stock Exchange s'est légèrement amélioré.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 160
 dont traités 84
 en hausse 22
 en baisse 47
 inchangés 15

Tendance générale plus faible
 bancaires à peine soutenues
 financières alourdies
 assurances légèrement plus faibles
 industrielles irrégulières
 chimiques plus faibles
 obligations suisses bien soutenues
 obligations étrangères bien soutenues

Le marché indigène a assez mal réagi aujourd'hui à la suite de la faiblesse enregistrée hier à Wall Street. Pourtant dans la phase initiale de la séance, la tendance était résistante. Par la suite, cependant, le marché a subi des corrections dans les cours. A la clôture, la tendance était affaiblie et le volume d'échanges de ces derniers jours n'a pas pu être atteint.
 Dans la partie étrangère de la cote, les certificats américains ont été trités en grande partie en dessus de la parité de Fr. 2,6675 pour un dollar. Dans le reste de la cote, les différences de cours, soit dans un sens soit dans l'autre, ont été minimales. Une fois de plus, les obligations tant suisses qu'étrangères, se sont bien comportées.

CHANGE - BILLETS

France	59.25	61.25
Angleterre	5.30	5.60
USA	2.61	2.71
Belgique	6.45	6.75
Hollande	98.75	100.75
Italie	34.50	36.50
Allemagne	101.50	103.50
Autriche	14.35	14.60
Espagne	4.25	4.50
Grèce	6.25	7.75
Canada	2.56	2.66

PRIX DE L'OR

Lingot	12000.—	12175.—
Plaquette (100 g)	1200.—	1230.—
Vreneli	114.—	124.—
Napoléon	133.—	143.—
Souverain (Elisabeth)	111.—	121.—
20 dollars or	580.—	610.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	1.12.75	2.12.75
Brigue-Viège-Zermatt	92 D	93
Gonergrabahn	675 D	675 D
Swissair port.	438	440
Swissair nom.	392	392
UBS	3325	3300
SBS	475	474
Crédit Suisse	3010	3010
BPS	1955	1950
Elektrowatt	1735	1735
Holderbank port.	402 off.	395
Interfood port.	2575	2525
Juvena port	440	420
Motor-Columbus	900	890
Cerlikon-Bühre	1280	1270
Cie Réassurances port.	4225	4175
Winterthur-Ass. port.	1800	1795
Zurich-Ass. port.	9650 off.	9600
Brown. Boveri port.	1475	1480
Ciba-Geigy port.	1650	1620
Ciba-Geigy nom.	658	653
Fischer port.	550	540
Jelmoli	1150	1150
Héro	3425	3425
Landis & Gyr	460	480
Losinger	860	870 off.
Globus port.	2250	2300
Nestlé port.	3325	3315
Nestlé nom.	1610	1595
Sandoz port.	4700	4675
Sandoz nom.	1860	1855
Alusuisse port.	990	985
Alusuisse nom.	365	370
Sulzer nom.	2450	2425

Bourses européennes

Air Liquide	F	365	360
Au Printemps		65	66.90
Rhône-Poulenc		112	112.10
Saint-Gobain		143	139.80
Finsider	Lit.	284 3/4	288 1/2
Montedison		519 3/4	552
Olivetti priv.		1000	1030
Pirelli		828	812
Daimler-Benz	DM	352	350
Karstadt		445	442
Commerzbank		221	217.10
Deutsche Bank		339	336 1/2
Dresdner Bank		262	260 1/2
Gevaert	b.Fr.	1200	1186
Hoogovens	flh.	58.30	57

BOURSE DE NEW YORK

American Cyanam.	25 1/2	25
American Tel & Tel	50	49 7/8
American Tobacco	36 1/4	35 3/4
Anaconda	17 1/8	16 7/8
Bethlehem Steel	33 1/8	32
Canadian Pacific	13 7/8	13 5/8
Chrysler Corporation	10 1/4	10 1/8
Dupont de Nemours	129	128
Eastman Kodak	106 3/4	105 1/2
Exxon	85 1/2	85 1/2
Ford Motor	42 3/4	42 1/8
General Dynamics	40 5/8	39 1/8
General Electric	48 5/8	48
General Motors	56 1/2	55 1/2
Gulf Oil Corporation	20 3/4	20 5/8
IBM	224 1/8	221 5/8
International Nickel	25 1/8	25 1/8
Int. Tel & Tel	22 3/8	21 7/8
Kennecott Copper	29 5/8	28 3/4
Lehmann Corporation	10 7/8	10 5/8
Lockheed Aircraft	8 1/2	7 7/8
Marcor Inc.	28 3/8	28 1/4
Nat. Dairy Prod.	42 1/8	41 5/8
Nat. Distillers	16 1/2	15 7/8
Owens-Illinois	50 1/4	49
Penn Central	1 3/8	1 1/4
Radio Corp. of Arm	19 7/8	19 1/2
Republic Steel	26 7/8	26 3/8
Royal Dutch	38 1/8	38 3/8
Tri-Contin Corporation	11 1/4	11
Union Carbide	59	58 3/8
US Steel	63 1/4	62
Westing Electric	13 1/2	13 3/8

Fonds de placement (hors cote)

America Valor	435	445
Anfos 1	117	118
Anfos 2	106 1/2	107 1/2
Foncipars 1	1950	1970
Foncipars 2	1110	1130
Japan Portfolio	357 1/2	367 1/2
Swissvalor	191 1/4	194 1/4
Universal Fund	87.94	90
Universal Bond	73 3/4	75 3/4
AMCA	34	—
Bond-Invest	71	72
Canac	86 1/2	—
Denac	69	70
Espac	241	243
Eurit	112	114
Fonsa	81	82
Germac	106	108
Globinvest	62	63
Helvetinvest	94.90	—
Pacific-Invest	69 1/2	70 1/2
Safit	195	205
Sima	169	171
Canada-Immobil	705	720

Tendance faible. Volume : 17.940.000

Dow Jones :	856.34	843.28
Industr.	82.89	82.60
Serv. pub.	169.49	167.81
Ch. de fer		
Canasec	508	518
Crédit Suisse Bonds	71 1/2	72 1/2
Crédit Suisse Intern.	64 1/2	65 1/2
Energie-Valor	73 1/2	74 1/2
Intervalor	61 3/4	62 3/4
Swissimmobil 61	1065	1075
Ussec	603	610
Automation-Fonds	69	70
Eurac	276	277
Intermobifonds	70 1/2	71 1/2
Pharmafonds	155	156
Poly-Bond Int.	68.90	69.90
Siat 63	1055	—
Valca	70 1/2	72 1/2

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Parlato italiano, sous-titré, deutsch Titel
ARRIVA SABATA, PREGA PER LA TUA ANIMA

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 12 ans
Dernière séance
Une magnifique réussite du film d'aventure et suspense
CROC-BLANC
D'après le célèbre roman de Jack London

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mercredi à 17 et 21 heures
LA BIBLE
de Dino Laurentis avec Peter O'Toole, Richard Harris, etc.

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir mercredi RELACHE sauf mardi et vendredi

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
PARFUM DE FEMME
Un film de Dino Risi
avec Vittorio Gassman, Agostina Belli
Ce « Parfum de Femme » on le respire avec délice

SION Capitele
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 18 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LE CRI DU CŒUR
Un film de Claude Lallemand
avec Stéphane Audran, Maurice Ronet, Delphine Seyrig
Un puissant film d'atmosphère

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à jeudi, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
LES ESPIONS
avec le tandem de Mash, Donald Sutherland et Elliot Gould
Il y a longtemps que vous n'avez pas ri comme ça

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi, samedi et lundi
DON ANGELO EST MORT

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	6.69	7.22
Chemical fund	D	7.96	8.70
Technology fund	D	6.11	6.68
Europafonds	DM	32.80	34.50
Unifonds	DM	20.25	21.30
Unirenta	DM	39.35	40.60
Unispecial	DM	57.10	60.—

Crossbow fund	4.71	4.60
CSF-Fund	24.37	23.80
Intern. Tech. fund	7.62	6.97

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

Rien d'encourageant !

Prévisions jusqu'à ce soir :
Ouest de la Suisse et Valais : le ciel sera très nuageux ou couvert. Des précipitations sont très probables, au moins régionale (neige au-dessus de 1500 m). La température sera comprise entre 4 et 9 degrés. Le vent du secteur sud faiblira en plaine mais se renforcera en montagne. Föhn dans les vallées.

Evolution pour jeudi et vendredi :
Nord : variable, parfois éclaircies dues au föhn, parfois pluvieux à partir du sud.
Sud : précipitations abondantes, neige par moments jusqu'en plaine.

TELEVISION

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc**
- 10.30 **Ski alpin**
Coupe du monde. Descente dames
 - 17.35 **Les 4 coins de Martine et Martin**
Une émission de jardin d'enfants
 - 17.55 **Présentation des programmes**
 - 18.00 **Téléjournal**
 - 18.05 **TV-Jeunesse**
Passez muscade
Une émission préparée et présentée par Jean Salangros pour tous ceux qu'intéresse la prestidigitiation
 - 18.30 **Demain**
Vaud
 - 18.50 **Aglaé et Sidonie**
Pour les petits : une dernière histoire avant de s'endormir
 - 18.55 **Arpad le Tzigane**
5^e épisode
Avec Robert Etcheverry : Arpad
 - 19.15 **Un jour, une heure**
 - 19.40 **Téléjournal**
 - 20.00 **Un jour, une heure**
 - 20.15 **Temps présent**
Emission spéciale : 1^{re} partie : la CIA
 - 21.25 **La voix au chapitre**
- Une interview de Jean Baechler au sujet de son livre : *Les Suicides*, par Catherine Charbon
 - 21.55 **Les clés du regard**
Nous irons à Paris...
 - 20.50 **Téléjournal**

tv Suisse alémanique

- Emissions en noir et blanc**
- 10.25 Eurovision, Val-d'Isère : Ski-Weltcuprennen Abfahrt Damen
 - 17.00 Les Gammas ! 12 Telekurs
 - 17.30 **Kinderstunde** : Für 7-12jährige
- Nachrichten
- Heidi Abel stellt neue Bücher vor
- Selber gestalten
 - 18.10 **Englisch 58**
Telekurs
 - 18.40 De Tag isch vergange
 - 18.50 Tagesschau
 - 18.55 Blickpunkt Region
 - 19.05 Ein Fall für Männli Filmserie
 - 19.35 Bericht vor acht
 - 20.00 Tagesschau
 - 20.15 **Kommentar aus Bern**
 - 20.25 Menschen Technik Wissenschaft
 - 21.15 Frühlingsfluten Fernsehfilm
 - 23.00 Tagesschau
 - 23.15 Ski-Weltcuprennen in Val-d'Isère Abfahrt-Damen

tv Suisse italienne

- 10.25 Ski alpin
- 12.30 Ski alpin
- 18.00 Pour les enfants
- 18.55 Rencontres
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 **Arguments**
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 **La votation fédérale du 7 décembre**
- 21.20 **Une jeune fille que personne ne pleure**
- 23.05 **Aujourd'hui aux Chambres fédérales**
- 23.10 Téléjournal

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 9.30 **Télévision scolaire**
 - 12.15 **Réponse à tout**
 - 12.30 **Midi première**. Spécial jeunes. Avec : Eric Charden, Guy Bontempelli.
 - 12.57 **IT1 journal**
 - 13.35 **Les visiteurs du mercredi**. 13.38 Brok et Chnok : Le Chepkok casse la lunette. 13.44 Point chaud : Folk Song, proposé et réalisé par Albert Raisner.

Notre sélection du jour

La voix au chapitre

Bref, il s'agit d'un problème qui a fait couler beaucoup d'encre. Et avec la sociologie naissante, au début du siècle, le débat prit un nouvel essor : Emile Durkham, le créateur de la notion de « conscience collective », consacra de nombreuses études à ce problème, s'attachant à démontrer, dans un ouvrage précisément intitulé *Le suicide*, que ce phénomène n'était pas individuel, mais social. Dès lors, statistiques et graphiques prirent la relève pour démontrer, courbes et chiffres à l'appui, que l'on se tuait plus volontiers ici qu'ailleurs, à cet âge qu'à tel autre, etc. Jean Baechler, auteur d'un imposant ouvrage sur la question, et hôte aujourd'hui de cette émission au cours de laquelle il s'entretient avec Catherine Charbon, procède à une remise en cause globale de toutes les théories sociologiques et psychanalytiques relatives au suicide.



- 14.01 Les Corsaires : 11. Le jugement. Avec : Geneviève Page, Mary, 14.30 Vive le sport : gymnastique artistique à l'INS. 15.15 Belle et Sébastien : 11. L'avalanche. 15.45 Hong-kong fou-fou : Grand-mère gâteau. 16.05 Le club : animé par Claude Ruben : cinéma : Harry Longdon : Flagrant délit, Vidéo, Jacques Trémolin raconte : La réhabilitation du cochon. 16.40 Flipper le dauphin : 11. Flipper commissaire. 17.10 Parade des dessins animés : Barbapapa. Le sauvetage des animaux. 2. La baleine - Calimero : Calimero parmi les diables et les sorcières - Speedy Gonzales : pièce par pièce - Bunny et ses amis : Etats Bunny Story. 17.30 Les infos. 17.45 L'école de cirque. 18.12. Brok et Chnok.
- 18.15 **A la bonne heure**
- 18.45 **Reinefeuille**. Silence on tourne.
- 18.55 **L'île aux enfants**. Casimir et les Martiens. - Bonjour Sésame : Kermit parle du bonheur - Plongeurs de pingouins.
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.40 **Une minute pour les femmes**
- 19.47 **Le renard à l'anneau d'or (16)**
- 20.00 **IT1 journal**
- 20.30 **Tous les jours de la vie**. Dramatique de Maurice Frydland. Avec : Véronique Silver, Henri Virlojeux, Pierre Meyrand, Didier Flamand, Brigitte Girardey, Marie-Véronique Maurin, Patrick Raynal, Jaime Gomez, Guy Lemière, Claudine Barjol, Serge Vincent, Raymond Bussières, Annette Poivre, Dominique Vincent, Nathalie Nerval.
- 22.00 **env. Recherche d'un homme**. 2. La brèche.
- 23.00 **env. IT1 journal**

tv Antenne 2

- 10.25 **Créarium de la première neige**. A Val-d'Isère. Descente dames.
- 14.30 **Flash journal**. Aujourd'hui Madame
- 15.30 **Kung Fu**. 12. Le Calice. Avec : David Carradine.
- 16.20 **Les après-midi d'Antenne 2**
Un sur cinq
- 18.30 **Journal**
- 18.42 **Le palmarès des enfants**. Avec : le père Lipopette et Sacripan.
- 18.55 **Des chiffres et des lettres**. Jeu avec Le compte est bon et Le mot le plus long
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.44 **Y'a un truc**. Un jeu avec le concours de Majax.
- 20.00 **Journal de l'A2**
- 20.30 **Mannix**. 12. Longue sera la nuit. Avec : Mike Connors.
- 21.30 **C'est-à-dire**. L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2. Emission dirigée par Georges Leroy, préparée et présentée par Jean-Marie Cavada, Benoit Gelot, Jean-Claude Paris et Georges Bortoli.
- 23.00 **Journal de l'A2**. Astralement vôtre

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.25 **Le cœur à l'ouvrage**. Avec ceux qui construisent. Emission de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.
 - 18.58 **FR3 actualités**
 - 19.00 **Trois contre X**. Jeu d'activité
 - 19.20 **Actualités régionales**
 - 19.40 **Tribune libre**
 - 19.55 **FR3 actualités**
 - 20.00 **La télévision régionale**
Les grands noms de l'histoire du cinéma :
Hommage à Gérard Philippe
 - 20.30 **Les orgueilleux**. Un film d'Yves Allégret. Avec : Michele Morgan, Gérard Philippe, Carlos Lopez Moctezuma, Victor Manuel, Mendoza, Michèle Cordoue, etc.
 - 22.10 **FR3 actualités**

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
- 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.30 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.30 La puce à l'oreille
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.15 Les uns, les autres
 - 12.30 Edition principale
 - 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
 - 13.10 **env. Magazine d'actualité**
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 **Feuilleton** : L'inspecteur aime le whisky (23)
 - 17.05 **En questions**
 - 18.00 **Le journal du soir**
 - 18.20 **Edition régionale**
 - 18.40 **Informations sportives**
 - 18.50 **Revue de la presse suisse alémanique**
 - 19.00 **Edition nationale et internationale**
 - 19.30 **Médecine et santé**
 - 20.05 **Contact**
 - 22.05 **Baisse un peu l'abat-jour**

Radio romande II

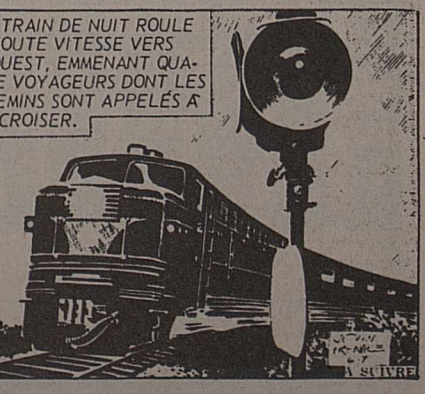
- 7.00 **Suisse-musique**
- 9.00 **Informations**
- 9.05 **A votre service**
- 10.00 **Unesco**
- 10.15 **Radioscolaire**
Le monde propose
- 10.45 **U.R.I.**
50^e anniversaire du premier manifeste du surréalisme
- 11.00 **Suisse-musique**
- 12.00 **Midi-musique**
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **La librairie des ondes**
- 16.00 **Vivre ensemble sur la planète**
- 16.30 **Suisse-musique**
- 17.30 **Redilemele**
- 18.00 **Informations**
- 18.05 **Rhythm'n pop**
- 18.30 **Jazz contact**
- 19.00 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.30 **Novitads**
- 19.40 **Europe-jazz**
- 20.00 **Informations**
- 20.05 **La Suisse à la rencontre de l'Europe**
- 20.30 **Les Concerts de Genève par l'Orchestre de la Suisse romande**
A l'issue du concert Résonances
- 22.30 **Marchands d'images**
- 23.00 **Informations**

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 **Espresso**. 9.05 **Charme de la voix**. 10.00 **Disques demandés**. 11.05 **Palette musicale**. 11.55 **Indice midi moins cinq**. 12.15 **Félicitations**. 12.40 **Rendez-vous de midi**. 14.05 **Magazine féminin**. 14.45 **Lecture**. 15.00 **Non-stop**. 16.05 **Pour les aînés**. 17.00 **Onde légère**. 18.20 **Musique légère**. 18.45 **Sport**. 19.00 **Actualités**. **Musique**. 19.50 **Gymnastique pour skieurs**. 20.05 **Prisme**. 21.00 **Le pays et les gens**. 22.15-24.00 **Music-box**.

Monte Genéri

- Informations à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30, 22.15.
- 6.00 **Musique variée**. 6.45 **La pensée du jour**. 7.00 **Sport**. 7.45 **Agenda du jour**. 8.00 **Revue de presse**. 8.45 **Radioscolaire**. 9.00 **Radio-matin**. 12.00 **Musique variée**. 12.15 **Revue de presse**. 12.30 **Actualités**. 13.00 **Disques**. 13.15 **Feuilleton**. 13.30 **Elixir musical**. 15.00 **Pour le plaisir**. 18.00 **Misty**. 18.35 **Disques**. 18.45 **chronique régionale**. 19.00 **Disques**. 19.15 **Actualités**. 19.45 **Mémoires et chansons**. 20.00 **Un jour, un thème**. 20.30 **Panorama musical**. 21.00 **Cycles**. 21.30 **Piano-jazz**. 21.45 **Rencontres**. 22.20 **La Côte des Barbares**. 22.45 **Orchestre Radiosa**. 23.15 **Actualités**. 23.35-24.00 **Nocturne musical**.



Prix MIGROS!

... pour les exigeants!

3.12.-23.12. Boîte de 822 g (poids égoutté 510 g) 2.20

Multipack

2 boîtes

Moitiés de pêches 

«Del Monte»

Qualité supérieure!
En exclusivité à la Migros.

Eg. (100 g) - 35,31

360

au lieu de 4.40

3.12.-23.12. Boîte de 836 g (poids égoutté 517 g) 2.10

Multipack

2 boîtes

Tranches d'ananas 

«Del Monte»

Une exclusivité MIGROS pour des desserts rafraichissants.

Eg. (100 g) - 32,91

340

au lieu de 4.20

3.12.-23.12. Boîte de 450 g (poids égoutté 250 g) 2.-

Multipack

2 boîtes

Bigarreaux rouges 

au sirop de sucre.
Un délicieux dessert de fête!

Eg. (100 g) - 64,01

320

au lieu de 4.-

3.12.-16.12.  L'emballage spécial offre la garantie d'un arôme total environ 14 jours au delà de MIGROS data.

Offre spéciale

Paquet de 250 g

Café de fête 

à l'arôme incomparable, fraîchement torréfié chaque jour.


2.-

au lieu de 2.70

3.12.-9.12. **Multipack** Paquet de 525 g 1.90

2 paquets

Pâtes aux œufs frais

Nouilles 5 œufs*** 

Qualité Migros!

Eg. (100 g) - 28,51

3.-

au lieu de 3.80

jusqu'au 9.12. **Multipack** Boîte de 870 g (poids égoutté 540 g) 3.-

2 boîtes

Un plat de légumes équilibré!

Jardinière de légumes 

«Favorit» composée de petits pois, carottes, salsifis et champignons.

Eg. (100 g) - 44,41

480

au lieu de 6.-

jusqu'au 6.12. **Offre spéciale** 

Le kg

Poulet suisse 

de qualité

frais ou surgelé

480

au lieu de 5.90 frais
au lieu de 5.60 Surgelé

3.12.-9.12. **Offre spéciale**  Reste fraîche pendant 3 semaines après MIGROS data.

Paquet de 500 g (4 portions)

Margarine 

«Sanissa» à base d'huile de tournesol, de pure graisse végétale et de 10% de beurre.

2.-

au lieu de 2.50

Noix géantes de Californie de la nouvelle récolte, 1er choix. 500 g 2.30

A vendre d'occasion

Citroën GS

Année 1971
Boîte de vitesses et embrayage neufs. Très bon état
Expertisée

Fr. 3900.-
Garantie, facilités de paiement

Tél. 026/8 14 64 36-4438

A vendre d'occasion

Ford Escort 1300

4 portes
Très bon état
Expertisée

Fr. 3800.-
Garantie, facilités de paiement

Tél. 026/8 14 64 36-4438

Propriétaires

Si vous désirez transformer rénover embellir votre intérieur je peux vous offrir des prix très intéressants.

Fernand Magnin
plâtre et peinture
1871 Choëx
Tél. 025/4 37 43 36-100761

Machines à laver
linge - vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais.
Garantie d'usine, livraison et pose gratuites.
Grande facilité sans acompte à la livraison.
Réparation toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 026/7 33 25 83-7506

A vendre d'occasion

autochargeuses
pour transporter

souffleurs à foin

Max Roh, machines agricoles
Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 10 90 36-5634

A vendre

Mercedes 280 S

1974, 59 000 km, boîte automatique, accessoires.
Expertisée, reprise
Facilités de paiement

Tél. 027/23 39 38 36-1063

A louer à Sion
Promenade du Rhône 76

splendide appartement 4 1/2 pièces
zone verdure, place de jeux, parc
Loyer HLM, 6 chaînes TV
Libre 1^{er} janvier 76 ou à convenir

Renseignements et visites
Tél. 027/23 12 79 36-303233

Nous cherchons à louer en ville de Sion

local de 50 à 70 m2

Si possible avec vitrine.

Faire offres écrites sous chiffre P 36-32224 à Publicitas, 1951 Sion.

Occasion rare

A vendre

BELLE CHAMBRE À COUCHER

de style Ls XV noyer sculpté comprenant : armoire 3 portes, fronton cintre sculpté, 1 commode, 2 tables de chevet, 1 grand lit canné de 1 m 60 de large, sommier et matelas, lit forme corbeille

1 IMPORTANTE SALLE À MANGER

de style Ls XIII en beau chêne massif, composée de : un long buffet de 2,25 m de long et 1 m de haut, 4 portes et 4 tiroirs avec sculptures, 1 table ovale avec rallonges, 8 chaises rembourrées
Le tout pieds torsadés

EN PLUS : 2 vitrines et 2 fauteuils

Tout massif et bon état

Quantité d'autres meubles

Chez Jos. ALBINI MONTREUX

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Occasions récentes

BMW 2800, 12 000 km
VW Golf, 19 000 km
Opel Kadett, 20 000 km
Renault 4 R, 26 000 km
Renault R 5 LS, 3500 km

Reprise. Facilités de paiement

Automarché - Sion
Route de Condémines 40
Tél. 027/23 39 38 36-1063

Votre centre de montage pour autoradios Blaupunkt

Edgar Nicolas
Service Bosch

Avenue de Tourbillon 43
1951 SION
Tél. 027/23 22 62



A vendre

voitures d'exposition

Volvo 245 1975
Mini 1000 Sp. 1975
Austin Allegro 1300 1975
Innocenti 120 1975

Vente avec rabais de fin d'année

GARAGE BRUTTIN FRERES AUTO ELECTRICITE

AGENCE  

NOES & SIERRE
027/5 07 20 - 5 03 47

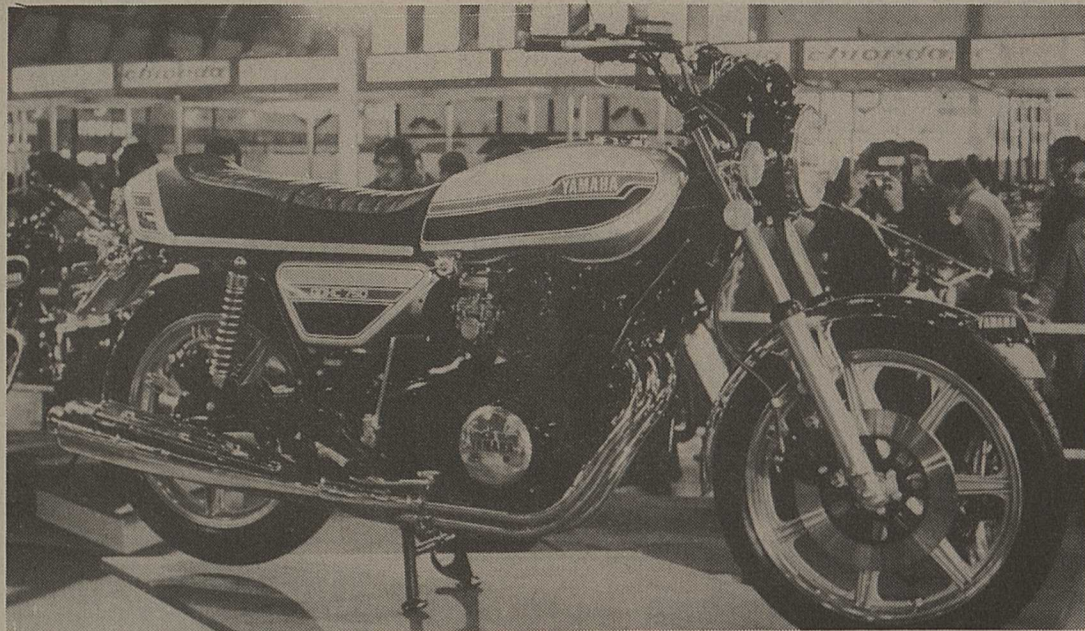
Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

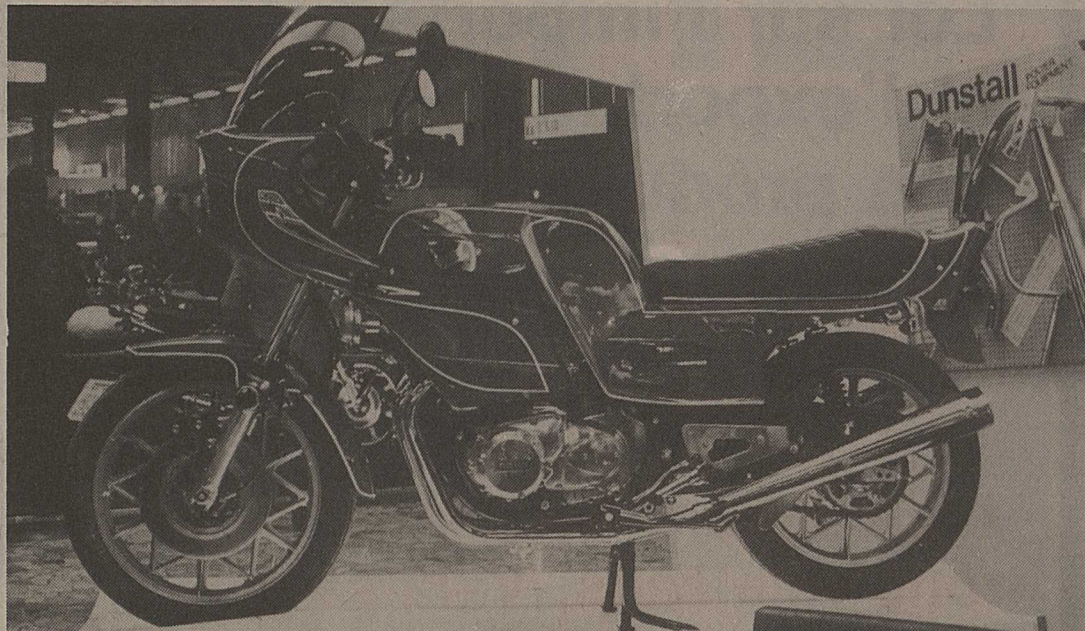
Banque Procrédit
1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom
Prénom
Rue
Localité



La Yamaha 750 : quatre soupapes par cylindre, transmission secondaire acatène



Les Britanniques, techniquement dépassés, visent le marché des accessoires, où ils sont passés maîtres

Salon de Milan

Casque intégral et bottes de cuir

L'Italie relève le défi japonais

Plus que jamais, le Japon, qui avait été, il y a une quinzaine d'années, à la source d'un renouveau motocycliste, semble avoir trouvé un rival à sa hauteur. La 44^e Exposition internationale du cycle et du motorcycle, qui a ouvert récemment ses portes, à Milan, a effectivement prouvé que l'industrie motocycliste italienne, après une longue somnolence, n'entend pas se laisser étouffer par les techniciens nippons.

On le sait, nos voisins transalpins ont toujours éprouvé une grande passion pour la belle mécanique. Dans ce domaine, pourtant, tout spécialement dans celui du deux-roues, ils paraissent avoir trouvé leurs maîtres en la personne des grands constructeurs du pays du Soleil levant, capables de produire, en très grande série, des mécaniques complexes, mais néan-

moins sophistiquées. Mais, qui dit complexité, ne veut pas toujours dire performances, mieux, homogénéité...

Une solution s'imposait alors aux ingénieurs italiens, pour supplanter les techniciens orientaux : améliorer les mécaniques existantes et les équiper d'une partie-cycle supérieure à celle dont sont pourvues les machines asiatiques. Le but semble aujourd'hui atteint...

Au Japon, rien de nouveau...

... Ou presque. Effectivement, Yamaha est le seul constructeur nippon à présenter une machine entièrement nouvelle. La 750 de la marque est dotée d'un moteur trois cylindres, quatre temps, douze soupapes. Des roues en alliage et un disque arrière, pour suivre

la tendance actuelle... Fait à relever, une transmission secondaire à cardan équipe cette intéressante machine.

Chez Honda, Suzuki et Kawasaki, aucune nouveauté n'a retenu notre attention.

... Mais en Italie...

Des machines connues, pour la plupart, mais profondément retouchées, placent les constructeurs italiens à l'avant-garde du marché du deux-roues. N'a-t-on pas vu, par exemple, une moto de 250 cm³ équipée d'un moteur quatre cylindres ? Nous y reviendrons du reste dans une prochaine page, où nous regarderons de plus près le phénomène De Tomaso.

Machine de pointe, la Ducati 900 SS a soulevé l'enthousiasme général. Cette moto monoplace, étudiée spécialement pour les épreuves d'endurance, peut parfaitement s'adapter aux conditions offertes par la circulation de tous les jours. Un excellent freinage, trois disques, et une partie-cycle au-dessus de toute critique la classent, avec une vitesse déclarée de 230 km/h, en tête de l'élite sportive mondiale. Le jury spécialisé italien du Premio Varrone, qui lui a du reste accordé ses suffrages, ne nous démentira pas.

Dans cette même catégorie-reine, la Guzzi 850 Le Mans ne cède que d'un pas à la précédente. Un équipement plus moderne et un freinage encore supérieur à la Ducati, sans oublier la transmission secondaire acatène, la feront peut-être préférer des amateurs de longues randonnées.

Chez Laverda, à côté des superbes machines de haut de gamme, l'on a pu admirer tout à loisir la nouvelle 500 cm³ bicylindres, quatre temps, huit

soupapes, équipée, elle aussi, de roues en alliage et de trois disques. A une esthétique sobre et agréable, elle a encore l'avantage d'allier des performances fort intéressantes.

Chez MV, rien de nouveau, si ce n'est quelques modifications extérieures qui tendent à moderniser la ligne des différents modèles de la marque.

Dans les petites cylindrées, un prototype a retenu notre attention, au stand Aspes. Nous y avons effectivement trouvé un monocylindre 125 cm³, refroidi à eau, équipé d'un double-disque à l'avant et d'une boîte à six vitesses. Si ce modèle est mis en production, il donnera toute satisfaction aux débutants, au cas où le projet actuellement à l'étude, qui vise à diversifier le permis moto en fonction de la cylindrée, entrerait en vigueur.

Evidemment, nous n'avons fait que citer très brièvement les modèles qui mériteraient le plus de l'être. Volontairement, nous avons oublié tous les modèles de terrain qui fourmillent sur le marché italien.

Et les autres...

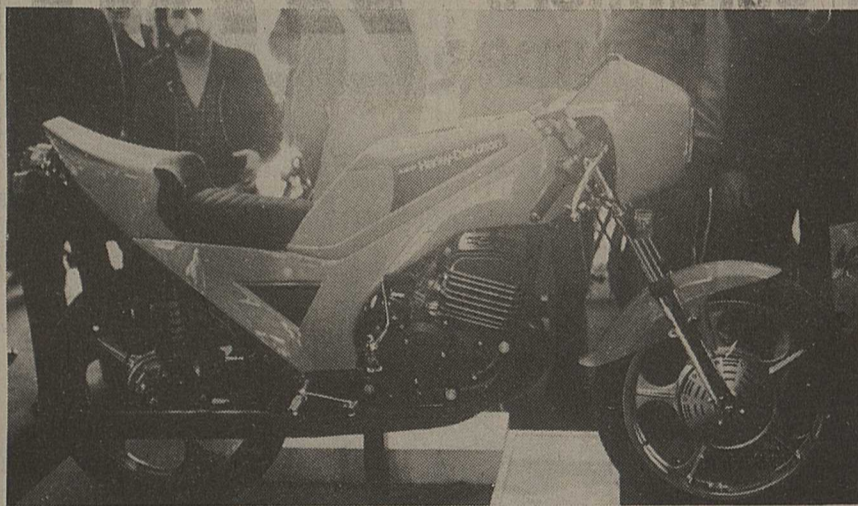
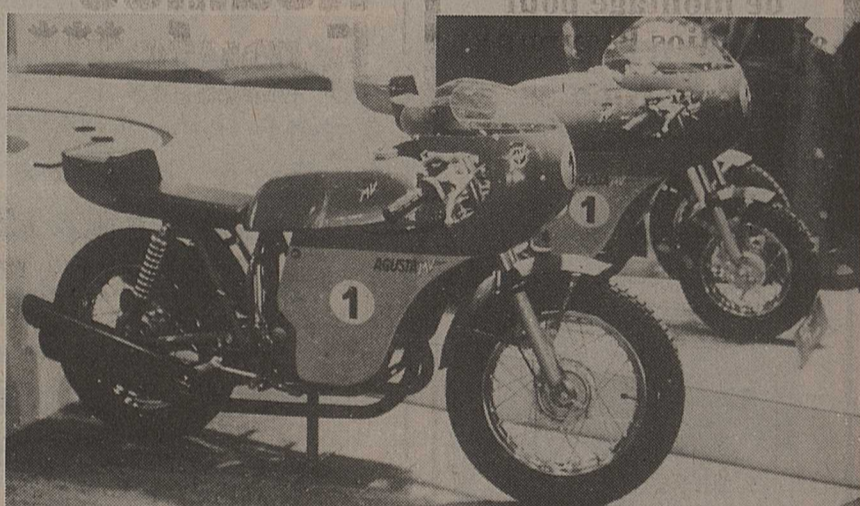
Les constructeurs britanniques semblent assister passivement à la lutte que se livrent Italiens et Japonais. Des modifications esthétiques, quelques améliorations techniques côtoient des accessoires toujours nombreux et d'excellente facture. Les Allemands se reposent quelque peu sur des lauriers acquis voilà bien longtemps, semble-t-il, et les Espagnols se confinent à leur spécialité, le tout-terrain.

Un avenir moins sombre

Certains ont pu croire que la période de récession que nous traversons actuellement influencerait la construction du deux-roues, la dirigeant vers une production axée essentiellement sur la petite cylindrée utilitaire.

Le salon de Milan semble leur donner tort et laisse entrevoir une lutte toujours plus âpre dans le marché des puissantes machines. A ce propos, nous verrons prochainement ce qu'en pense le grand patron de l'industrie motocycliste italienne, Alessandro de Tomaso.

Jacques Tonossi

Harley-Davidson 250 cm³ Café-Racer, une mode nouvelle, un équipement futuriste, un ensemble homogène et intéressant pour les jeunes.

Pour les tout jeunes... MV-Agusta n'oublie pas les futurs champions.

Un cadeau de bon goût,
des meubles de qualité
se trouvent à la

Charly Gaillard,
Porte-Neuve 4, Sion,
tél. 027/22 67 77

Fermé le lundi

BOUTIQUE
SCANDINAVE

Occasion

Chariots élévateurs

Clark, électriques

Tél. 021/22 45 47
Sarteco SA, avenue Ruchonnet 3
1003 Lausanne.

140.156.315

Cherchons à acheter en Valais

immeubles et
appartements HLM

nouvellement construits
(moins d'une année).

VAL PROMOTION SA, case postale 193
1950 Sion 2 - Tél. 027/23 34 95

36-2653

Quand la loi pousse au renchérissement...

Au lieu de combattre la hausse des prix, la loi prévoit le subventionnement d'entreprises privées.

Au lieu d'abaisser les tarifs douaniers, la loi prévoit des suppléments de prix sur des produits alimentaires provenant des pays du Marché commun.

Au lieu de faciliter le libre-échange, la loi prévoit le réintroduction de taxes douanières sur des produits alimentaires provenant des pays de l'AELE.

La hausse du coût de la vie à peine ralentie, voilà que le Conseil fédéral offre aux consommateurs une nouvelle forme de renchérissement, prévu par une loi dont les effets ne tarderont pas à se développer largement. De tout temps, nous avons combattu l'inflation, qui n'est autre qu'une vaste escroquerie au pouvoir d'achat de chacun. Nous ne voulons donc pas d'une loi qui impose aux consommateurs des hausses voulues par un gouvernement qui pousse ainsi au renchérissement.

Le 7 décembre à la loi sur
l'importation et l'exportation
de produits
agricoles transformés.

non

Ménagères, retraités, contribuables, soyez sur vos gardes! Ne mettez pas le doigt dans l'engrenage des subventions publiques aux entreprises privées.

Comité contre le renchérissement
légalisé de produits alimentaires,
Case postale 3013, 3000 Berne 7.

Loi sur l'importation et l'exportation des produits agricoles transformés

Agriculteurs valaisans, vignerons valaisans, Valaisans, nous demandons que Berne intervienne pour restreindre les importations de vins blancs sous verre.

Dans la négociation, l'appui du Valais à la loi fédérale sur l'importation et l'exportation des produits agricoles transformés aura du poids.

Votez « OUI »
le 7 décembre 1975

TOURING CLUB SUISSE

Office de Sion
Rue des Cèdres 7
1950 Sion
Tél. 027/23 13 21



vous propose la découverte de la Tunisie

vols, transferts, excursions, pension complète

8 jours dès Fr. 750.-

Veillez nous demander le programme détaillé.

Nous sommes également le spécialiste pour tous voyages organisés, trains, bateaux, avions, voitures et groupes.

Occasions

- 1 table à rallonges, noyer, 120 x 85 x 77 cm et 4 chaises, le tout 125.-
- 1 très joli buffet, noyer, 170 cm larg., 48 cm prof., 75 cm haut., avec dessus 57 cm (vitrine) 195.-
- 1 magnifique buffet anglais, bois massif, 160 cm larg., 90 cm haut., 60 cm prof. 165.-
- 1 buffet anglais, très foncé, 170 cm larg., 100 cm haut., 65 cm prof. 95.-
- 1 beau bureau moderne, 160 x 85 x 75 cm état de neuf 245.-
- 1 bureau, 88 cm larg., 50 cm prof., 67 cm haut. 75.-
- 1 table de cuisine, 100 x 70 x 75 cm 115.-
- 1 machine à coudre à pédale 45.-
- 1 machine à coudre à main 85.-
- 1 machine à calculer électrique avec bande de contrôle, Precisa 95.-
- 1 machine à écrire de bureau, Hermès 5, révisée, avec tabulateur 145.-
- 1 montre-bracelet pour homme, automatique et calendrier, parfait état 45.-
- 1 montre-bracelet pour dame, 14 car. or 75.-
- 1 guitare à l'état de neuf 95.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons, 60 basses, état de neuf 395.-
- 1 téléviseur Philips avec antenne, garantie Grundig, 10 disques, 48 x 24 x 28 haut. 105.-
- 1 pose de radio pour auto, Blaupunkt, 3 longueurs d'ondes, 12 volts 65.-
- 1 beau meuble en bois, radio-tourne-disque Grundig, 10 disques, 48 x 24 x 28 haut. 145.-
- 1 mini-vélo à l'état de neuf 185.-
- 1 vélo pour garçon 8-12 ans, état de neuf 185.-
- 1 magnifique vélo pour jeune homme, 10 vitesses, état de neuf 325.-
- 1 paire skis Hagan, 160 cm long., avec fix. 25.-
- Souliers de ski de 10.- à 45.-
- Souliers de hockey avec patins de 10.- à 25.-
- 1 veston en cuir pour homme, taille 52 95.-
- 1 joli veston en daim pour homme, taille 52 75.-
- 1 magnifique manteau fourrure (perse) pour dame, taille 46, état de neuf 685.-
- 3 jupes, 2 paires pantalons longs, 2 robes et 1 manteau d'hiver pour dame, taille 42, le tout 35.-

E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport : tarif CFF 05-305439

Une Husqvarna de Suède



Renseignements:
F. Rossi, Martigny
Avenue de la Gare 29
(4e étage)
Tél. 026/2 26 01

A vendre

tonneaux
à distiller, bois et plastique, avec ou sans portette ainsi que

bonbonnes
neuves et d'occasion
Contenances diverses
Prix intéressants

S'adresser au
037/24 08 31
ou 037/45 18 84
17-892

A vendre

OSSA 250 Trial

Parfait état
Cédée à Fr. 850.-

Tél. 026/5 35 83
(appartement)
ou 5 45 66
(travail)
■ 36-401154

Garages préfabriqués dès Fr. 1980.-
Pavillons de jardin dès Fr. 995.-
Portes basculantes dès Fr. 298.-
Portes anti-feu Fr. 238.-
Portes Universelles Fr. 198.-
Portes d'entrée Fr. 248.-
Gouttières compl.
Plaques pour toitures, façades et revêtements.
Étagères. Bacs à fleurs.
Du stock, monté ou non monté. **Prix dérisoires!**
Tél. 021/37 37 12 tout de suite

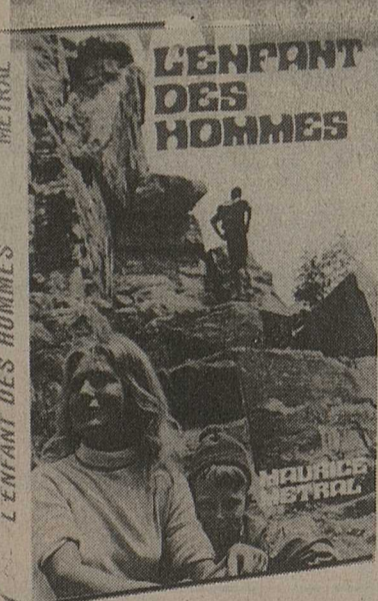
A vendre

Ford Capri 1600 XL

Mod. 70, 59 000 km
Prix intéressant

Tél. 027/31 14 79
Heures des repas
■ 36-303232

LE LIVRE CADEAU 1975



Fr. 19.50

Vente aux Editions de la Matze, Pré-Fleuri 12, 1951 Sion
(Une simple carte postale suffit)
ou en librairie et dans les kiosques Naville.

36-2232

*Coutureuse
tissus coteux
Etains artisanaux*
Exposition à la Maison de la Diète, rue des Châteaux
Sion, du 8 au 13 décembre
ouvert jusqu'à 20h.

Toutes constructions plastiques en PCV, PPR, etc.

Mobilier de laboratoire
Gabarit pour passages de dalles

L. TAPERNOUX

1233 BERNEY/GE - Tél. 022/57 11 06 - 57 29 60
18-5626

Soyez prêt au départ en tv couleur!

Innsbruck 1976 4-15 Février
Jeux Olympiques d'Hiver

Votre nouveau TV couleur, chez vous pour

94.-

par mois, TOUT compris. Sans caution. Avec la certitude qu'il est réellement garanti contre

TOUS LES RISQUES.

Profitez-en! téléphonez:

Gérald Rattaz

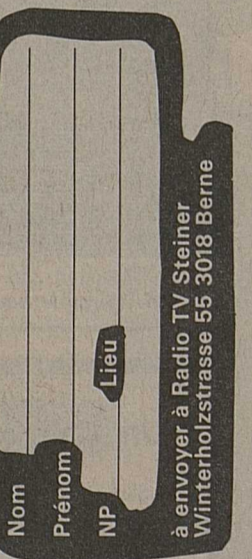
Tél. 027/22 17 19

Case postale 173
1950 Sion 2. Nord

vient chez vous, vous expliquer comment profiter du Système Steiner.

RADIO TV STEINER

J'aimerais savoir ce qu'est le Système Steiner



Une nouvelle manière de vivre...

Du cuir « Mammouth » a été choisi pour le modèle sportif, élégant DS 15. Il s'agit d'une vachette de premier choix d'épaisseur 5 mm d'épaisseur. Les lignes galbées sont soulignées par les coutures de sellier.

Avec ce modèle, De Sede montre, une fois de plus, sa maîtrise dans le travail du cuir.

L'élément de base du modèle DS 15 peut être combiné avec des tabourets, des éléments de coin et de finition et avec des tables assorties. Malgré les dimensions relativement petites, le modèle offre un confort extraordinaire. Les rembourrages sont en bultex et caoutchouc mousse.

anthamatten meubles sa
1890 St. Maurice

«Sedeland» de deSede chez

Rôtisserie Les Mazots



deux propositions
de notre carte
de mets

- Spécialités au feu de bois
- Raclette à discrétion

Chaque mercredi soir musique d'ambiance

Se fait un plaisir de vous accueillir
Markus Oggier, chef de cuisine
3956 Salquenen, tél. 027/55 29 25
36-12743

Le sport le plus beau du monde !

FERRERA SPORT

Skis et habillement de haut standing

Via Bognanco, Domodossola

Tél. (0324) 29 74

On parle le Walser

46-1907-124

**Instant
Instant
Instant Offset**



Fournissez-nous
un original !
Nous l'imprimons,
en toutes quantités,
dans les plus
brefs délais.

Pré-Fleuri 10
1950 SION
027
23 19 05

L'imprimé rapide à l'épreuve des prix

A vendre

**meuble
combiné**

200 cm long
sur 180 cm hauteur

Payé Fr. 200.-

Cédé Fr. 90.-

Tél. 026/2 41 76

■ 36-401162

A vendre

**fourneau
en pierre
ollaie**

S'adresser au
026/6 25 95

36-32231

**Tous
transports
déménage-
ments rapides**

M. TORNAY
Lavey
Tél. 025/3 60 28
Massongex
Tél. 025/4 59 77

Montre unisex,
argent, antichoc,
antimagnétique,
bracelet cuir 169.-

Montre dame,
chromée, antichoc,
antimagnétique,
étanche,
bracelet cuir 69.-

Montre homme,
chromée, antichoc,
antimagnétique,
étanche,
automatique,
bracelet cuir 98.-

Montre dame,
chromée, antichoc,
antimagnétique,
étanche,
automatique,
bracelet cuir 139.-

Montre-réveil
« Brain Matic »,
antichoc,
antimagnétique,
étanche,
automatique,
bracelet cuir 239.-

Chaque prix: une performance!

PLACETTE

Monthey ☀ P
Sion
Sierre ☀ P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super -.88“

**« A la clé
de la bonne occasion »**

VW Golf, 2 p., vert falaise 1975	2 000 km
Audi 80 LS, 4 p., orange 1975	11 500 km
Mercedes 280 CE, vert mét. 1974	15 000 km
Renault 16 TS, bleue 1972	56 000 km
Renault 5 LS, orange 1975	9 000 km
Ford 2000 GT, brun mét. 1972	65 000 km



Sierre A. ANTILLE Sion
027/55 33 33 027/23 35 82

Représentants :
J. Rossier, Granges Tél. 58 15 13
G. Brunello, Grône Tél. 58 17 60
G. Praz, Sion Tél. 22 53 28

**Erika Werner
chirurgienne**

par
Heinz G. Kosalik



Copyright by
Editions Albin Michel, 160
Paris et Cosmopress, Genève

— Funérailles ! dit Plattner honnêtement.
— Cette déposition peut être jugée nulle et non avenue si l'on représente la brave sœur Lutetia décédée, comme une vieille femme sclérosée qui confond les noms et les lieux.
— Non. Ses déclarations sont trop précises : le lieu, l'heure, les personnes, tout est exact.
— Et de surcroît, elle est morte !
— Mais sa déclaration a été écrite devant témoins. La sœur supérieure a certifié qu'elle avait sa pleine raison. Le prêtre qui est venu après moi, pourra le témoigner.

— Ce sont des arguments pertinents, néanmoins il faut tenir compte de toutes choses. L'adversaire à l'atout en main. Vieillesse complète, et la déposition n'est plus une preuve valable. Serment de Bornholm, il le prêtera. L'attestation donnée par un groupe de psychiatres sous la direction du professeur Berrenrath qu'Erika Werner est une malade mentale...

— Quoi ? » Plattner bondit : « Je n'en savais rien. » Il donna un coup de la paume de la main sur la table du procureur. « C'est une ignominie ! C'est... »

— Un atout de l'adversaire, cher maître. Vous voyez, ils usent de tous les moyens. Et je crains que ce soient des preuves contraires qui conduiront le tribunal à prononcer l'acquiescement du Dr Bornholm.

— Le plan de Bruno Herwarth qui montre exactement comment Bornholm a pu...

Le procureur, levant la main, coupa la parole à Plattner :

— Une théorie, rien de plus.
— Elle coïncide avec la déposition de sœur Lutetia qui a vu le même trajet.

— Bon. Ça serait un indice. Peut-être y en a-t-il un ? Personne n'avait pensé à cette vieille religieuse, et soudain elle s'est manifestée. Peut-être qu'un malade a vu

Bornholm ? Il se peut que quelqu'un ait été à une fenêtre, pour prendre une bouffée d'air et ait aperçu Bornholm et la jeune fille.

— Comment le vérifier au bout de deux ans ?

Plattner hocha la tête, désespéré. Aucun des malades à ce moment-là, n'a été au courant de l'événement. Rahtenau a élevé un mur autour de son hôpital. La presse elle-même n'en a rien su. (C'est dire quelles mesures ont été prises !) Et quand bien même dix malades auraient par hasard, vu Bornholm cette nuit-là... aucun d'eux n'a eu une arrière-pensée, aucun d'eux n'a de raison de dire quelque chose, car personne, parmi les malades, n'a su ce qui s'était passé à la salle d'opération.

— Il faudrait revoir la liste des malades à ce jour, les rechercher et les interroger. Ce serait facile de connaître leurs noms... cela peut représenter des mois d'enquêtes...

— Si elles donnaient un résultat...

— Et tout ce temps-là, Mlle Werner est sous les verrous, et elle est innocente ! Elle en a encore pour six mois, sans compensation à sa libération. C'est impossible ! voyons.

— Pourquoi aussi cette imbécile a-t-elle fait cet aveu ! cria le procureur, furieux.

(A suivre.)

Pour vos cadeaux
un luminaire
de style ?

Pourquoi pas !

ÉLECTRICITÉ S. A.

Avenue de la Gare 46, Martigny, 026 / 2 41 71

présente une éblouissante collection de

LUMINAIRES DE STYLE

Renaissance Régence Directoire Regency
Louis XIII Louis XV Napoléon III Empire
Louis XVI Rustique

élégance de lignes

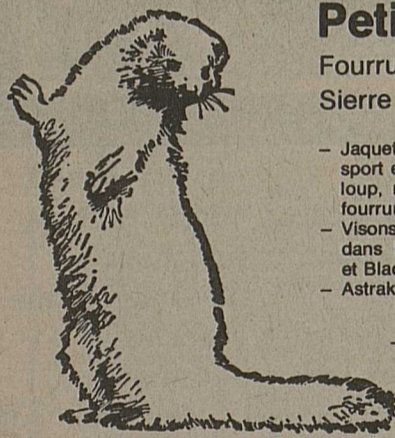
finition impeccable



Nouveau !

Notre boutique
«Le chaland qui passe»

Braderie permanente d'articles
de qualité offerte à des prix
sacrifiés, provenant de nos fins
de série.



Petit-Carroz

Fourrures
Sierre

- Jaquettes et manteaux sport et ville
- loup, renard, lynx et autres fourrures nobles
- Visons canadiens et SAGA dans les coloris Lunaraïne et Blackglamma
- Astrakan russes et Swakara

- Très grand choix en écharpes et chapeaux dont les dernières teintes en vison Koh-Hi-Noor et Shadow Silver-blue



Tante Claire a acheté pour vous mille cadeaux - des petits
et des grands - et elle offre à chaque
client* cet ange de Noël à placer sur une porte ou sur une fenêtre.



Nous vous invitons cordialement à jeter un coup d'œil au Pays merveilleux des mille cadeaux Mercure, maintenant.

Une fois de plus, Tante Claire a apporté chez Mercure des merveilles du monde entier: des petites, des plus grandes, des savoureuses, des pratiques, des romantiques... il y en a pour

tous les goûts et pour toutes les bourses. Et comme toujours, à l'époque où tous les autres n'ont pas le temps, dans le magasin Mercure, chez Tante Claire, on vous sert fort aimablement et on vous fait des paquets splendides. Si vous le désirez, nous nous chargeons aussi de l'expédition de vos paquets. Et n'oubliez pas d'emporter votre

Tante Claire l'a fait imprimer sur des feuilles transparentes. Elle aimerait le voir orner de nombreuses portes d'entrée et cages d'escalier ternes et se détacher, la nuit, sur les fenêtres illuminées. Un message de Noël adressé aux voisins, aux amis, à des inconnus. Nous nous réjouissons de votre visite!

jusqu'à épuisement du stock

MERCURE paré pour Noël

Le plus grand choix de baguettes pour cadres

J. Delavy-Dayer

PAPETERIE
Atelier de reliure
et encadrements
SION
Rue de la Porte-Neuve
Tél. 027/22 14 33

Cadeaux utiles



Le beau cadeau

Horlogerie - bijouterie



Grand-Pont - SION
Tél. 027/22 23 44

36-2610

Extraordinaire !

Le puissant aspirateur-balai Philips de 450 watts, tube acier, brosse delta et suceur. **Garantie 1 an**

Prix de catalogue Fr. 179.-
Notre prix Fr. 98.-

Renvoi dans les 5 jours en cas de non-convenance.

MetroSA
vente correspondance
case postale 555
1701 Fribourg
Tél. 037/34, 18 65

17-374

A vendre d'occasion

- 1 chargeuse à fumier sur pneus
- 1 pompe d'arrosage 70 m³, 60 m/h, avec moteur diesel sur chariot
- 1 presse haute densité

Bonvin Frères

Machines agricoles, 1950 Sion
Tél. 027/22 80 70

36-2860

VALAYSPORTS S.A.

Le nouveau magasin de sports de MONTHEY
Rue Pottler Tél. 025/4 64 63

AVIS À TOUS LES SKIEURS...

Pour quelle raison achetez-vous une fixation Salomon dans n'importe quel magasin d'articles de sport quand on peut (comme l'admet la maison Salomon en posant des affiches dans ces magasins) acheter de telles fixations à un prix beaucoup plus intéressant chez

VALAYSPORTS SA À MONTHEY

FIXATIONS : EXEMPLES

	Prix catalogue	Vendu
Salomon 111	Fr. 118.-	50.-
Salomon 222	Fr. 125.-	100.-
Salomon 444	Fr. 158.-	120.-
Salomon 505	Fr. 198.-	142.-
Salomon 555 équipé	Fr. 230.-	190.-

Tous les nouveaux modèles de fixations MARKER, LOOK, SALOMON en stock.

SOULIERS : EXEMPLES

	Prix catalogue	Vendu
Kastinger Grand Prix	Fr. 450.-	250.-
Kastinger Royal Spider	Fr. 390.-	210.-
Kaber Vega	Fr. 300.-	180.-
Kaber Compétition	Fr. 400.-	250.-
Nordica Super	Fr. 330.-	180.-

Tous les nouveaux modèles NORDICA, KABER, LANGE en stock.

SKIS : EXEMPLES

	Prix catalogue	Vendu
Spalding C 710	Fr. 398.-	298.-
Rossignol RST	Fr. 598.-	398.-

Tous les nouveaux modèles FISCHER, ROY, SARNER, K2, VÖLK, HEAD en stock.



SUR NOS ECRANS

par
Hermann
Pellegrini



PARFUM DE FEMME

Réduit à sa trame, à son squelette, ce film décrit l'itinéraire d'un officier de carrière devenu aveugle à la suite d'une explosion. Il part de Turin et se rend à Naples, en passant par Rome. Pourquoi ce voyage ? Giovanni, l'ordonnance qui l'accompagne, découvre dans la valise de son patron deux objets : la photographie d'une jeune fille et un pistolet. Cette découverte ouvre deux pistes contradictoires. Le soldat déchu, qui n'accepte d'ailleurs pas son infirmité, va-t-il rejoindre la femme qui l'aime ou prépare-t-il son suicide ?

Cette donnée très simple se ramifie en de multiples thèmes et tout au long de l'itinéraire géographique se précisent le vrai caractère de l'aveugle, les motifs de son voyage, le pessi-

misme foncier du cinéaste. Dino Risi étudie avec un humour corrosif les rapports de l'aveugle et de l'ordonnance, rapports qui évoluent de l'autoritarisme militaire au paternalisme. Dans ce dernier sentiment apparaît même une légère touche d'affection paternelle. Le voyage favorise les rencontres, les retrouvailles. Celui-ci en comporte de très nombreuses, toutes très savoureuses, et servent à dessiner la personnalité complexe du personnage principal.

Au départ, Fausto, l'ancien officier de cavalerie ne sa déchéance, repousse la pitié. Hautain, élégant, orgueilleux, il entend vivre comme tout le monde, plus intensément même. Il ne peut plus voir les femmes, mais il devine leur

présence à leur parfum. Il les recherche, l'imagination portée à son comble, avec l'aide de son compagnon. Elles sont pour lui des instruments de plaisir et non des occasions de rencontres amoureuses. Il veut rester seul maître du jeu et cette détermination l'amène à s'enfermer dans une carapace de cynisme. Il apprend à Giovanni à se méfier des femmes, le détrompe sur la fille dont il est amoureux. Il connaît la force de sa séduction. Il sait aussi que sa détresse suscite des élans de tendresse. Mais il les décourage et cette attitude s'inscrit dans la logique du personnage. « Je crois que toutes les femmes aimeraient avoir un aveugle comme compagnon, explique Dino Risi. Car c'est un homme condamné à être fidèle. Et c'est très important, surtout pour une femme qui aime. Se sentir indispensable à l'homme qu'elle aime, c'est, je crois, pour une femme l'une des conditions les plus belles, les plus rêvées. »

Or Fausto ne veut avoir besoin de personne. Et surtout pas de Sara (la photographie) dont il repousse l'amour, parce qu'il croit deviner sa pitié.

Et pourtant, cet être triomphant, superbe, plein de vie, craquera. Sous sa feinte désinvolture se cache une grande vulnérabilité. Son effondrement est subtilement préparé. Il n'éclate pas d'un coup. La carapace se fendille avant de voler en éclats. Malgré son athéisme, il demande l'absolution à un prêtre de sa parenté. Il cesse de considérer Giovanni



Parfum de femme, avec Vittorio Gassman, un acteur prodigieux.

comme un souffre-douleur, s'attendrit quelques instants auprès de Sara. Et surtout, il doit reconnaître sa lâcheté, lorsqu'il refuse de se suicider. Il accepte « l'autre », la dépendance. S'agit-il d'un retournement profond ou passager ? Ne fera-t-il pas payer demain à sa femme sa faiblesse ?

Dino Risi se défend d'avoir voulu donner une fin heureuse à son film. « Maintenant, a-t-il précisé, la vie reprend, et il n'est pas évident que la fin soit vraiment une conclusion heureuse. Peut-être au bout d'une semaine, les idées noires reprendront-elles le dessus et se suicidera-t-il pour de bon malgré la présence de la jeune fille. » « Sais-tu marcher avec un aveugle ? » demande Fausto à Sara.

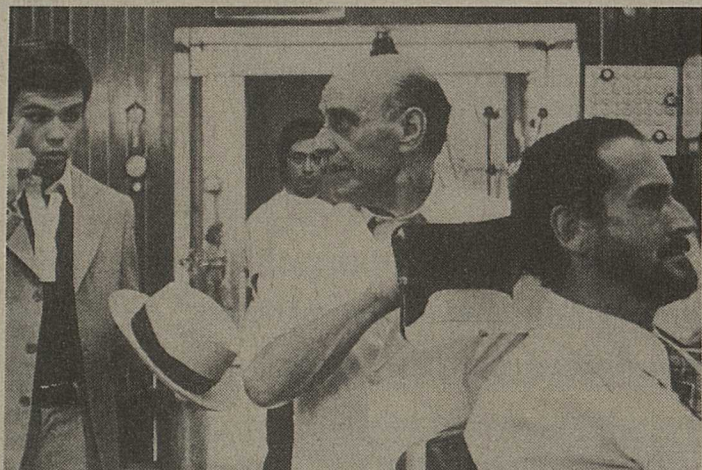
En quittant le garçon qui l'a accompagné, Fausto lui adresse cette remarque : « Tu as appris beaucoup de choses, tu as vu comment un homme est fait. » Cette conclusion résume le voyage initiatique des deux pèlerins, autre thème important du film. *Parfum de femme*, c'est aussi l'histoire d'une initiation parfois brutale. Aux côtés de Fausto, Giovanni découvre de nouveaux aspects de la vie et il mûrira au contact de l'adulte. Une scène lumineuse résume l'évolution du garçon, sa lucidité péniblement apprise. Elle se situe sur un balcon où il attend son maître qui prend son plaisir avec une prostituée. La fille de la prostituée lui sourit. Ils se comprennent. L'instant d'après, il refusera les avances de la mère. Giovanni parle peu, ne se livre guère. Mais parfois une grande tendresse passe dans son regard, imprègne ses gestes, même si la crainte le tenaille face au fauve impulsant mais terrible qu'il sert.

Ne croyez pas que Dino Risi traite son sujet sur le mode tragique. Constamment, il provoque le rire, mais un rire qui

s'étrangle dans notre gorge. *Parfum de femme* porte à son apogée sa méthode : faire rire à partir de données dramatiques. « C'est ma disposition naturelle, être capable de rire de choses sérieuses, ce qui ne veut nullement dire s'en moquer. Mais je crois qu'avant d'être une démarche de créateur il s'agit là d'une attitude dans et devant la vie. La vie elle-même est hybride et brasse tous les genres, passant sans cesse du rire aux larmes, et ignorant le cloisonnement des genres », a-t-il déclaré. Il agit ainsi en moraliste pour qui « le comique est l'instrument et le gage de la lucidité, mais aussi le masque pudique de la compassion. » (Michel Mamin, Valeurs actuelles)

L'espace me manque pour louer comme il convient la réalisation parfaite de *Parfum de femme*, son écriture nette, elliptique, sa construction équilibrée, le pittoresque des personnages et des notations et surtout la composition grandiose de Vittorio Gassman, dans le rôle de l'aveugle.

Sion, cinéma Arlequin



Fausto, l'aveugle se venge sur ses proches de son humiliante infirmité.

Une grande première à Martigny : LE GITAN de José Giovanni

Valaisan de cœur et d'adoption, José Giovanni a réservé la primeur de son dernier film aux spectateurs du Vieux-Pays. Il présentera lui-même *Le gitan*, le 9 décembre, au cinéma Etoile de Martigny. Tirée de son roman *Histoire de fou*, cette œuvre nous replonge dans le « milieu » que Giovanni a connu de près, à la suite d'une erreur de jeunesse. Cette expérience très particulière est la source unique de ses livres et

de la plupart de ses films, œuvres dans lesquelles il mêle le vécu et la légende. D'Abel Davos (*Classe tous risques*) à François Holon (*Ho*) en passant par Gu (*Le deuxième souffle*) et *Le gitan*, « la saga se déroule et se complète avec les mêmes haines : les tueurs ont toujours les mêmes tendresses, que ce soit pour leurs armes, pour leur voiture, une femme, un oiseau dans une cage, et la même infaillibilité, le même parti-pris

exclusif, celui d'un « en-dehors », d'un monde à part, si étrangement nommé le « milieu », qui a son langage, ses gestes, ses marques. » (Bruno Vincent) *Le gitan* n'appartient pas vraiment au « milieu ». Il le côtoie seulement et s'en distance par un enracinement profond dans une société marginale, dont tous les membres sont solidaires dans le malheur, l'errance.

Nous retrouvons, dans *Le gitan*, le commissaire Blot du *Deuxième souffle*. Il affronte ici une sorte de loup solitaire et fier, Hugo Sennart dit le « gitan », personnage central du film dont le destin croise celui de Yan Kuq, un vieux truand perceur de coffres-forts. Le film est construit sur cette rencontre involontaire et la double chasse du commissaire Blot qui poursuit le cambrioleur et le gitan, un « héros dur mais fragile ». Cette définition a été donnée par Giovanni qui ajoutait : « Un gars qui sait se servir d'un revolver doit aussi savoir pleurer, sinon ce n'est qu'une brute. »

Comme la plupart des membres de sa race, Sennart a été rejeté par la société et ce rejet l'a transformé en un criminel redoutable qui a accumulé contre la société une forte dose de haine. Sa fragilité provient des attaches qu'il a conservées avec sa famille, son enfant. A plusieurs reprises, Giovanni souligne cette faiblesse dans de très belles scènes : le dialogue final avec son fils ou un autre enfant rencontré par hasard, les brèves rencontres avec ses frères de race ou avec un vétérinaire qui, après l'avoir soigné, lui demande un seul salaire : une poignée de main.

La sympathie de Giovanni va aux hors-la-loi, mais cette attitude n'exclut pas l'objectivité. Du métier de policier, le cinéaste décrit tous les aspects, les plus louables et les plus discutables. Dans cet implacable jeu de la mort, poursuivants et poursuivis ne se ménagent pas. Et pourtant, cet affrontement sanglant n'empêche pas la naissance d'un sentiment réproche d'estime, entre les caïds en tout cas. Tenant à sa merci le commissaire Blot, le gitan ne



José Giovanni présentera son dernier film à Martigny au cinéma Etoile, le mardi 9 décembre.

se venge pas, il le relâche. Le policier, signe de reconnaissance, laisse à son adversaire le temps de filer, avant de prévenir ses collègues. Curieuse ambiguïté, qui d'ailleurs se manifeste quelques fois au cours d'un récit habilement conduit et fort bien interprété par Alain Delon, Paul Meurisse, Annie Girardot, Renato Salvatori, Maurice Biraud et Marcel Bozuffi.

Ce film policier tranche sur la production courante par ses brusques dérapages vers la tendresse, entre deux scènes violentes, par le mélange de mythe et de la réalité, par un ton d'authenticité qu'expriment avec bonheur le dialogue vrai, les gestes, les attitudes.

Giovanni ne juge pas, n'excuse pas, il montre des fautes mus par des sentiments très forts ou une cupidité sans limite. Aux spectateurs revient la tâche de considérer lucidement les actions et les comportements présentés, sans se laisser prendre par la séduction qui sourd de l'écran et qui agit sur l'inconscient. La violence ne constitue jamais une solution normale, acceptable. Elle entraîne automatiquement la répression, la vengeance, donc de nouvelles violences, et, dans cette escalade, toutes les valeurs humaines s'effondrent, quelle que soit l'origine de la révolte.

Une première vision privée de *Gitan* m'a permis de constater que l'écriture cinématographique de Giovanni s'était affinée, tendant vers un maximum d'efficacité. Sa souplesse, sa variété servent le récit, de même que les décors fort bien choisis et l'accompagnement musical.



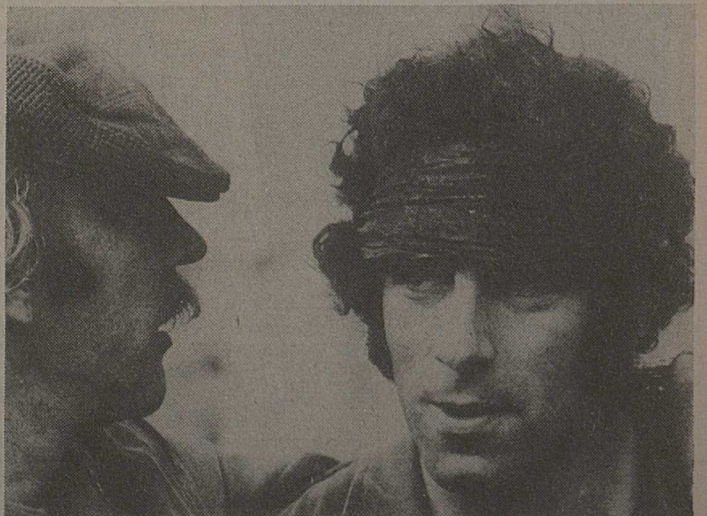
Buster Keaton l'incomparable.

Qual des Orfèvres, de Clouzot. Ce film a été réalisé en 1947. Son intrigue policière importe peu. En revanche, l'atmosphère des bureaux encombrés de la police judiciaire, ou d'un music-hall de Montparnasse, est évoqué avec un réalisme jamais surpassé. Clouzot se sert du prétexte d'une enquête pour présenter sa galerie personnelle de monstres. C'est un des meilleurs films de Clouzot qui a su parfaitement diriger Louis Jouvet. (Saint-Maurice, Zoom).

Gatsby le magnifique, adaptation fidèle du roman de Fitzgerald. La reconstitution fastueuse de l'atmosphère des années vingt éclipsé l'aventure romantique de Gatsby et de Daisy. (Monthey, Montheolo).

Harold et Maude, une comédie burlesque traitée dans un esprit baroque et farfelu. (Monthey, Plaza).

Les espions. Le scénario poussif de ce film d'Irvin Kershner raconte les aventures de deux agents du contre-espionnage américain cafouilleux et ahuris. Ils sont chargés de faire passer à l'Ouest un gymnaste soviétique. Ils courent de Paris à Londres et de bagarres en assassinats. Mais leur maladresse les plonge dans un pétrin invraisemblable. La sauce est épaisse et rend lourd à digérer cette laborieuse copie de *Mash*, dans un autre contexte. Les mêmes comédiens Elliott Gould et Donald Sutherland, jouent dans les deux films. (Sion, Lux, du 1^{er} au 4 décembre).



Les espions : Donald Sutherland, Elliott Gould



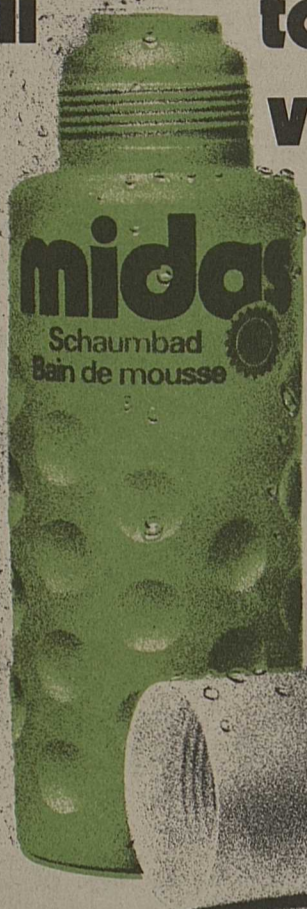
Le gitan avec Alain Delon

Nouveau et exclusivement à la Coop!

midas

le bain-mousse

qui tonifie,
vivifie et
traite tout
à la fois!



midas contient...
des principes actifs d'agrumes et de l'huile de tournesols.

midas développe...
une mousse abondante qui se conserve pendant longtemps et double le plaisir du bain!

Flacon à 250 ml
(suffit largement pour
12 grands bains)

4.20
seulement

coop

Coop

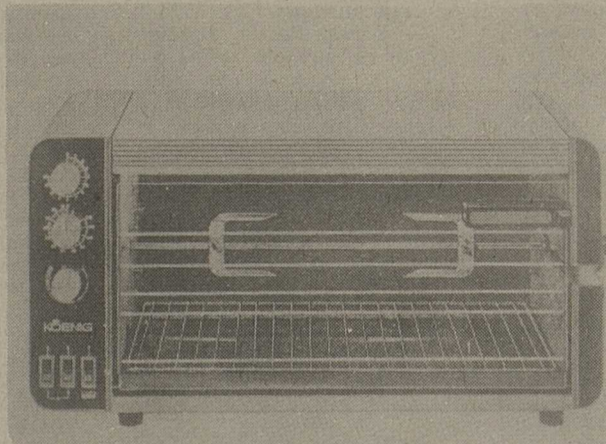
Fefferlé & Cie SA
SION

MACHINES
MÉNAGE-OUTILLAGE
QUINCAILLERIE
JARDINAGE
ROBINETTERIE, ETC.
SERVICE
APRÈS-VENTE

ROUTE DES RONQUOZ
TÉL. 027/22 10 21

Le cadeau rêvé
de chaque ménagère...

Gril Koenig



Four - Rôtissoire - Supergril
Autonettoyant - Minuterie 120 minutes
Programmateur de 12 heures

Heures d'ouverture
7 h. 30 à 12 h. - 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi de 7 h. 30 à 12 h.

ATLANTIS SA

Revêtements de sols

MARTIGNY

Av. du Gd-St-Bernard 16

Tél. 026/2 48 61 - 62

GRANDE EXPOSITION-VENTE

de

TAPIS D'ORIENT

Un des plus grands choix de Suisse romande :

Plus de **1500 pièces** de toutes les provenances,
garanties d'origine, dont certaines uniques de grande valeur :

KIRMAN - GHOUM - BOUKARA pakistanais et russe - KECHAN
AFGHAN - HAMADAN - SPARTA - KARADJA - HINDO MIR
SERABEND - HERITZ - BELOUDJ - BACHTIAR - ANATOL
MOSSOUL - TEBRIZ - KURDI - KASCHGAI - KOUHI - SAROUC
TURKMEN YAMOUTH - CESAREE SOIE ANCIEN - KILIM - BERBÈRE
etc.

ainsi que

magnifiques TAPIS SOIE ANCIENS

HEREKE SOIE - BELOUDJ SOIE - GHOUM SOIE, etc.

Grand choix de **moquettes bord à bord** à partir de **Fr. 17.- le m2** 100 % nylon

VAL-D'ISÈRE: VERS UN PREMIER COUP D'ÉCLAT?

Bernadette Zurbriggen, la plus rapide

Les Autrichiennes avaient dominé la veille. Mais les Suissesses se sont réveillées le jour de la non-stop féminine de Val-d'Isère. Sur cette piste longue de 2 km 150 (555 mètres de dénivellation), Bernadette Zurbriggen a signé le meilleur temps (1'27"38) devant Marie-Thérèse Nadig (1'27"82). La puissante Valaisanne avait à disposition ses fameux skis de plus de deux mètres. Il semble qu'elle soit en forme optimale pour marquer de son empreinte cette première épreuve de la coupe du monde 1975-1976. La descente féminine officielle aura lieu aujourd'hui.

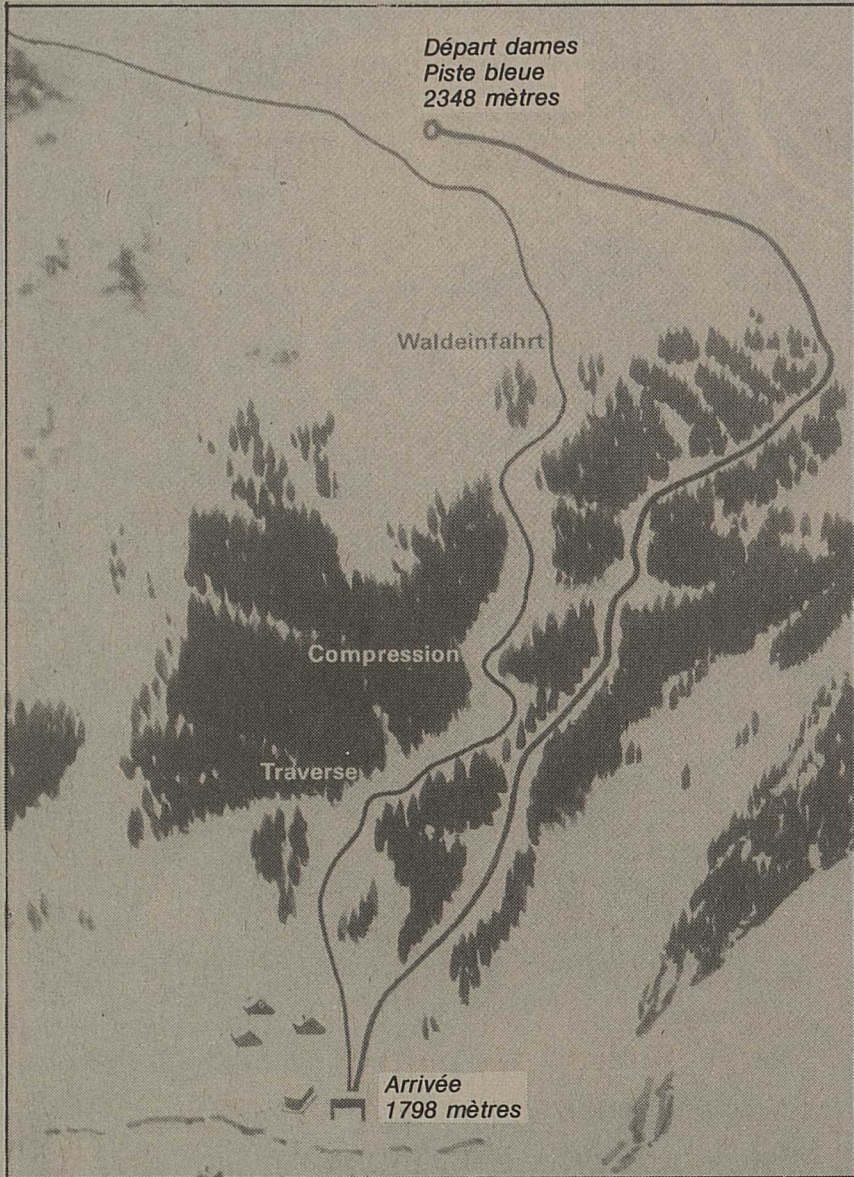
Les Autrichiennes seront les principales rivales des Suissesses dans cette spécialité. Le retrait d'Annemarie Proell semble avoir laissé la voie libre

cassé deux dents en retombant lourdement.

Les temps : 1. Bernadette Zurbriggen (S) 1'27"38 (2^e descente : 1'28"10) ; 2. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'27"82 (1'28"74) ; 3. Brigitte Totschnig (Aut) 1'28"92 (1'31"23) ; 4. Irene Epple (RFA) 1'29"23 (1'29"85) ; 5. Cindy Nelson (EU) 1'29"35 (1'30"23) ; 6. Martina Ellmer (Aut) 1'29"46 (1'31"66) ; 7. Nicola Spiess (Aut) 1'29"61 (1'31"15) ; 8. Rosi Mittermaier (RFA) 1'30"10 (1'31"39) ; 9. Traudl Treichl (RFA)

1'30"18 ; 10. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'30"19.

● Temps des autres Suissesses : Marlies Oberholzer 1'31"49 et 1'33"40 ; Marianne Roemmel 1'31"57 et 1'38"01 ; Evelyne Dirren 1'32"64 et 1'34"56 ; Doris de Agostini 1'32"79 et 1'33"07 ; Germaine Michelet 1'33"29 et 1'33"60 ; Marianne Jaeger 1'34"80 et 1'38"14 ; Brigitte Briand 1'36"16 et 1'39"09 ; Monika Binder 1'37"36 et 1'37"81.



Sur le petit écran à 10 h. 25

C'est aujourd'hui à 10 h. 25 que sera retransmis, en direct de la station française, la première course coupe du monde de la saison, la descente féminine.

à ses cadettes, qui brûlent de profiter pleinement de cette situation. Les essais chronométrés eurent lieu dans de meilleures conditions que lundi.

A la suite de leurs performances, Bernadette Zurbriggen et Marie-Thérèse Nadig peuvent être considérées comme les grandes favorites de cette première descente de la saison. Les deux Suissesses ont éclipsé les Autrichiennes dès l'instant où elles ont voulu sortir de leur réserve après avoir effectué une mise au point de leur matériel.

Bernadette Zurbriggen et Marie-Thérèse Nadig avaient été les meilleures descendues de la saison passée avec l'incomparable Annemarie Proell, victorieuse à Cortina d'Ampezzo et Grindelwald. L'Autrichienne avait toutefois été battue par Zurbriggen à Schruns et par Nadig à Innsbruck et Jackson Hole et son retrait de la compétition ne va pas manquer de mettre en confiance les deux Suissesses.

Au cours de ces séances d'entraînement, la jeune Française Sylvie Bossonney a heurté un piquet de direction et s'est blessée au tibia. L'Américaine Lyndall Heyer a percuté à plus de 100 km/h une botte de paille. Elle a rebondi à cinq mètres : elle s'est

assister à ce cours et doivent informer les intéressés du programme du cours.

Cours d'entraînement pour équipe valaisanne du 8 au 12 décembre à Verbier

Entrée au cours : immédiatement après le cours de promotion, les éventuels promus en équipe peuvent y participer. Prix : 120 francs. Course de confrontation à Villars, les 13 et 14 décembre. Départ depuis le cours de Verbier le samedi matin. Prix : 80 francs (comprenant pension complète, remontées mécaniques et déplacement).

Le chef technique : L. Bircher
Le chef alpin : H. Gemmet

AVCS

Cours de promotion pour équipe valaisanne alpine (dames et messieurs)

Lieu : Verbier, du 6 au 8 décembre.
Entrée au cours : le 6 décembre à 11 heures chez Bircher-Sports au Châble, avec matériel (skis : slalom et géant, training, pantouffles de gymnastique, licence 1975-1976 en ordre).
Licenciement : lundi 8 décembre à 18 heures.
Les membres de l'équipe valaisanne ainsi que les coureurs annoncés par les chefs des régions doivent apporter le matériel pour le montage des fixations contre paiement au comptant.
Prix du cours de promotion : 100 francs, à payer à l'entrée du cours.
NB : les chefs des régions sont invités à

ORDRE DES DÉPARTS

Nadig 3, Zurbriggen 9

1. Rosi Mittermaier (RFA) ; 2. Kathy Kreiner (Can) ; 3. Marie-Thérèse Nadig (S) ; 4. Hanni Wenzel (Lie) ; 5. Traudl Treichl (RFA) ; 6. Nicola Spiess (Aut) ; 7. Jacqueline Rouvier (Fr) ; 8. Danièle Debernard (Fr) ; 9. Bernadette Zurbriggen (S) ; 10. Brigitt Schroll (Aut) ; 11. Betsy Clifford (Can) ; 12. Cindy Nelson (EU) ; 13. Brigitte Totschnig (Aut) ; 14. Irene Epple (RFA) ; 15. Wiltrud Drexel (Aut) ; 16. Fabienne Serrat (Fr) ; 17. Evi Mittermaier (RFA) ; 18. Michèle Jacot (Fr) ; 19. Monika Kaserer (Aut) ; 20. Susan Patterson (EU) ; 21. Gail Blackburn (EU) ; 22. Christina Tisot (It) ; 23. Marianne Jaeger (S) ; 24. Elfi Deufl (Aut) ; 25. Germaine Michelet (S) ; 26. Edith Peter (Aut) ; 27. Laurie Kreiner (Can) ; 28. Claudia Giordani (It) ; 29. Ingrid Lukasser (Aut) ; 30. Paola Hofer (It). - Puis : 31. Doris de Agostini (S) ; 40. Marianne Roemmel (S) ; 48. Ursula Konzett (Lie) ; 53. Marlies Oberholzer (S) ; 60. Evelyne Dirren (S) ; 63. Monika Binder (S) ; 68. Brigitte Briand (S).

CYCLISME

Les Six Jours de Zurich

La deuxième soirée des Six Jours de Zurich s'est déroulée en présence de 6000 spectateurs. Ceux-ci ont tout d'abord vécu un match de vitesse « rétro » avec une pléiade d'anciens champions, parmi lesquels Reginald Harris et Oskar Plattner. Il y eut également dans cette évocation du passé, une épreuve éliminatoire et même une course de demi-fond. Le héros de cette confrontation des vieilles gloires fut Vico Rigassi, lequel en pleine forme, commenta les péripéties de la manifestation dans les trois langues nationales.

Résultats de mardi : américaine : 1. Sercu Haritz, 52 km 215 en 1 h. 02'03" (moyenne 54 km/h) ; 2. Schuiten - Pijnen ; 3. Hempel - Savary ; 4. Budahl - Gilmore ; 5. Kemper - Van Lancker.

● Positions des Six Jours de Zurich, mardi en fin de soirée : 1. Udo Hempel - René Savary (RFA-S) 94 points ; 2. Roy Schuiten - René Pijnen (Hol) 74 ; 3. Patrick Sercu - Guenter Haritz (Be-RFA) 67 ; 4. Dieter Kemper - Alain Van Lancker (RFA-Fr) 28 ; 5. Klaus Bugdhal - Graeme Gilmore (RFA-Aus) 23.

Présentation de Paris - Nice

Paris - Nice 1976 a été présenté à la presse, à Paris, par M. Jean Leulliot, organisateur de l'épreuve.

Ce Paris - Nice, malgré l'absence du Mont-Faron gravi ces dernières années, ne sera sans doute pas beaucoup plus facile que les précédents. L'épreuve comportera au total près de 1250 km et sera divisée en dix étapes ou demi-étapes, prologue compris. Cent coureurs au moins seront au départ.

Dimanche 7 mars : prologue à Aulnay-sous-Bois (6 km 500). - Lundi 8 mars,

1^{re} étape : Montargis - Montluçon (225 km). - Mardi 9 mars, 2^e étape : Montluçon (départ de Saint-Pourçain probablement) - Saint-Etienne (190 km). - Mercredi 10 mars, 3^e étape : Saint-Etienne - Valence (155 km). - Jeudi 11 mars, 4^e étape : Valence - Orange (193 km 500). - Vendredi 12 mars, 5^e étape : Orange - Gréoux-les-Bains (175 km). - Samedi 13 mars, 6^e étape : Gréoux-les-Bains - Les Arcs (103 km 500). Les Arcs - Draguignan (117 km 500). - Dimanche 14 mars, 7^e étape : Seillans - Nice (81 km), Nice - col d'Eze (9 km 500).

Beckenbauer ira-t-il en France?

Franz Beckenbauer serait en pourparlers avec un club français : c'est ce qu'affirme le journal *Stuttgarter Zeitung*. L'auteur de l'article affirme tenir cette information de Beckenbauer lui-même. Ce dernier, qui avait d'abord répondu par la négative aux journalistes qui lui demandaient si des clubs français ou espagnols lui avaient fait des propositions sérieuses, se serait ensuite repris.

« On m'a fait une proposition très intéressante », aurait affirmé le capitaine de Bayern Munich. Beckenbauer s'est cependant refusé à indiquer le nom du club (français ?) étant donné « qu'il était en pourparlers et qu'il était donc obligé de garder le silence ».

Le passage de Beckenbauer en France ne pourrait toutefois plus avoir lieu cette saison, étant donné que la liste des transferts en France a été close le 1^{er} novembre. Il faut rappeler que Bayern Munich estime à environ 5 millions de DM la « valeur marchande » de son « libero » de charme.

Démenti du côté français

« Première nouvelle », a déclaré M. Heuillet, vice-président de l'O. M., interrogé sur la venue probable de Beckenbauer à l'Olympique de Marseille.

« Je pense, a-t-il ajouté, que ces bruits ne sont que des suppositions. Je puis vous affirmer que Marseille n'en est pas encore au recrutement de la prochaine saison ».



Pour sa part, le secrétaire de l'OGC Nice, M. Matteudi, a apporté également un démenti : « Nous n'avons jamais envisagé d'obtenir le transfert de Beckenbauer à Nice... Le recrutement l'année dernière du Yougoslave Josip Katalinski pour occuper le poste de « libero » devrait lever toute ambiguïté à ce sujet ».

Pas d'étrangers au Lausanne-Sports

Pour donner suite aux différents rumeurs concernant l'engagement d'un joueur étranger, le comité directeur du Lausanne-Sports communique qu'il a pris la décision de renoncer à un tel joueur pour la saison 1975-1976.

● Championnat d'Angleterre de première division : Liverpool - Arsenal 2-2. - Classement : 1. Derby County 19/27 ; 2. West Ham United 18/26 ; 3. Queens Park Rangers, 19/26 ; 4. Manchester United, 19/25 ; 5. Liverpool, 19/25.

Montréal : modification du financement des JO

Le gouverneur fédéral n'a pas l'intention de modifier la formule de base du financement des Jeux. Mais il est prêt à étudier des amendements qui pourraient y être apportés. De son côté le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a mentionné qu'il n'avait pas eu connaissance d'une éventuelle demande de la part de la ville de Montréal d'un prêt sans intérêt de quelque 600 millions de dollars pour combler le déficit prévus des Jeux.

Le chef de l'opposition conservatrice aux communes, M. Robert Stanfiels, a prêté à Halifax une réaction négative de beaucoup de Canadiens dans le cas où le gouvernement fédéral déciderait d'assumer une plus grande responsabilité dans le financement des Jeux.

Pour sa part, le vice-président du comité d'organisation, M. Simon Saint-Pierre, a une nouvelle fois exprimé sa conviction que les JO d'été de 1976 auront lieu comme prévu à Montréal. Il a indiqué que le CIO commenterait prochainement les informations selon lesquelles la ville de Mexico se porterait candidate pour accueillir les Jeux si Montréal n'était pas en mesure de le faire.

M. Victor Goldbloom, ministre québécois des affaires municipales, a déclaré que la situation sur le chantier olympique s'améliorerait depuis l'entrée en fonction de la « régie » des installations. Quant à M. Jean Drapeau, maire de Montréal, il a réaffirmé sa confiance que les Jeux pourront s'autofinancer au cours d'une « période relativement courte ». Il a annoncé qu'il rendrait publics dans quelques mois de nouveaux programmes de financement qui permettraient de combler le déficit actuellement estimé à quelque 600 millions de dollars.

Vingt-sept nouveaux arbitres de volleyball en Valais

L'intérêt manifesté en Valais pour le volleyball est sans cesse croissant. Des équipes se fondent un peu partout et leur désir est de pratiquer ce noble sport. Mais pour donner à ce dernier l'occasion de progresser, il lui faut un caractère compétitif.

Aussi, l'Association valaisanne de gymnastique (ACVG) et l'Association féminine (AVGF) étudient actuellement la création en Valais d'une fédération de volleyball. En attendant sa réalisation complète et pour préparer les cadres, les deux associations ont mis sur pied un cours d'arbitres dirigé par Dionys Fumeaux et assuré par les experts MM. Martin et Halutzel, de Prilly et Jean-Jacques Pahud, de Monthey.

Ce cours, réparti sur deux jours, comprenait l'étude du code d'arbitrage, la feuille de match, la pratique en salle suivie d'un examen théorique et des examens pratiques comme deuxième arbitre, puis comme premier arbitre.

Quarante-deux gymnastes se sont inscrits, trente-trois se sont présentés aux examens et vingt-sept ont réussi leur brevet d'arbitre de volleyball, à savoir les trois étapes, marqueur, deuxième arbitre et premier arbitre.

Nous les félicitons et, par ordre alphabétique, nous donnons ci-dessous leur nom avec la section à laquelle ils sont rattachés : M^{mes}, M^{lles}, MM. Roland Aeschli-mann, Bramois, Benoît Allet, Saint-Maurice, André-M. Bender, Fully, Josette Bernasconi, Monthey, Michel Biner, Bramois, Anne-Christine Bourdin, Sierre, Marlou Caloz, Sierre, Marc Carron, Fully, Edmund Cathrein, Naters, Claude Favre, Sierre, Dionys Fumeaux, Sion, Julien Gay-Crosier, Bramois, Roland Gay-Crosier, Charrat, Paul Glassey, Bramois, André Gremaud, Martigny, Pierre Maloutas, Sierre, Pierre Marcanti, Sierre, Danièle Pahud, Monthey, Edouard Quarroz, Uvrier, Charles Rey, Vétroz, Joël Rey, Bramois, Béatrice Roh, Sion-Fémina, Francine Sewer, Sierre, Josette Singy, Monthey, Philippe Théoduloz, Sierre, Lydia Voisard, Brigue, Hanny Volken, Naters.

Remercions les associations valaisannes qui ont financé ce cours et souhaitons à ces nouveaux arbitres un bon départ dans leurs nouvelles fonctions, en espérant qu'ils aient souvent l'occasion de la pratiquer.

Affaires immobilières

A louer à Sion
Chemin des Collines 8

appartement 3 pièces

Fr. 360.- plus charges

Libre tout de suite ou à convenir

S.S.G.I. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77
36-270

A louer à Sion
Rue du Petit-Chasseur 59

studio

Fr. 210.- plus charges
Libre tout de suite ou à convenir.

S.S.G.I. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77
36-270

A louer à Sion-Platta
Rue du Mont 12

appartement 4 1/2 pièces

Fr. 415.- plus charges

Libre tout de suite ou à convenir.

S.S.G.I. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77
36-270

A vendre à Sierre, bâtiment Beau-regard, av. du Général-Guisan 15

grand appartement de 3 1/2 pièces

env. 110 m2 + cave, cuisine moderne, économat, frigo, congélateur, grande salle de bains avec fenêtre, WC séparé, armoires incorporées, 3 balcons.

Fr. 130 000.-

Pour visiter :
tél. 027/55 62 48 ou 55 69 94

36-1603

Cherchons à louer à Sion, pour printemps 1976

appartement 4 1/2 pièces

spacieux (living 30 m2 minimum)
Tout confort.
Place de parc couverte

Faire offre sous ch. P 36-32282, à Publicitas, 1951 Sion

On achèterait

terrain à construire

En plaine ou mi-coteau, 1000 m2 env.

Région Martigny-Sion

Faire offres sous ch. P 36-303224, à Publicitas, 1951 Sion

Cherchons à louer

chalet

isolé, confort, 15 jours dès Noël

Tél. 027/22 10 72
■ 36-303231

A louer à Muraz-Collombey

grand studio

dans villa

Tél. 025/4 46 47

36-32240

A louer à Chippis, dans petit immeuble HLM

appartement 4 1/2 pièces

loyer mens. Fr. 410.- charges comprises
Libre tout de suite ou à convenir

Tél. 027/55 72 28
36-32239

On cherche à louer

terrain

pour sous-culture ou terrain arborisé

Riddes-Martigny

Ecrire sous ch. P 36-32287, à Publicitas, 1951 Sion

Cherche à louer

2-3 pièces

Vacances de Noël

Près/dans station de ski

Tél. 022/33 16 11

A louer à Sion dans maison familiale, près des casernes

app. 3 1/2 pièces

Fr. 390.- charges comprises

Tél. 026/2 37 48
■ 36-401165

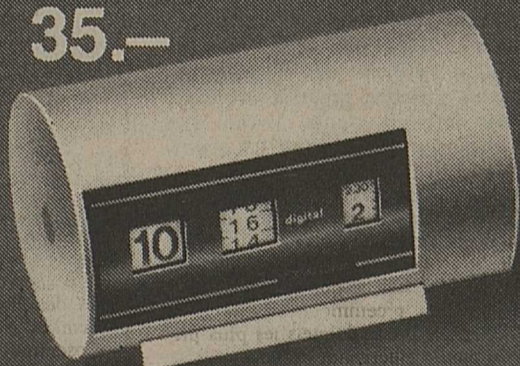
Ils réveillent avec tact. Sans tic-tac.



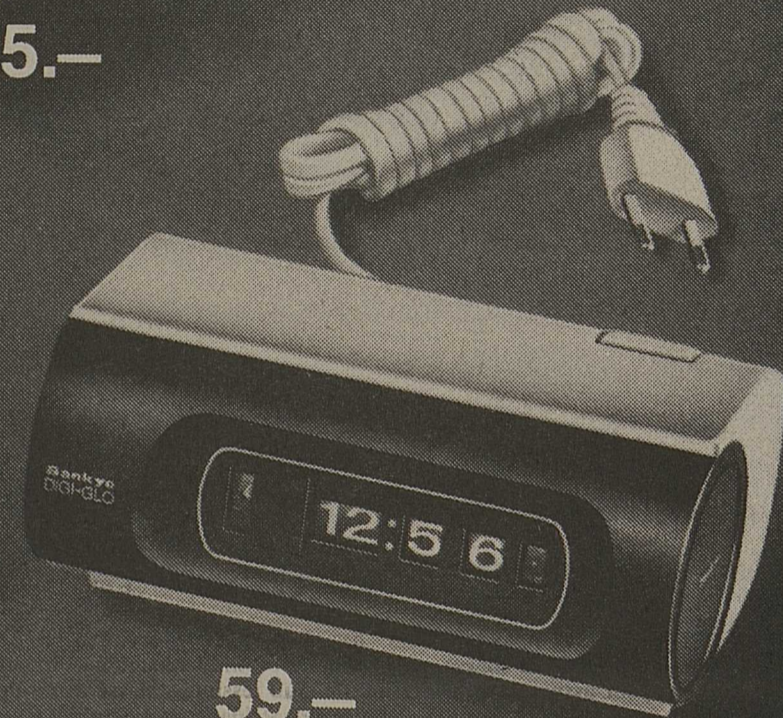
75.-



85.-



35.-



59.-

Finis les tic-tac bruyants et les sonneries étourdissantes! Ces réveils digitaux aux lignes d'avant-garde respectent votre sommeil et vous éveillent en douceur le moment venu. Réveil digital SANKYO, avec raccor-

dement au réseau, 59.-, mécanique, 35.-. Réveil digital de luxe SANKYO, avec raccordement au réseau, 75.-. BRAC 2000, réveil digital à boîtier boule, avec raccordement au réseau, 85.-.

AIGLE, Résidence Belvédère du Golf
A louer tout de suite ou date à convenir

3 p., dès Fr. 470.- + charges

3 1/2 p., dès Fr. 570.- + charges

4 1/2 p., dès Fr. 640.- + charges

Garages et places de parc

Quartier ensoleillé et calme

Pour visiter : **M. Menetrey**, concierge
Immeuble C2, 4e étage, tél. 025/2 35 49

Pour louer :

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE FURER - MONTREUX SA

Av. des Alpes 38, 1820 Montreux, tél. 021/51 63 64

2 mois
loyer gratuit

A vendre à Veyras

terrain pour villa

Très belle situation dominante.
Permis de construire accordé.
Eau, égouts, électricité sur place.

Agence immobilière Martin Bagnoud S.A.

Route de Sion 3, 3960 SIERRE
Tél. 027/55 42 42

36-201

A REMETTRE cause départ beau

STUDIO MEUBLÉ

dans immeuble résidentiel neuf.

Place de parc. Entrée tout de suite ou à convenir.

Renseignements :
tél. 027/86 21 73
36-32067

A louer à Sion, rue du Scex

studio meublé appartement 3 1/2 pièces

Libres tout de suite
Conditions intéressantes
Pour visites et renseignements :
tél. 027/22 51 40 36-1337

A louer à l'avenue de la Gare à Martigny

appartement 7 pièces

Libre tout de suite ou à convenir

Location: Fr. 617.- + charges

S'adresser à Régie René Antille
Route de Sion 4, 3960 Sierre
Tél. 027/55 88 33

A louer début 1976

Bât. «Résidentiel Les Pins»
Rue de Lausanne 38, Sion

appartement de 110 m2

comprenant: 1 très grand living, coin à manger, cuisine, 2 chambres, 2 salles de bains, jouissance piscine chauffée, sauna, locaux jeux d'enfants, divers

Loyer Fr. 800.- par mois

S'adresser : tél. 027/23 13 33
36-4668

BOUVERET

A vendre

tout de suite :
villa de 2 appartements, vue imprenable sur le lac, avec 1800 m2 de terrain,
terrain à construire à proximité de la plage de Bouveret, avec eau, électricité et téléphone sur place (2609 m2)
deux parcelles une de 900 m2 et l'autre de 8000 m2 également près de la plage.
Pour tous renseignements s'adr. sous chiffre P 36-32300, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre au Petit-Chasseur, Sion

appartement 7 1/2 pièces

Trois salles d'eau
Confort. Garage.

Tél. 027/22 53 09
ou 36 24 18

36-32164

A louer à Réchy-Chalais

appartement 4 1/2 pièces neuf

avec garage et jardin

Prix à convenir
Libre tout de suite

Tél. 027/55 30 80
36-32062

Cherche à Morgins

appartement ou chalet

5-6 personnes
du 20 décembre au 4 janvier.

Ecrire sous chiffre 430160-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

A louer

appart. 4 1/2 pièces

situé au 3e étage de l'immeuble Parc Fleuri à Sierre.

Libre dès le 1er décembre. Conditions très avantageuses à discuter.

S'adresser à **A. & G. Zufferey, Sierre**
Tél. 027/55 40 02

36-8211

A louer

terrain agricole entre Martigny et Charraz.

En bordure de la route cantonale. Surface : 7630 m2 dont 2500 m2 plantés en pommiers Golden Delicious.

Ecrire sous chiffre P 36-900663 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion dans immeuble neuf

appart. 3 1/2 pièces

Fr. 410.-

appart. 4 1/2 pièces

Fr. 460.-

Espace de verdure
6 chaînes TV

S'adresser au 027/22 16 94
36-263

Ce week-end à Sierre expo auto-moto de compétition

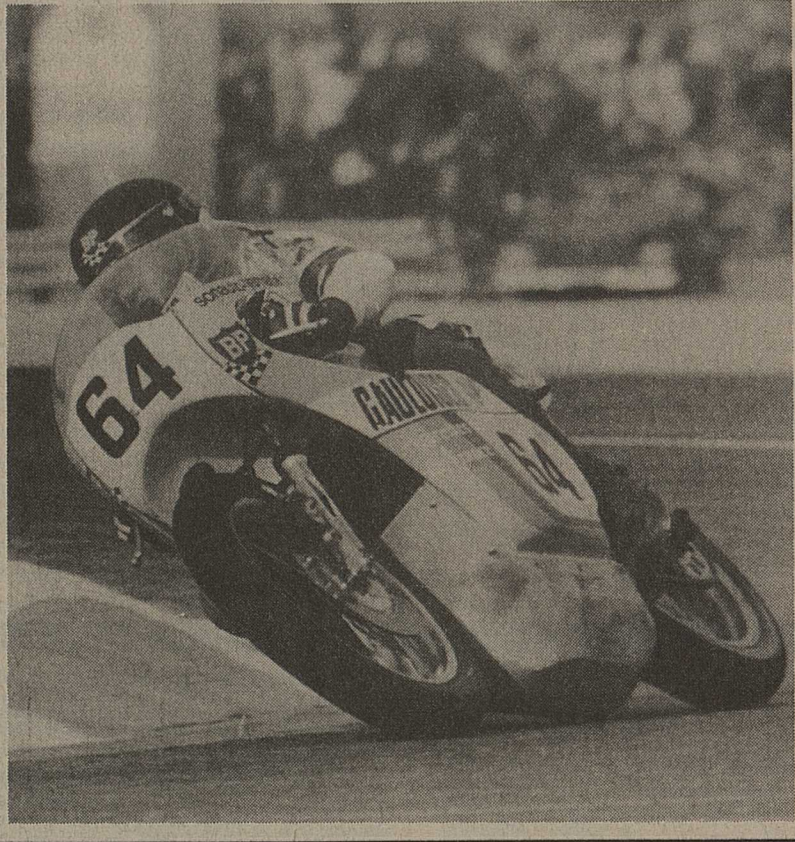
Renouant avec une tradition inaugurée en 1970, l'écurie Treize-Etoiles et le moto-club du Solei organisent samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 décembre prochains à Sierre (garage 13 Etoiles), une exposition de véhicules de deux, trois et quatre roues.

Le but essentiel de cette manifestation est d'offrir à la vue du public valaisan toutes les motos, side-cars et voitures qu'utilisèrent cette saison les pilotes du Vieux-Pays dans les différents championnats nationaux. Bon nombre d'entre eux seront pré-

sents à ce rendez-vous de Sierre et l'on chuchote même en coulisse que le meilleur « guidon » de Suisse, le Neuchâtelois Philippe Coulon, participerait aussi à ce grand rassemblement.

En marge de l'exposition, plusieurs films de compétition seront projetés dans des salles annexes. Dans une de nos prochaines éditions, nous reviendrons plus en détail sur cette manifestation appelée à connaître un succès mérité.

J.-M. W.



Le FC Lugano sans président

Au cours de l'assemblée extraordinaire du FC Lugano, M. Camillo Ferrari a confirmé qu'il abandonnait la charge de président. Comme aucune personnalité ne s'est avancée pour assumer sa succession, le club tessinois, classé avant-dernier au championnat de LNA, restera sans président jusqu'à l'assemblée générale, prévue en janvier 1976.

Le conseiller juridique de la société, M^e Spiess, a mission de chercher jusqu'à cette date un nouveau président, un nouveau comité et un nouvel entraîneur.

Les futurs responsables du club auront à accepter un passif d'un demi-million sur la dette de la société qui s'élève très exactement à 1 938 000 francs. L'ancien comité, auquel M. Camillo Ferrari appartient encore, prend à sa charge l'autre partie, la plus élevée.

Cyclocross international de Saint-Blaise

UN DUEL DE VLAEMINCK - ZWEIFEL ?

Dans le but de relancer le cyclocross à Neuchâtel et dans la région, le vélo-club Vignoble organise, samedi après-midi, une importante réunion internationale à Saint-Blaise. Tous les meilleurs spécialistes helvétiques seront au départ, notamment le Zurichois Albert Zweifel, qui en est déjà cette saison à son 13^e succès sur le plan national.

Le médaillé d'argent des « mondiaux » de Melchnau retrouvera à cette occasion le Belge Roger De Vlaeminck qui l'avait dominé dans la petite cité bernoise. Ce dernier a déjà confirmé son succès, samedi dernier en Belgique, en prenant à nouveau le meilleur sur Zweifel.

Le circuit des Fourches (1 km 850) sera donc le théâtre de nouvelles retrouvailles. Le Belge, encore, aura les faveurs du pronostic à l'occasion de sa deuxième sortie de l'hiver. Déjà en forme, il aura à cœur de faire honneur à sa réputation.

Afin de s'assurer une participation relevée, les organisateurs ont fait de méritoires efforts. Outre De Vlaeminck et Zweifel, Peter Frischknecht, médaille de bronze à Melchnau, sera également de la partie. Il y aura au total, six champions nationaux 1975 dont le Polonais Ceslav Polewiak, le Français Gérardin, l'Italien Vagneur, le Tchécoslovaque Cervinek et le Canadien Vinay.

La Suisse, bien sûr, sera représentée en force par son élite à laquelle appartiennent aussi Willy Lienhard et Hermann Gretener.

Plusieurs Romands (Blaser, Vonlanthen) auront la possibilité de se mettre en évidence dans une discipline qui connaît actuellement un très net regain de popularité.

Le parcours, plutôt roulant, comprend une dénivellation totale de 1800 mètres avec 500 m de route de campagne, 20 m d'escaliers, 400 m à travers la forêt et 930 m à travers champs. Cadets et juniors s'aligneront sur 9 km (5 tours), amateurs sur 16 km 150 (9 tours), professionnels et amateurs d'élite sur 21 km 600 (12 tours).

Les six jours de Zurich

La prime de 5000 francs offerte à l'équipe qui prendra un tour d'avance lors de la première heure de course aux six jours de Zurich est revenue à la formation mixte Josef Fuchs - Wilfried Peffgen.

Positions à la neutralisation de mardi matin : 1. Fuchs-Peffgen (S-Al), 2 points ; à 1 tour : Schuetz-Hermann (Al-Lie), 75 ; 3. Schuiten-Pijnen (Hol), 57 ; 4. Hempel-Savary (Al-S), 52 ; 5. Serou-Haritz (Be-Al), 46 ; 6. Duyndam-Ritter (Hol-Dan), 20 ; 7. Bugdahl-Gilmore (Al-Aus), 13 ; 8. Kemper-Van Lancker (Al-Fr), 3 ; à 3 tours : 9. Stevens-Voegele (Be-S), 46 ; à 5 tours : 10. Seewus-Kuster (Be-Al) ; à 6 tours : 11. Mortensen-Clausen (Dan), 35 ; 12. Della Torre-Algeri (It), 23 ; 13. Zelck-de Bosscher (Be), 6 ; à 7 tours : 14. Allan-Allan (Aus), 24 ; 15. Breuer-Fens (Hol), 7. (Voir suite en page 13)



BASKETBALL

Cela rapporte !

Avec 109 781 dollars de salaire annuel moyen, les joueurs de basketball sont les professionnels les mieux rémunérés parmi les athlètes pratiquant les sports d'équipe aux Etats-Unis. C'est ce que révèle un sondage effectué tout récemment et portant sur les quatre sports professionnels les plus prisés par le public américain.

Derrière les basketteurs arrivent dans l'ordre les joueurs de hockey sur glace et de baseball (70 000 dollars) et ceux de football américain (40 000 dollars). Le joueur de basketball le mieux payé est le célèbre pivot de 2 m 19, Abdul Kareem Jabbar (ex-Lew Alcindor) dont le salaire annuel, aux Los Angeles Lakers, est d'environ 475 000 dollars.



BOXE

Championnat d'Europe des surwelters

Le championnat d'Europe des super-welters, entre l'Allemand Eckhard Dagge et l'Italien Vito Antuofermo, aura lieu le 16 janvier à Berlin-Ouest. Dagge, qui est actuellement grippé, a dû abandonner, sur conseil des médecins, son entraînement en prévision d'un combat contre le Porto-Ricain Luis Vinales, le 9 décembre. L'organisateur berlinois, Willy Zeller a, de ce fait, décidé d'annuler purement et simplement la réunion internationale de mardi prochain.

Le tournoi préolympique de Montréal INTÉRÊT MITIGÉ DU PUBLIC

Quatre pays - Hongrie, Japon, Etats-Unis, URSS - ont dominé le tournoi préolympique de Montréal en remportant deux médailles d'or chacun dans les finales. Les autres titres sont allés à Cuba, à l'Ouganda et à la France grâce au mi-lourd Hocine Tafer. Ce dernier, face au faible Ougandais Jackobo Odonga, a pu l'emporter grâce à d'amples crochets du droit, l'arbitre arrêtant le combat 1 seconde avant la fin du 3^e round.

En revanche, Aldo Cosentino n'a pu s'imposer face à l'Américain Derek Holmes. Le grand espoir français pour les prochains J.O. s'est incliné de justesse aux points. La décision serrée (3 juges contre 2 pour l'Américain) fut violemment contestée par le public pendant 5 minutes. Déjà en difficulté en demi-finales devant le Japonais Ishigaki, Cosentino s'est toutefois vu décerner le trophée du meilleur boxeur récompensant son travail technique fort apprécié.

Toutes les nations n'étaient pas représentées par leurs meilleurs éléments. Le public n'a pas manifesté beaucoup d'intérêt pour ce tournoi. Il est à espérer que celui de l'an prochain sera plus passionnant.

RÉSULTATS DES FINALES

Mi-mouche : Gyorgy Gedo (Hon) bat Hector Ramirez (Cuba) aux points. Médailles de bronze : Alexandre Tkatchenko (URSS) et Sid Mcknight (Can).

Mouche : Gugio Nagai (Jap) bat Ian Clyde (Can) aux points. Médailles de bronze : Okenwa Ezikpe (Nig) et Hector Gonzales (Cuba).

Coq : Derek Holmes (EU) bat Aldo Cosentino (Fr) aux points. Médailles de bronze : Hitoshi Ishigaki (Jap) et Davidson Andeh (Nig).

Plume : Tibor Badari (Hon) bat Camille Huard (Can) aux points. Médailles de bronze : Donald Wilson

(Can) et Serge Thomas (Fr).

Légers : Bienvenido Lazo (Cuba) bat Vassili Salomine (URSS) par arrêt de l'arbitre au 2^e round. Médailles de bronze : Guitry Bananier (Fr) et James Kenty (EU).

Super-légers : Valeri Limasov (URSS) bat Akio Kameda (Jap) aux points. Médailles de bronze : Ulf Carlsson (Sue) et Joseph Nagy (Hon).

Welters : Yoshifumi Seki (Jap) bat Utarash Bege (Oug) par arrêt de l'arbitre au 1^{er} round. Médailles de bronze : Leo Pelletier (Can) et Carmen Rinke (Can).

Surwelters : Victor Savchenko (URSS) bat Luis-Felipe Martinez (Cuba) par arrêt de l'arbitre au 2^e round. Médailles de bronze : Tim Taylor (Can) et Leo Vainonen (Sue).

Moyens : Mustafa Wasajja (Oug) bat Brian Gibson (Can) aux points. Médailles de bronze : Williams Tottle (EU) et Jakobus Schmidt (Ho).

Mi-lourds : Hocine Tafer (Fr) bat Jackobo Odonga (Oug) par arrêt de l'arbitre au 3^e round. Médailles de bronze : Ricardo Rojas (Cuba) et Albert Igwe (Nig).

Lourds : Marwin Stinson (EU) bat Solomon Ataga (Nig) par forfait. Médailles de bronze : Trevor Berbick (Jam) et Victor Terechchenko (URSS).

José Suleymane président du WBC

M. José Suleymane (Mexique) a été élu à l'unanimité, président du conseil mondial de la boxe (WBC) par la 11^e assemblée générale de cet organisme, à Tunis. M. Ramon Velasquez, ancien président, restera en fonction jusqu'à la fin du congrès (5 décembre).

Les vice-présidents du WBC sont : MM. Piero Pini (Italie), James Leskin (USA) et Ignacio de la Pena (Colombie).

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 49 des 6 et 7 décembre 1975

1. Grasshoppers - Sion	6 2 2
2. Lausanne - Bienne	6 2 2
3. Servette - Fribourg	8 1 1
4. Young Boys - Zurich	4 3 3
5. Audax NE - Stade Lausanne	4 3 3
6. Fétigny - Bulle	2 3 5
7. Locarno - Brühl SG	4 3 3
8. Meyrin GE - Le Locle	5 2 3
9. Morbio - Frauenfeld	4 3 3
10. Stade Nyonnais - Bern	4 3 3
11. Red Star ZH - Blue Stars ZH	4 3 3
12. Rütli - Chur	4 3 3

TOTO-X

13. Cesena - Bologna	4 3 3
14. Como - Ascoli	6 2 2
15. Fiorentina - AS Roma	3 4 3
16. Lazio Roma - Napoli	3 5 2
17. Milan - Internazionale	4 3 3
18. Torino - Juventus Torino	3 4 3
19. Arsenal - Leeds United	2 3 5
20. Birmingham - Derby County	2 2 6
21. Burnley - Liverpool	2 3 5
22. Everton - Ipswich Town	5 3 2
23. Manchester C. - Queen's P.	3 3 4
24. Sheffield U. - Tottenham H.	1 3 6
25. Braunschweig - Frankfurt	6 2 2
26. Düsseldorf - Hamburger SV	2 4 4
27. Hertha Berlin - Bayern M.	4 3 3
28. Karlsruher SC - VfL Bochum	5 3 2
29. Offenbach - Hannover 96	4 4 2
30. Köln - Mönchengladbach	2 5 3
31. Schalke 04 - Kaiserslautern	6 3 1
32. Werder Bremen - RW Essen	6 3 1

Journées nationales de ski - Oberwald

6 et 7 décembre 1975

Samedi 6, 13 h. 30, départ courses individuelles
Dimanche 7, 14 heures, relais

Compte pour la coupe valaisanne et haut-valaisanne.
Inscriptions : M. David Schmid, 3902 Glis, tél. 028/3 37 34 jusqu'à vendredi midi.

Ski-club Obergoms - Grimsel, Oberwald 36-13061

HOCKEY SUR GLACE

Championnat des juniors élite Viège - Olten 6-5 (2-2, 2-2, 2-1)

Patinoire de Viège. Légère pluie. Spectateurs 155.

Arbitres : MM. Meyer et Reichen.

Viège : Truffer ; Imesch, U. Roten ; Mueller, Marx ; Pfammatter, Anton, Wenger ; Fux, Bumann, Millius ; B. Amherd, Pousaz.

Buts : 3^e Millius, 10^e Imesch, 24^e Roten, 25^e Anton, 41^e, 50^e Wenger.

Expulsions : huit fois 2 minutes pour Viège et neuf fois 2 minutes pour Olten.

Enfin une victoire pour les juniors-élite viégeois qui, cette fois-ci, ont fait preuve de discipline jusqu'à la fin du match. Toutefois, les deux arbitres ont eu beaucoup à faire pour contenir les impulsions de certains garçons qui ont de la peine à savoir encaisser sans rendre. Dans l'ensemble, cette confrontation fut plaisante à suivre et, de part et d'autre, on s'est efforcé de présenter un spectacle de valeur, malgré la pluie fine qui tombait sans discontinuer et rendait la glace rugueuse et un contrôle très

Plein boom à Bienne

Le hockey sur glace fait des heureux à Bienne. Les excellentes performances du benjamin de LNA, actuellement en tête du classement, ne sont pas étrangères à cette situation. Ainsi, tous les billets du match Bienne-Langnau (13 décembre) ont déjà été vendus ainsi que tous ceux de la rencontre Bienne-Berne (13 janvier). Pour le match Bienne - La Chaux-de-Fonds (17 janvier) il reste encore quelques places disponibles.

illusoire du palet. Finalement, Viège a obtenu une victoire qui est méritée et qui est le résultat d'une meilleure discipline et d'un meilleur sens des positions dans le camp adverse. En outre, cette victoire aurait pu prendre des proportions plus importantes si l'arrière Imesch n'avait vu deux de ses tirs de la ligne bleue s'écraser sur le poteau, alors que le gardien adverse était battu. Pour le moment, après une sérieuse reprise en main, il faut espérer que les jeunes Viégeois continuent d'œuvrer selon la ligne de conduite qu'ils ont adaptée, dimanche après-midi, sur leur patinoire.

MM

Le championnat de RFA

Malgré une défaite de 5-1 face au tenant du titre EG Duesseldorf, le SC Berlin est toujours solidement installé en tête du championnat d'Allemagne de l'Ouest après 24 journées.

Classement : 1. SC Berlin 39 points ; 2. EV Krefeld 30 ; 3. EV Landshut 29 ; 4. EG Duesseldorf 29 ; 5. EV Fuessen 25 ; 6. EC Cologne 23 ; 7. SC Riessersee 18 ; 8. EV Rosenheim 17 ; 9. EC Bad Tölz 15 ; 10. VfL Nauheim 15.



SKI NAUTIQUE

Un Français président

Le congrès de l'Union mondiale de ski nautique, qui s'est tenu à Montreux (26 nations représentées), a élu le Français Jean-Marie Mueller président du comité technique mondial et le Belge François Stevens président du comité administratif mondial.

Le congrès a d'autre part décidé que les championnats d'Europe 1976 seraient disputés à Milan et que les championnats du monde 1977 auraient lieu à Johannesburg.

● **YACHTING.** - L'Argentin Pedro Sisti a remporté la première régata du championnat du monde des snipes, à Punta del Este (Uruguay).



Au cours de la conférence de presse tenue à Genève afin de présenter le combat Matéo-Duran du 12 décembre prochain, M. Fritz Graber, président de la commission professionnelle de la F.S.B., a déclaré qu'il demandait que des sanctions soient prises envers Charly Bühler.

M. Fritz Graber estime que le délégué régional de la F.S.B. n'aurait jamais dû autoriser le combat Chervet-Rico. En effet, le poids mouche texan a boxé vendredi dernier à Lausanne sans que l'on connaisse exactement son palmarès. Le manager bernois s'est porté garant d'un boxeur manifestement pas apte à affronter son poulain Fritz Chervet. Celui-ci l'emporta d'ailleurs avec une dérisoire facilité par k.o. au quatrième round.



Combien avez-vous payé votre

«REFLEX» ?

(probablement plus cher que chez nous !)

Zenit E	198.-
Minolta SRT 101	620.-
Minolta SRT 303	845.-
Fujica ST 701	520.-
Fujica ST 801	695.-
Fujica ST 901	985.-
Konica autoreflex T3	735.-
Praktica LTL	395.-
Ricoh Singlex TLS	395.-
Ricoh TLS 401	528.-
Canon TLB	565.-
Canon FTB N	665.-
Canon EF	1045.-
Canon F1	1200.-
Olympus OM1 MD	785.-
Pentax ES II	985.-
Nikkormat EL	1195.-
Nikon F2	1495.-

Vous ne l'avez pas encore acheté ? Dans ce cas, vous avez la bonne adresse !

PHOTO - RADIO - MONTRES
Dorsaz-Discount

Av. du Grand-Saint-Bernard 29
MARTIGNY

MAISON FONDÉE EN 1906
Tradition - Qualité - Service

Pour votre publicité 027 21 21 11

Votre repas de Noël passe naturellement par le

Pescador

Monthey

Gibier - Volailles - Dindes - Poissons

On cherche Région de Crans-Montana

technicien ou chef de chantier

pour travail à la journée ou à la demi-journée. Prétention de salaire et offre à faire sous ch. 89-53120, Aux Annonces Suisses SA ASSA, Sion

Je cherche

jeune fille

pendant les vacances de Noël

Tél. 027/83 14 78 36-32237

Hôtel Mirabeau, Montana

cherche pour le 15 décembre

jeune fille sportive

comme aide de maison

Tél. 027/4 39 12 36-32193

On cherche

jeune fille ou dame

Tél. 025/7 41 64

36-32296

Employée de bureau

français-allemand cherche place Libre tout de suite Et

jeune fille

22 ans, français-allemand, cherche place

Tél. 027/22 71 63 36-303241

Jeune dame avec enfant (16 mois)

cherche travail

Faire offre sous ch. P 36-303226, à Publicitas, 1951 Sion

Cherche

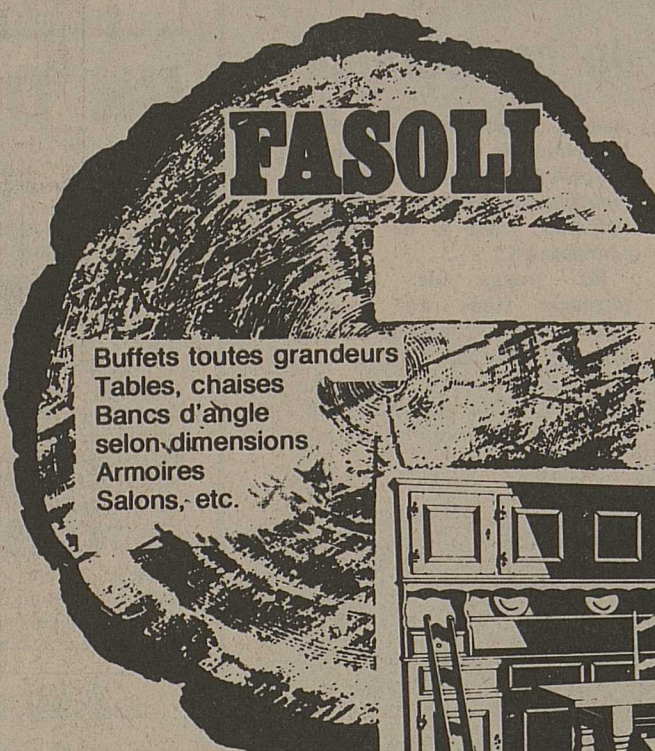
menuisier

pour travaux de 2-3 jours à domicile (villa)

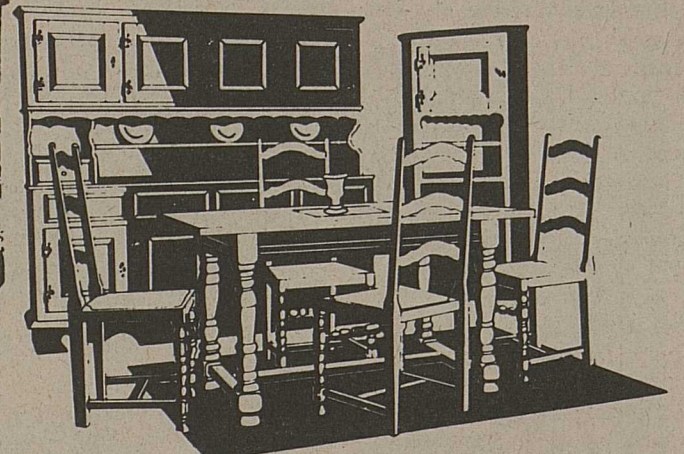
Ecrire sous chiffre P 36-900667 Publicitas, 1951 Sion

Confiez l'ameublement de

vous chalet au spécialiste du meuble rustique



Buffets toutes grandeurs
Tables, chaises
Bancs d'angle selon dimensions
Armoires
Salons, etc.



Fasoli vous propose une gamme variée de

meubles rustiques sur mesure, de sa propre fabrication dans le bois du pays (arolle, cerisier, etc.)

PRIX DE GROS

VENTE SANS INTERMÉDIAIRE
PRIX SANS CONCURRENCE

SION

Place du Midi

Tél. 027/22 22 73

Hôtel de la Gare à Bluche-Montana cherche

sommelière

pour restaurant, nourrie, logée, salaire intéressant, entrée immédiate

Tél. 027/41 31 21 89-53121

Café du Marché Sion cherche

filles de cuisine

Horaires 6 h. 45-14 h. Congé le dimanche

Tél. 027/22 10 52

Garages en béton

Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● Vous déterminez le prix ●

Demandez de suite par tél. nos prospectus!

Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm



SION / UVRIER & ROCHE / VD

A LA BOUCHERIE

Gigot d'agneau

congelé, raccourci, Nouvelle-Zélande kg **9.50**

Epaule de bœuf

sans os kg **11.-**

Grand choix en viande pour les salaisons



MAGRO, couvre tous vos besoins

* Et cette fois, tout le monde gagne!

FRANCK AROME

LE MOT GAGNANT

NO 6

A envoyer jusqu'au 15.12.75

Les gagnants des 100 prix principaux sont désignés par le sort. Les prix sont de nouveau, au choix: moulin à café, (plaisirs du café) ou paquet-surprise.

* Mais cette fois tous les participants gagnent un petit souvenir, que nous sommes en train de préparer et vous expédierons sous peu.

FRANCK AROME

CHICORÉE

Le secret d'un bon café

près de Bâle	potelés sous la gorge du veau	duvet empereur romain	pronom personnel	nombre disposée	4
oiseau					5
canard sauvage certainement			grimace	chiffre rivière bernoise	3
					8
	ville biblique brûlée note				2
champion il fait la roue poisson	en Nouvelle-Calédonie				6
		arrivée sur terre		préposition	7

Franck Arôme est moulu comme votre café devrait l'être.
C'est-à-dire mi-fin (comme de la semoule).
Un café moulu trop fin (comme de la farine) risque d'obstruer le filtre en papier ou celui de la machine à café. Moulu trop grossièrement, le café ne peut développer pleinement ses qualités. Franck Arôme est, lui aussi, moulu mi-fin. Pour affiner encore tout café moulu selon les règles.

Indiquer le mot-clé, cocher le prix désiré, et envoyer le coupon, muni de votre adresse, à Thomi + Franck SA, concours Arôme, case postale, 4007 Bâle.

Mot-clé: 1

2

3

4

5

6

7

8

Je choisis: moulin à café plaisirs du café paquet-surprise

Mot-clé du concours Arôme No 5: DEJEUNER

(Ces prochaines semaines, il n'y aura pas de concours Franck Arôme. Mais le jeu continuera bientôt!)

VAL D'ISERE

DU 3 décembre 1975 au 20 et 21 mars 1976, l'eau aura le temps de couler sous les ponts. Entre ces deux dates, le ski alpin vivra des mois d'intense activité et de folles émotions.

Rien d'étonnant à tout cela puisque la coupe du monde et les JO d'Innsbruck se disputeront les honneurs. Il n'y a pas de parent pauvre dans cette aventure qui conduira les coureurs du « cirque blanc » de Val d'Isère au Québec. Tout s'avère important car aussi bien la succession de Gustavo Thoeni en coupe du monde que l'attrait des médailles d'or récoltées à Sapporo par Russi, G. Thoeni, Ochoa, Nadig ou B. Cochran fascinent les nombreux candidats aux premières places.

Placée finalement sous le signe des JO d'Innsbruck, la saison 1975-1976 comporte une multitude de points d'interrogation.

Il ne faut pas oublier tout d'abord qu'aussi bien du côté féminin que masculin, deux grands événements surgissent au moment où, à Val d'Isère, la porte s'entrouve sur l'hiver 1975-1976. En effet, à l'heure où la grande championne du monde et de la coupe du monde Annemarie Moser-Proell (Aut) se retire curieusement de la compétition l'année où les JO se dérouleront dans son pays, Roland Collombin revient, une fois de plus, sur les vertigineuses descentes de la coupe du monde et sur celle de la Patscherkofel à Innsbruck. Ce sont là deux faits spécifiques qui crèvent l'écran. Comment ne pas reconnaître que parmi tant d'autres, deux questions se posent au début de cet hiver particulièrement prometteur : quelle skieuse succédera à la prestigieuse Annemarie Moser-Proell et comment va se résoudre le combat de titans que nous préparant l'Autrichien Franz Klammer et le Suisse Roland Collombin dans l'épreuve reine, la descente ?

Annemarie Moser-Proell et Franz Klammer ont dominé dans leur spécialité de manière tellement criante que la retraite de la championne (que chacun regrettera) et le retour de Collombin (qui réjouit ses nombreux supporters) représentent deux motifs d'intérêt. A cela, il convient d'ajouter le nom non moins prestigieux de l'Italien Gustavo Thoeni dont les qualités de slalomeur et de descendeur permettent une fois de plus les plus grandes espérances.

Une multitude d'autres skieurs et skieuses apporteront leur contribution à une saison qui s'annonce passionnante à souhait.

Un premier volet

Val d'Isère c'est aujourd'hui et les jours qui suivront. L'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche encore avec les JO, les USA et le Canada complèteront un tour d'horizon qui permettra aux skieurs et aux skieuses d'établir le véritable bilan final. Car, plus que jamais, le ski de compétition ne se limitera pas à l'une ou à l'autre course. C'est l'ensemble qui nous fournira des motifs de joies, de désillusions ou d'espoirs.

A Val d'Isère, premier rendez-vous du « cirque blanc » nous ouvrirons un



La jeune Nendette Germaine Michelet réussira-t-elle à se hisser parmi les meilleures ?

Photo NF

premier volet. Cette confrontation initiale posera un jalon dans l'échelle des valeurs en slalom géant (dames et messieurs) et en descente (dames et messieurs).

La Suisse à part entière

Sport spectaculaire et passionnant le ski ne relègue pas au second plan les sportifs helvétiques. En cette année olympique, la Suisse vit de solides espoirs. L'écho de Sapporo résonne encore aux oreilles. La razzia des médailles sur les pentes du mont Eniwa demeure une aventure extraordinaire. Le doublé Russi - Collombin en descente, le doublé de Marie-Thérèse Nadig en descente et en slalom géant ou encore les médailles de Bruggmann et de Mattle sont autant de sujets de satisfaction et d'orgueil pour la petite Helvétie.

Cette euphorie le ski suisse ne rencontrera peut-être pas cette saison mais nous restons persuadés que nos équipes nationales (dames et messieurs) se feront respecter face aux grandes nations telles que l'Autriche (avec les Klammer, Grissmann, Hinterseer, Drexel, Laserer), l'Italie (G. Thoeni, P. Gros, Radici, de Chiesa, H. Plank), la Suède (avec ce diable de Stenmark), la Norvège (Erik Haker), l'Allemagne (C. Neureuther et C. Zechmeister), le Liechtenstein (avec nos amis H. Wenzel et W. Frommelt), et la France (F. Serrat). A tous ces rivaux de classe, la Suisse opposera sa tribu de descendeurs (Russi, Collombin, Vesti, Roux, Berthod, Nadig, Zurbriggen) et sa formation de slalomeurs (Hemmi, Fournier, Morerod, Tresch, Luscher, Schwendener).

UNE PORTE ENTROUVERTE SUR UNE SAISON « SPÉCIALE » : COUPE DU MONDE ET JO



L'équipe suisse féminine a fière allure. On reconnaît de droite à gauche : Doris de Agostini, Lise-Marie Morerod, Marie-Thérèse Nadig, Käthi Braun, Marianne Römmel, Germaine Michelet et Bernadette Zurbriggen. Absente : Marianne Jaeger. (Photo Heitmann)

De notre envoyé spécial : J. Mariéthoz

C'est donc dire qu'au départ la Suisse conserve ses chances à part entière.

Autour de cette formidable armada de favoris et de champions s'installeront parallèlement les impondérables. Le matériel, les accidents, la préparation et les crises internes que l'on ne souhaite pas mais qui ont déjà fait leur apparition (Anzi et Besson en Italie) représenteront autant de sujets délicats qui influenceront le déroulement de cette nouvelle saison qui débute à Val d'Isère.

D'ici Innsbruck notamment il y aura certainement plus d'un drame. C'est inévitable, mais il reste à espérer que l'esprit sportif triomphera aussi bien du mercantilisme que de toute intrigue.

Cette saison, le ski mondial joue une carte importante. Pourra-t-il sortir vainqueur d'une double épreuve : le championnat du monde (royaume de l'argent) et des JO (où l'amateurisme devrait être de rigueur) ?

Une certaine contradiction mais une aventure passionnante si chacun sait garder une juste mesure.

J. Mariéthoz

Coupe du monde : classement 74-75

I. Messieurs

(It, 89 ; 4. Paolo de Chiesa (It), 61 ; 5. Hansi Hinterseer (Aut), 58.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Gustavo Thoeni (It), 250 points ; 2. Ingemar Stenmark (Su), 245 ; 3. Franz Klammer (Aut), 240 ; 4. Piero Gros (It), 196 ; 5. Erik Haker (No), 147 ; puis : 11. Bernard Russi (S), 58 ; 12. René Berthod (S), 57 ; 14. Philippe Roux (S), 53 ; 15. Walter Tresch (S), 50 ; 18. Heini Hemmi (S) 45 ; 20. Walter Vesti (S), 39.

DESCENTE

1. Franz Klammer (Aut), 125 ; 2. Werner Grissmann (Aut), 81 ; 3. Herbert Plank (It), 71 ; 4. Bernhard Russi (S), 58 ; 5. René Berthod (S), 56 ; puis : 8. Philippe Roux (S) ; 10. Walter Vesti (S) ; 18. Walter Tresch (S) ; 27. Manfred Jakober (S) ; (Collombin, blessé à Val d'Isère n'a pas participé aux autres épreuves).

SLALOM GÉANT

1. Ingemar Stenmark (Su), 115 ; 2. Piero Gros (It) 106 ; 3. Erik Haker (No), 67 ; 4. Gustavo Thoeni (It), 60 ; 5. Hansi Hinterseer (Aut), 55 ; puis : 6. Heini Hemmi (S) ; 11. Engelhard Pargaetzi (S) ; 13. Werner Mattle (S) ; 18. Ernst Good (S).

SLALOM SPÉCIAL

1. Ingemar Stenmark (Su), 110 ; 2. Piero Gros (It), 90 ; 3. Gustavo Thoeni

II. Dames

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Annemarie Moser-Proell (Aut), 305 ; 2. Hanni Wenzel (Lie), 199 ; 3. Rosi Mittermaier (RFA), 166 ; 4. Marie-Thérèse Nadig (S), 154 ; 5. Fabienne Serrat (Fr), 153 ; 6. Bernadette Zurbriggen (S), 153 ; 7. Lise-Marie Morerod (S), 141.

DESCENTE

1. Annemarie Moser-Proell (Aut) ; 2. Bernadette Zurbriggen (S) ; 3. Marie-Thérèse Nadig (S) ; 4. Cindy Nelson (EU) ; 5. Wildtrud Drexel (Aut).

SLALOM GÉANT

1. Annemarie Moser-Proell (Aut) ; 2. Fabienne Serrat (Fr) ; 3. Monika Kaserer (Aut) ; 4. Lise-Marie Morerod (S) ; 5. Hanni Wenzel (Lie) ; puis : 10. Marie-Thérèse Nadig (S) ; 15. Bernadette Zurbriggen (S).

SLALOM SPÉCIAL

1. Lise-Marie Morerod (S) ; 2. Hanni Wenzel (Lie) ; 3. Christa Zechmeister (RFA) ; 4. Annemarie Moser-Proell (Aut) ; 5. Rosi Mittermaier (RFA).

Compétitions coupe du monde de ski alpin 1975/1976

Hommess

1975	Date	Lieu	Pays	Compétitions				
				Descente	Slalom	Slalom géant	Combiné	Parallèle
4.-7.12		Val d'Isère	FRA	X		X		
12.-14.12		Madonna di Campiglio	ITA	X		X		
15.12		Sterzing/Vipiteno	ITA		X			
19.-20.12		Schladming	AUT	X	X			
1976								
4.-5.1		Garmisch-Partenkirchen	BRD	X	X		X	
10.-11.1.		Wengen	SUI	X	X		X	
12.1		Adelboden	SUI			X		
17.-18.1		Morzine-Avoriaz	FRA	X		X		
24.-25.1		Kitzbühel	AUT	X	X		X	
27.1		Zwiesel	BRD			X		
5.-7.3		Heavenly Valley, Calif	USA		X	X		
12.-14.3		Aspen, Colo	USA	X	X			
17.-18.3		Mont St. Anne, Quebec	CAN			X		
20.-21.3		Quebec	CAN					X
TOTAL				8	7	7	3	1

Dames

1975	Date	Lieu	Pays	Compétitions				
				Descente	Slalom	Slalom géant	Combiné	Parallèle
4.-7.12		Val d'Isère	FRA	X		X		
10.-11.12		Aprica	ITA	X	X			
16.-17.12		Cortina d'Ampezzo	ITA	X	X		X	
1976								
3.1		Pfronten	BRD	X				
8.-9.1		Meiringen-Hasliberg	SUI	X		X	X	
12.1		Las Diablerets	SUI		X			
14.-15.1		Las Gets	FRA		X	X		
17.-18.1		Berchtesgaden	BRD		X	X		
21.-22.1		Badgastein	AUT	X	X		X	
25.-26.1		Maribor	JUG		X	X		
5.-7.3		Heavenly Valley, Calif	USA		X	X		
12.-14.3		Aspen, Colo	USA	X		X		
17.-18.3		Mont St. Anne, Quebec	CAN			X		
20.-21.3		Quebec	CAN					X
TOTAL				7	8	8	3	1



L'Autriche compte beaucoup sur Franz Klammer, le roi de la descente de l'hiver 1974-1975. (Photo NF)



Numéro

SPECIAL

ETRENNES

Les fêtes de fin d'année sont proches. Il est temps de songer aux étrennes que l'on va offrir autour de soi.

Le mari pense à sa femme, et elle, de son côté, recherche un cadeau pour lui.

Les parents songent à leurs enfants, et ces derniers iront puiser dans leur tirelire quelques sous pour acheter un livre ou un bibelot destiné au papa, à la maman, au grand-père, à la grand-mère.

Bref, chacun se creuse la tête pour trouver une idée; on feuillette des catalogues; on lit attentivement les annonces paraissant dans le journal; on court dans les magasins.

L'éventail des cadeaux est immense.

Le choix est cependant difficile, car on craint de ne pas créer le plaisir qu'on souhaite. Parfois, il est vrai qu'on tombe à faux.

Ce n'est pas nécessairement l'objet le plus cher, ni le plus grand qui touche le cœur de celui qui reçoit.

C'est le geste que l'on apprécie bien davantage que le poids ou le prix.

Un geste d'affection, d'amitié, de reconnaissance qui vaut son pesant d'or même s'il coûte peu d'argent.

Nos commerçants font de leur mieux pour mettre sous nos yeux des articles d'une diversité telle que l'on peut aisément découvrir le cadeau recherché sans songer à faire un déplacement à cent lieues d'ici.

Faites donc votre choix et... beaucoup d'heureux.

f.-g.g.





Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation

pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____

NP/lieu _____ Rue _____

Remplir et envoyer à: _____ 587

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
 Téléphone 022 28 07 55

Renault



présente, du 4 au 6 décembre 1975
 en collaboration avec les Ets Allamand SA, Morges

**la nouvelle gamme de tracteurs
 viticoles et arboricoles**

chez son distributeur en Valais

CHADAR

machines agricoles
 1906 Charrat Tél. 026/5 32 93

Société spécialisée dans la production de produits chimiques fins

cherche, pour son laboratoire d'analyse

laborantin (e)

ayant de préférence plusieurs années d'expérience

Nous offrons :
 - une situation stable
 - un salaire adapté aux exigences et aux connaissances

Les personnes intéressées sont priées de faire offre par écrit ou par téléphone à

SOCHINAZ SA
 1891 Vionnaz
 Tél. 025/7 52 51 36-5857

Nous cherchons pour le Valais

2 collaborateurs (trices)

Nouvelle méthode de vente avec possibilité de gains très importants. Convient au début comme activité secondaire.

Voiture indispensable.

Se présenter **Jeudi 4 décembre à 10 heures** à nos bureaux régionaux **AMECO S.A.** Porte-Neuve 20 Sion 22-7003

Orchestres duo et trio

pour mariages et toutes occasions

Tél. 027/23 30 81

36-8216

HOOVER

169.-

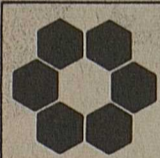
HOOVER 427
 Aspirateur-traîneau
 600 W, avec accessoires,
 1 an de garantie

79.90

HOOVER 2944
 Aspirateur-balai 240 W,
 1 an de garantie

Acheter sans argent comptant avec la carte de client MANOR

Notre service clients est à votre disposition



PLACETTE

Monthey ☀ P
 Sion
 Sierre ☀ P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super -.88“

Hôtel Bellevue Salvan cherche pour la période des fêtes

2 jeunes filles

pour aider au service.

Minimum 18 ans Bon salaire

Tél. 026/8 15 23 ■ 36-401163

Maçon indépendant

cherche travail à l'heure ou à forfait

Conditions intéressantes

Tél. 027/36 16 18 heures des repas ■ 36-303234

Chez SION

VENTE DE COUPONS

et

**grand choix de tapis - plastiques
 tapis brosses**

Dépôt
 Rue de l'Industrie 42
 Grand parking
 Tél. 027/22 24 04

Jos. Métrailer SA
 Etanchéités - Isolations
 Tapis - Linoléums
 Plastiques

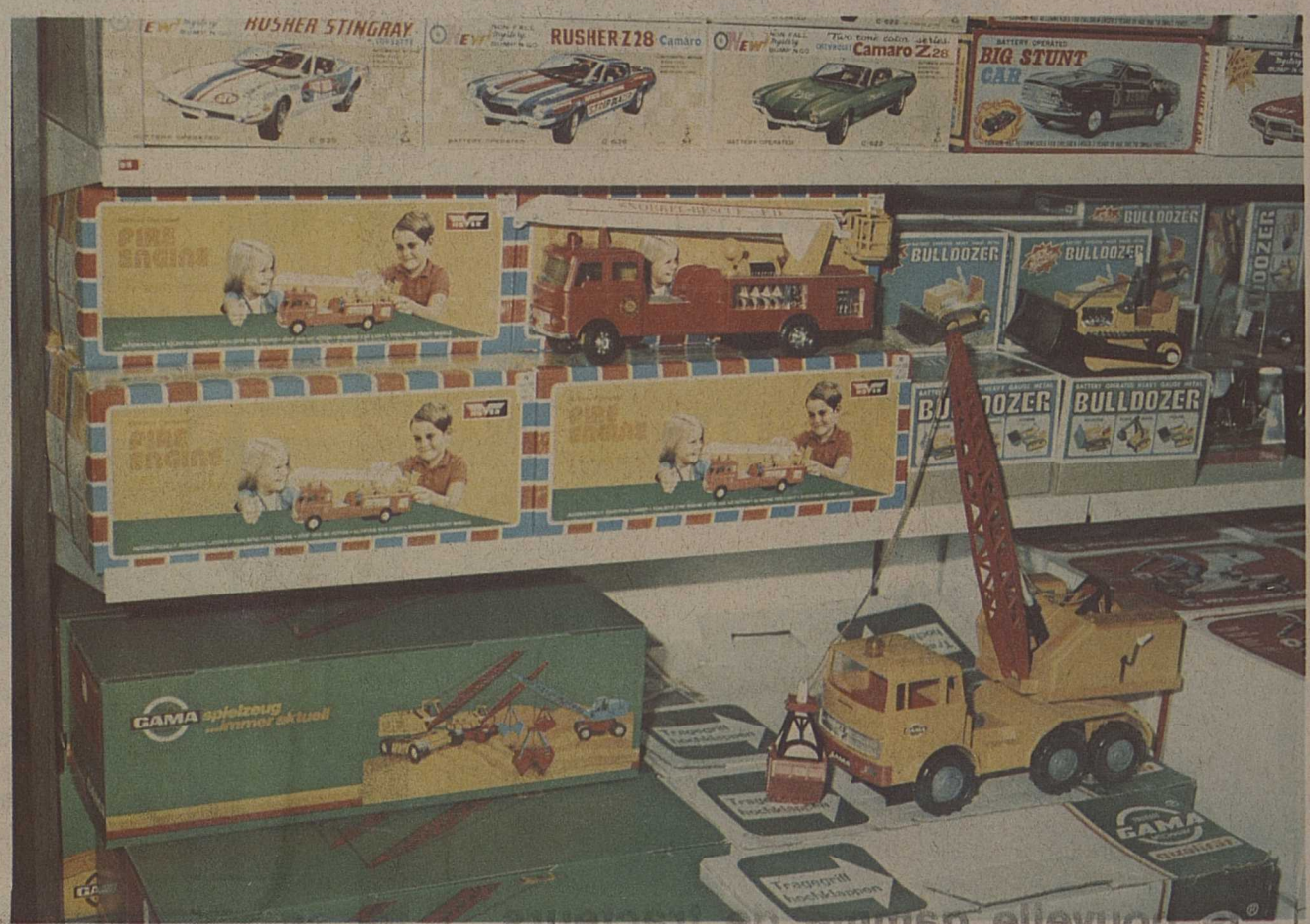
Ouvert tous les samedis matin

ACTION SKI Fr. 145.- avec fixation Marker

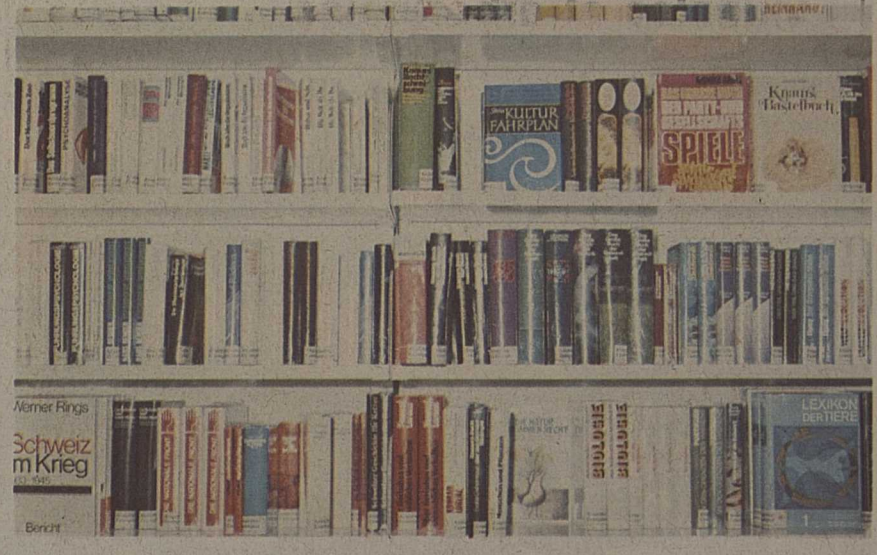
Bagutti-Sport, Martigny

Tél. 026/2 14 14

CADEAUX pour tous



Quelques suggestions



**TAPIS
SULLAM**

**Vous avez votre idée...
nous avons le choix**

2000

TAPIS

**Tous les genres à tous les prix
en Orient et moquette**

Conseils et présentation sans engagement

Route du Léman 29

MARTIGNY

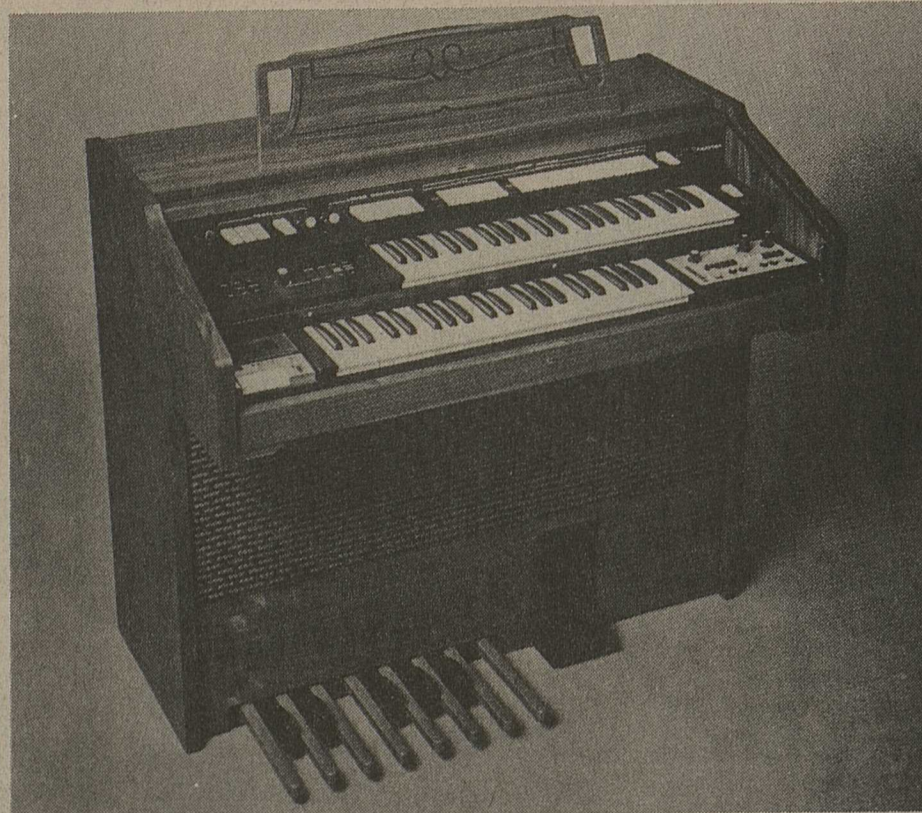
Tél. 2 23 52

Un magnifique cadeau !

Orgue de foyer électronique Farfisa

- * Rythmes automatiques
- * Basses automatiques ou manuelles
- * Accords automatiques ou manuels
- * Nombreuses autres possibilités...

dès Fr. 1895.-



Nouveau !
Prochainement cours pour
débutants de tous âges

MUSICLUB

Damay & Cretton - MARTIGNY

Rue du Rhône 1 - Tél. 026/2 13 75



De jour en jour plus jeune.

Conçue pour simplifier la vie, la Renault 4 ne pouvait que conquérir le cœur des jeunes et de ceux qui le sont restés. De la place pour 5 personnes, la cinquième porte, l'économie. Epatant, non ?



RENAULT 4 dès Fr. 7777.-

Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer

Sierre : Garage des Alpes, A. Zwissig
Tél. 027/5 14 42

Sion : Garage du Nord SA, avenue Ritz
Tél. 027/22 34 13

Martigny-Croix : Garage du Mont-Blanc,
Boisset et Moulin - Tél. 026/2 11 81

Monthey : Garage du Stand, G. Moret
Tél. 025/4 21 60

Montana : Garage du Lac, P. Bonvin, 027/7 18 18. Haute-Nendaz : Garage du Relais, P. Fournier, 027/4 56 52. Leytron : Garage de la Poste, M. Carruzzo, 027/8 72 65. Martigny : Garage de Martigny, M. Fleury, 026/2 20 90. Orsières : Garage Arlettaz Frères, 026/4 11 40. Les Evouettes : Garage du Haut-Lac, D. Clerc, 025/7 47 34

Publicitas



21 21 11



**Où obtient-on autant de chaussure
de ski pour autant d'argent ?**

La Sprint est une confortable chaussure de ski à coquille qui n'est ni trop légère, ni trop lourde et qui ne pose aucun problème de sevant. Coquille en 2 pièces en Raichle-Flex incassable. Charnière fonctionnelle sur la tige. Semelle intérieure indéformable et absorbant les chocs.

Dames/Messieurs

Fr. 150.-

Raichle

La chaussure de ski suisse.

Tichelli
S
A
Chaussures Sion

chaussures
madeleine



CENTRE METROPOLE SION

Offrir fait plaisir

DES IDÉES POUR TOUS

Chacun aime bien recevoir un cadeau : ça fait plaisir ! Mais on éprouve également du plaisir à offrir des cadeaux.

Les fêtes nous incitent à penser à ceux que nous aimons. Et c'est pour eux que nous allons vider notre tirelire ou notre porte-monnaie.

Mais qu'offrir, que diantre ?

On manque d'idée. On ne sait pas. On réfléchit. On voudrait avoir sous la main une liste de cadeaux possible.

Nous allons tenter de vous aider.

Pour les enfants : le choix des jouets est considérable, pas de problème. Il en existe pour tous les âges, du hochet à boules à la boîte à musique, en passant par les poupées ou les petits ours en peluche, les grelots, les cubes colorés, etc.

Quand bébé a grandi on peut lui offrir des objets à emboîter, des petites autos ou petits camions, un tricycle, de la pâte à modeler, des marionnettes, des légos, une toupie, un puzzle, un train en bois, une brouette, etc.

Il a cinq ou six ans : des revues à colorier, à découper, le petit téléphérique, le jeu de domino, la carte à broder, les jeux d'adresse, le premier train électrique, le petit ménage avec la petite cuisine.

De six à dix ans : les patins à roulettes, le vrai train électrique, les autos et avions avec conduite à distance, le jeu d'échecs, les mots croisés, le monopoly, les jeux de société, le montage de modèles réduits, le bateau électrique, le métier à tisser, les livrets adaptés à l'âge,

la poupée qui ouvre et ferme les yeux, parle et mouille ses langes, la peinture sur émail, le moulage, etc.

Pour les plus grands : une bicyclette, un stylo, un porte-monnaie, un portefeuille, une trousse pour le collège, des timbres-poste, un appareil de photo, des patins, des skis, une canne de hockey, un ballon de football, etc. Le mieux à faire est de leur demander ce qu'ils souhaitent recevoir : ils ne sont pas empruntés pour vous donner la réponse.

Pour tous les âges, pensez aux chaussures, aux habits, aux parapluies, à la serviette d'école, à la trousse de voyage... et aux bons livres comme aux disques.

Pour Madame : du linge de maison, un service de table, une pièce d'orfèvrerie, une poterie, un sac à main ou de voyage, des bijoux, un foulard, des gants, des mouchoirs fins, des produits de beauté, un parfum qu'elle apprécie tout spécialement, un transistor, une jaquette, une robe, un manteau. Devinez ce qui lui manque car elle ne le demandera pas.

Pour Monsieur : une pipe, du tabac, de l'eau de toilette, un rasoir électrique, une cravate, un stylo, des boutons de manchette, une écharpe, une ceinture, des mouchoirs, une chemise, des chaussettes, une lampe de bureau, un livre, un disque, une bouteille de liqueur vieillie, un outil pour son atelier de bricolage, une montre, une petite machine à calculer, un dictionnaire, un sous-main pour son bureau. Méfiez-vous des gadgets ; pensez davantage à quelque chose d'utile et pratique.

f.-g. g.



DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Quand vient le temps des étrennes, les enfants se réjouissent. En passant devant les vitrines des magasins, ils s'arrêtent longuement et révent tout haut ; leurs yeux brillent comme les étoiles d'or et d'argent suspendues aux branches du sapin de Noël à l'heure de la distribution des cadeaux, après la prière en commun.

Ils rêvent en espérant recevoir le jouet convoité, par eux choisi.

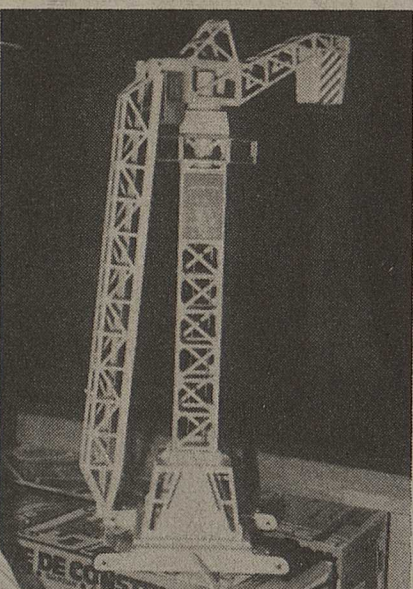
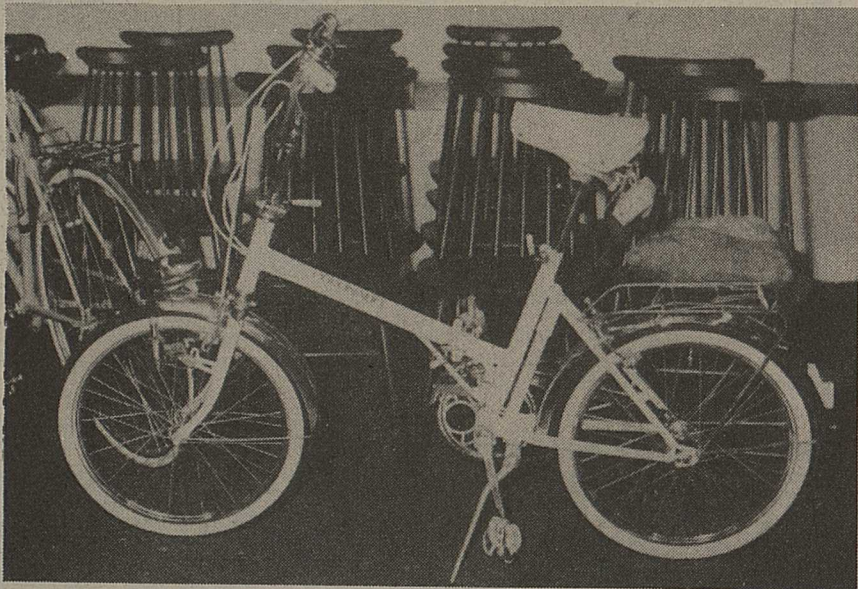
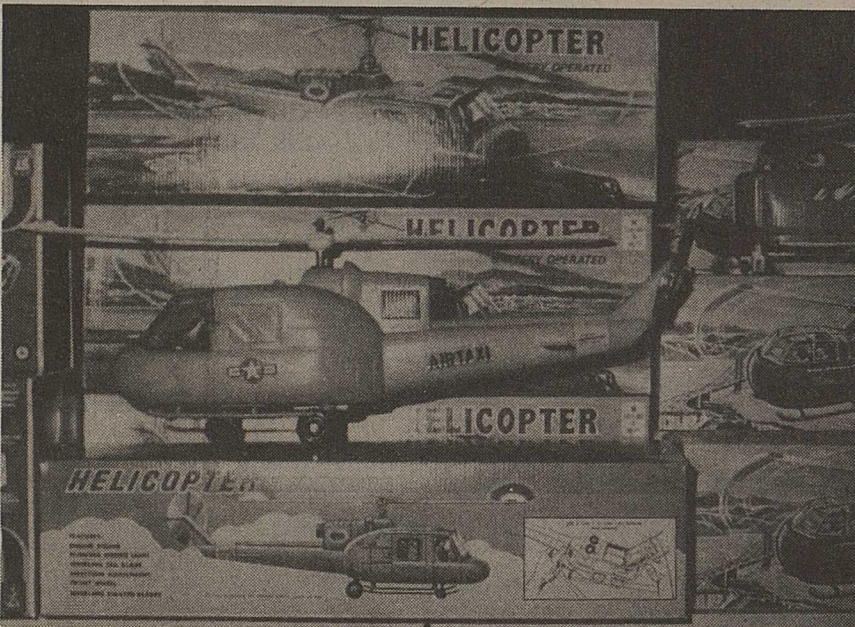
Dès lors, ils établissent une liste.

Ce que nous faisons à leur âge.

Et cette liste nous la joignons à la lettre, soignée, proprement écrite à l'attention du Petit Jésus. Sur l'enveloppe, comme adresse, nous mettons : « Au ciel ».

Par enchantement, elle arrivait à la bonne destination, et, le soir de Noël, sous le sapin, se trouvait le petit paquet contenant le fameux jouet repéré depuis longtemps.

f.-g. g.





Mercredi 3 décembre
le Père Noël

donne rendez-vous à tous les enfants
à 13 h. 40

GARE DU MARTIGNY-ORSIÈRES
HALTE DE MARTIGNY-VILLE

(rue du Cimetière)

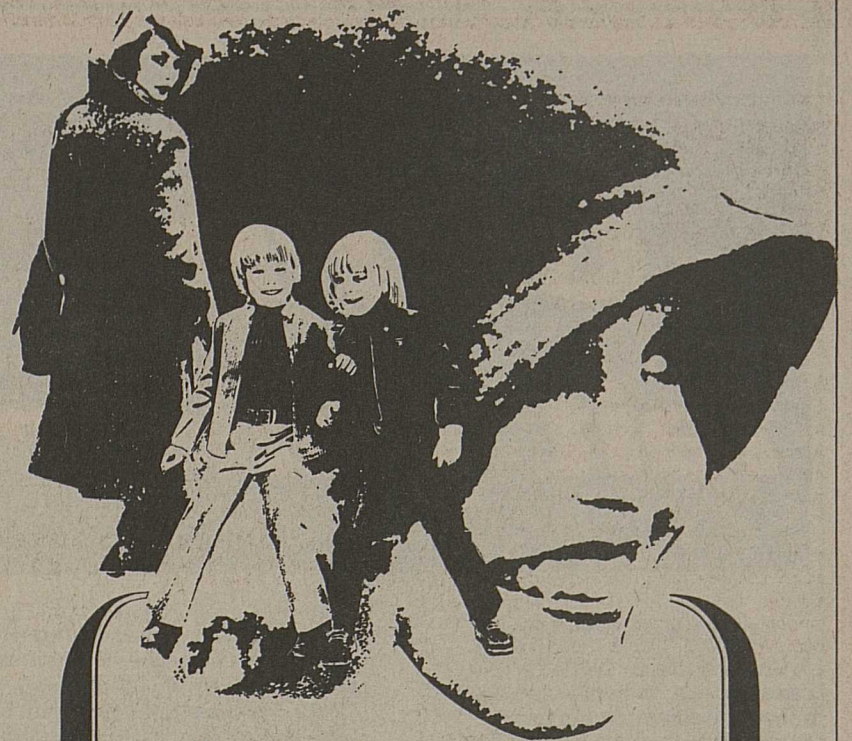
Il empruntera ensuite le parcours suivant :
rue du Cimetière, rue de l'Hôtel-de-Ville, place Centrale, arrêt devant le kiosque
à musique, avenue de la Gare, et
dès 14 h. 30

il recevra tous ses petits amis aux

GRANDS MAGASINS

innovation

MARTIGNY



Le domaine merveilleux
de l'habillement
enchante petits et grands

**Pour des étrennes
personnelles
et bienvenues**

voyez votre spécialiste
en confection dames, girls
et enfants

**modi
shop**
AV. DU MIDI 10 SION

Cadeaux utiles

Manteaux chauds
Robes nouveautés
taille 38 à 50

Paletots
Casaques
Blouses
Jupes

Qualité - Prix avantageux

Siliane
HAUTE CONFECTION

100 m de la gare
MARTIGNY

- * Arrangements de fleurs séchées
- * Arrangements de Noël
- * Fleurs coupées
- * Plantes et terrines



SION

Porte-Neuve 10
Tél. 027/22 03 10
ou 86 21 60

Mariage

Après l'échec d'un premier mariage,
homme sympathique, 35 ans, de goûts
simples, avec bonne situation, désire re-
construire un foyer heureux avec partne-
re jeune.

Offre écrite sous chiffre P 36-303190
à Publicitas, 1951 Sion.

Tout scier pour Fr. 119.-*



Black & Decker
Compact

Scie sauteuse DN 35

Avec moteur puissant incorporé.
Spécialisée pour le découpage du
bois (40 mm) de la tôle (2 mm) du
plastique, etc. Moteur 330 W

L'idée Compact de B & D

Une large gamme de machines à
moteur puissant incorporé, construites
pour l'emploi spécifique. Toujours
prêtes - pas d'accessoires à monter
et démonter et surtout souvent pas
plus chères qu'un accessoire sans
moteur d'autres fabricants.

**Qualité qui convainc -
au juste prix**

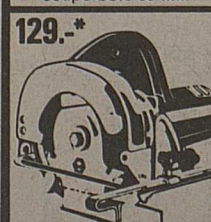
L'expérience mondiale de Black
& Decker garanti une qualité solide
et les méthodes de fabrication les
plus modernes et les plus rationali-
sées nous permettent des prix choc
stupéfiants et souvent sans concu-
rence.

**Voici d'autres exemples convaincants
de la gamme Compact Black & Decker**

Scie circulaire DN 55
moteur 450 W, prof. de
coupe bois 35 mm

Ponçouse-vibreuse DN 46
vitesse de ponçage
élevée: 16 000 t/min

Défonçouse DN 65
30 000 t/min pour un travail
précis, moteur 350 W



129.-*



119.-*

Nouveau



139.-*



* prix indicatif

Autant de prestations
à un tel prix seul

Black & Decker
le peut

Un diamant

est éternel

Une femme qui possède un diamant ne
possède pas « un » diamant, mais « son »
diamant. L'éclat inaltérable de ses feux
symbolise la flamme de l'amour. C'est
pour elle un gage donné pour l'éternité,
sa plus flatteuse parure.

Toutes les femmes rêvent d'un diamant.

diamant



0,05 ct
Fr. 195.-



0,16 ct
Fr. 440.-



0,41 ct
Fr. 1150.-



0,72 ct
Fr. 3500.-

Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

Mystère à Vérossaz

Les nuits sont si belles à Vérossaz qu'on hésite entre le silence d'une veillée et l'appât d'un repos.

A la frange des Dents-de-Morcles, la lune s'annonce par une lueur bleutée. Déjà Vénus promène son éclat à travers les constellations. Chaque demeure a fermé ses yeux de lumière. Qui veille encore ? Jérémie, peut-être, qui s'est relevé pour vérifier l'état de ses serrures.

On pourrait s'imaginer que tous les êtres vivants ont gagné leur retraite et qu'ils sommeillent. Lorsqu'une neige fraîche est tombée à la faveur de l'ombre, mon jardin a disparu. Sur sa blancheur déjà touchée qui m'étonne, une multitude d'empreintes me révèle, à l'aube, le passage clandestin d'une faune en chasse. Parfois un long pas d'homme, l'approche timide d'un chat, la marche hésitante des chiens, le saut sur trois pattes d'un lièvre et l'enchevêtrement capricieux des rôdeurs anonymes.

Tout un monde s'agit à mon insu sous mes fenêtres : hommes et bêtes.

Si je croyais aux fantômes, sans doute verrais-je de furtives apparitions hanter le cimetière tout proche quand les croix déchirent les lambeaux de brouillard qu'entraîne le vent.

Je me souviens. Je n'entendais plus la clochette des chiens errants. Ils suivaient nos chasseurs qui avaient gagné les sommets pour surprendre le gibier au petit jour. C'était un mardi matin, à quatre heures, le 11 septembre 1968. Le bruit sec d'un coup de fusil me réveilla. Je me précipitai à la fenêtre de mon bureau. Les alentours de l'église étaient déserts. Je n'avais pas rêvé puisque mes voisins intrigués commentaient la nouvelle. Le tireur inconnu s'était évanoui dans la grisaille d'un matin parsemé.

A qui était destinée cette balle unique ? Était-ce un avertissement ? Une menace ? Malgré d'actives recherches, on ne put relever aucune trace sur les façades de l'église et de la cure qui semblaient se trouver dans la trajectoire du projectile.

Etrange disparition ! Quand un événement de ce genre se produit, il enflamme les imaginations. Peu à peu le temps fatigue la curiosité mais on n'oublie pas. Il suffit d'un incident pour ranimer le mystère.

Récemment une partie serrée se jouait entre nos maçons et les humeurs de l'automne. Course contre la montre dans les airs autour d'une flèche engagée, j'attendais avec impatience l'atterrissage du coq de notre clocher mis à la retraite et remplacé par un coq de cuivre. Il descendit lentement, suspendu à la poulie comme une araignée à son fil.

Quand il toucha le sol, je fus tout surpris de voir que son flanc portait un trou, le diamètre d'une balle ! Impossible de ne pas associer cette découverte au coup de feu qui m'avait tiré de mon sommeil. Infortune des bons serviteurs inutiles ! Le coq fut abandonné sur le chantier sans connaître sa destinée, pauvre dépouille blessée à mort !

Allais-je identifier l'auteur d'une sottise plaisanterie ?

Il m'arrive de porter mon courrier à une heure avancée. Minuit sonnait. Ma porte s'ouvrit. Dans un pan d'ombre, sur la place qu'éclairait une lampe, j'aperçus un homme qui portait le coq dans ses bras et l'examinait de près. Décontenancé par ma présence, il ne put se dérober. Je m'approchai et le reconnus.

« C'est vous ? - C'est moi ! - Venez ! » Il me suivit.

L'intimité de mon bureau, la connivence d'une solide amitié, un Calvados de Vérossaz favorisèrent les aveux. « C'est donc vous, le tireur émérite ? - Oui, c'est moi ! - Que s'est-il passé ? »

Les yeux baissés, à voix basse, il me raconta son aventure assez banale. Célibataire, il avait oublié de remonter la sonnerie de son réveil. Alerté par un appel de son subconscient, furieusement déçu de sa négligence, il s'équipa en toute hâte pour retrouver ses compagnons au rendez-vous d'un refuge. Au départ, en regardant l'heure du clocher, il aperçut la silhouette du coq. Dans un mouvement de colère qu'il ne s'expliquait pas, sorte de vengeance compensatoire, il visa et tira. Toc ! Il avait touché juste et s'enfuit, soulagé mais penaud. « N'en parlez pas ! - Promis ! »

Avec un sourire intérieur, j'écoute les passants : « Pauvre coq ! Il a reçu une balle. Revanche de chasseur bredouille, sans doute ! Il ne se ventera pas de son exploit, ce mécréant ! »

E. Voiron

Budget 1976: répartition des investissements

MONTHEY. - Dans le montant de 1 600 000 francs dont nous avons traité dans notre article de mardi sur le budget communal montheysan, il faut préciser que :

L'extension de la place du Cotterg coûtera : 700 000 francs ; la réfection de l'avenue de la Gare : 300 000 francs ; la construction de la route des Semilles : 370 000 francs ; les aménagements routiers au centre sportif : 120 000 francs ; la construction de la route

Courteraya - Cornioley (2^e tronçon) : 110 000 francs.

En plus des dépenses extraordinaires mentionnées, il y a lieu de relever :

L'agrandissement de la salle de gymnastique de Choëx : 120 000 francs ; l'aménagement de la bibliothèque communale au château : 140 000 francs ; la réfection des salles du premier étage du château : 85 000 francs ; l'élargissement de la route d'Outre-Vièze et la construction d'un trottoir :

90 000 francs ; le drainage de la route de Pitta Paccot : 60 000 francs ; la poursuite des aménagements des rives de la Vièze : 30 000 francs ; l'élargissement de la rue des Fours : 70 000 francs ; l'élargissement de la route du Raccot : 40 000 francs, et la réfection de la rue du Collège (1^{er} étape) : 110 000 francs.

Il faut féliciter l'administration montheysanne de ce programme de relance sur le plan communal.

Assemblée générale de la Société valaisanne des troupes de forteresse



De gauche à droite : Mario Métrailler, Yvon Saudan, Paul Barman et Bernard Pignat.

SAINT-MAURICE. - A l'occasion de la Sainte-Barbe, la Société valaisanne des troupes de forteresse, que préside M. Yvon Saudan, a tenu son assemblée générale, assemblée qui précédaient un repas pris en commun samedi soir.

Dans son rapport, le président Saudan résuma l'activité de la section : participation à la Fête centrale à Montreux, où plusieurs membres se distinguèrent dans les différentes épreuves de tir. L'inauguration du fanion le 11 octobre dernier au stand de Vérollez a été l'occasion d'une fraternisation entre les différentes sections de Romandie.

Le comité central de la Fédération romande des troupes de forteresse pour les années 1976-1977 sera celui de la section de Nyon. M. Yvon Saudan se plait aussi à remercier tout spécialement M^{me} veuve Louis Pignat et M. Clément Anthamatten, respectivement marraine et parrain du fanion qui a été dessiné par le major Michel Crittin.

Aux nominations statutaires, on enregistre la démission du président qui fonctionne depuis 1966. C'est M. Paul Barman qui assumera désormais la présidence. Il sera assisté de MM. Bernard Pignat, Arthur Weber, Georges Crittin, Emile Ducrey, Mario Métrailler, Claude Barbier (nouveau). Le comité se constituera lui-même lors d'une prochaine séance.

UN AUTODIDACTE DE L'ART PICTURAL: ROBERT DÉFAGO

MONTHEY. - C'est aujourd'hui mercredi 3 décembre, à 18 heures, à la salle Centrale qu'aura lieu le vernissage de l'exposition de l'artiste montheysan Robert Défago. Sous les auspices de la commission culturelle de la ville, Robert Défago présentera une trentaine de toiles (huiles) et une dizaine d'acryl. La salle de la rue Pottier se prête admirablement bien à une telle exposition, d'autant plus qu'un artiste lausannois bien connu, André Gasser, céramiste, présentera également quelques œuvres.

M. Fred Fay, ex-directeur et fondateur de l'Ecole cantonale des beaux-arts, dont Robert Défago fut l'élève, présentera l'artiste à ce vernissage.

Une toile de Robert Défago, « Les Pivoines », a été retenue par le jury du Salon des artistes français pour être présentée en avril prochain au Grand Palais, à Paris.

Ceci prouve que le talent de Robert Défago est, non seulement reconnu, mais apprécié, après ses nombreuses expositions à Genève puis à la galerie Guibert à Paris avant le Salon de l'art libre, à Lyon, Verbier, Montana, Yverdon, Montreux, Aubonne, Aarau, Fribourg, Gstaad et en Hollande. Ses toiles figurent dans des collections privées de Suisse, France, Italie, Allemagne, Hollande, Etats-Unis, Mexique et Brésil.

Sa technique

L'huile traditionnelle ne le satisfaisant pas, Robert Défago est à la recherche de matière nouvelle. Les peintures à la cire, si elles écartent les brillances de l'huile, sont trop pauvres à son goût. Les peintures acryliques dont on attendait tant, sont trop dures et ne se prêtent pas au travail de la spatule. Robert Défago se lance alors dans des recherches qui vont durer une dizaine d'années, malgré les conseils décourageants des spécialistes. Et c'est enfin la mise au point de son « Aralsyl », pâte consistante d'une solidité extraordinaire ayant la richesse de l'huile sans en avoir les brillances, dont la structure répond aux exigences de la spatule, utilisable pour les fresques murales extérieures.

C'est ainsi que Défago a abandonné les pincesaux pour les spatules et les couteaux, qui correspondent mieux à son tempérament et à ses conceptions picturales.

Un chemin qui lui est propre

C'est en parcourant son pays, des années durant, que Robert Défago a été à l'école de la nature. De ses randonnées valaisannes de Gletsch au Léman, Défago conserve une mémoire visuelle étonnante, un sens aigu des couleurs. Peu à peu il atteindra une sorte de saturation de son art qui sera le point de départ d'une remise en question, une décantation, une synthèse. Evolution profonde faite de réflexions, de travail intérieur ; évolution personnelle en dehors de tous mouvements, de toutes modes. Il entend donner à l'art une vraie force, un équilibre, une beauté propre. Il est insensible aux modes qui se succèdent souvent sans laisser de traces bien valables. S'il passe du figuratif au non-figuratif, il le fait tout naturellement et on remarque toujours chez lui un équilibre solide.

Dès ce soir et jusqu'au 14 décembre, allez découvrir ou... redécouvrir la peinture de Robert Défago. Vous y trouverez une très grande satisfaction.

Le message du dimanche de l'aveugle

MONTHEY. - En ce dernier dimanche, un groupe de six cavaliers, dont cinq jeunes filles, ont lu le message de l'aveugle à la sortie des offices des paroisses catholique et protestante. Innovation sympathique qui a eu du succès auprès des fidèles des deux communautés.



Le groupe des six cavaliers devant le temple protestant.

SERVICE DE L'ÉMIGRATION VALDOTAINE Le débat est ouvert

MARTIGNY. - Nous avons récemment fait mention de propositions émanant de l'Union valdotaine de Genève, concernant la création d'un service de l'émigration, en publiant une lettre ouverte adressée à M. Mario Andrione, chef du gouvernement.

La réponse de ce dernier a également paru dans ces colonnes la semaine dernière.

Elle n'a pas eu l'heur de plaire aux initiateurs qui reviennent à la charge et sont décidés de poursuivre leur action. C'est ainsi que M. Andrione vient de recevoir le message suivant :

Monsieur le président,

Nous nous permettons de revenir à la charge, concernant le service cité en marge. Le teneur de votre lettre du 31 octobre 1975 a retenu toute notre attention. Cependant, elle nous donne à croire que notre pensée à ce sujet n'a pas été comprise dans son essence et sa totalité. Il est bien évident que la création d'un office de l'émigration ne comporterait pas nécessairement ou uniquement un organisme d'assistance et, il va sans dire qu'il doit être dépourvu de toute signification politique.

De plus en plus, il nous apparaît souhaitable que l'information, dans les deux sens, entre la vallée et les émigrés, circule en permanence et de façon beaucoup plus active. La région, en tant que telle ne peut avoir de

représentants officiels à l'étranger. Or, trop souvent, on oublie ou l'on mésestime l'importance de l'action bénéfique de l'émigration. Chaque Valdotaïn à l'étranger se sent en quelque sorte, un « ambassadeur » de sa petite patrie, et la plupart agissent et se comportent en conséquence en d'innombrables occasions.

C'est dans ce sens et dans cet esprit, que depuis des années déjà, nous préconisons une coordination de toutes les bonnes volontés et de toutes les actions tendant à préserver les intérêts moraux et matériels de notre chère vallée d'Aoste.

Nous pensons qu'un comité d'étude régional, à l'instar de celui créé récemment pour la réforme de la radio-télévision, pourrait être élu par le conseil de la vallée, en prévoyant en plus, des représentants de l'émigration.

Nous serions très heureux si la présente proposition pouvait être prise en considération et faire l'objet d'une étude approfondie.

C'est dans ces sentiments que nous vous présentons, Monsieur le président, l'assurance de notre parfaite considération.

Le vice-président : Lucien Barnaverain

Le président : Livio Bredy

Bloc-notes chablaisien

Nouveau parc public

L'administration communale montheysanne ayant fait l'acquisition du domaine du Cinquantoux, le budget 1976 prévoit l'aménagement de celui-ci en parc et la rénovation de la villa. D'une surface totale de 15 000 mètres carrés, ce terrain complète la propriété communale comprenant le home Les Tilleuls et ses parcs, ainsi qu'un second parc autour du pavillon scolaire du Cinquantoux, soit 26 000 mètres carrés au total avec des accès par l'avenue de la Gare, l'avenue de l'Europe et la rue de l'Industrie. Cet aménagement est devisé à 230 000 francs.

Une patinoire montheysanne

En 1963 déjà, le message du conseil communal au conseil général annonçait la nécessité de construire une patinoire à Monthey. Le budget 1976 prévoit un montant de 1 160 000 francs pour financer une patinoire qui serait édiflée à proximité de la piscine, complétant ainsi le complexe sportif communal. D'une surface de 60 m sur 30 m, cette patinoire ne serait exploitée qu'en hiver, et servirait de place de jeux en été. Le projet prévoit donc une participation communale par autofinancement. Lorsque le conseil général se sera prononcé favorablement, il s'agira de constituer une association de droit privé avec majorité communale. Il semble que les communes environnantes pourraient s'y intéresser par des apports de fonds, afin que leurs ressortissants puissent en bénéficier à de bonnes conditions.

Nouveaux parkings

Pour permettre la réalisation d'un réseau de rues pour piétons au cœur de la ville, l'administration communale a acquis un terrain à proximité immédiate de la place du Cotterg, pour augmenter la surface de parcage. C'est ainsi que cet ensemble pourrait offrir 150 places, contre 90 actuellement, avec des entrées et sorties à l'avenue de France, à la rue du Fays et à l'avenue du Crochetan. Le commerce local verrait ainsi réaliser une concentration des véhicules des consommateurs à proximité immédiate.

Nouveau départ de l'école de pilotage

Lors d'une assemblée extraordinaire du groupe de vol à moteur de la section de l'Aéro-Club de la plaine du Rhône, les participants ont décidé de la reprise des activités de l'école de pilotage et le rachat de deux appareils au club d'aviation des Placettes, à Bex. Les pourparlers pour obtenir des moniteurs de vol à moteur semblent être couronnés de succès. Depuis 1972, l'école de pilotage a connu une malheureuse baisse d'activité, mais aujourd'hui, un dynamisme de bon aloi va redonner vie à cette école.

100 000 francs pour le château d'Aigle

L'association pour le château d'Aigle, que préside le Dr Paul Anex, a reçu, de la Société vaudoise d'entraide sociale (Loterie romande), un don de 100 000 francs.

Avec les 100 000 francs attribués par la commune d'Aigle, cette somme permettra de liquider une partie de la première étape de la rénovation.

Mais les peines des responsables de l'association du château d'Aigle ne sont pas pour autant éliminées. Il s'agira d'investir encore des fonds importants pour continuer l'œuvre entreprise.

Chez les choraliens d'Ollon

Sous la présidence de M. G. Jeanmonod, les choraliens d'Ollon ont tenu leur assemblée générale, confirmant le comité dans ses fonctions, à savoir : président : G. Jeanmonod ; vice-président : J.-P. Perrier ; secrétaires : J.-P. Candaux et G. Chamorel ; caissier : G. Andrey ; G. Viret, membre adjoint. La chorale organisera les 7, 8 et 9 mai le concert d'arrondissement et, en juillet, ses membres participeront à la mi-été du col de la Croix avec la fanfare « Echo des Alpes ».

Soirée du chœur mixte

Le chœur mixte a donné sa soirée annuelle avec la participation du « petit chœur des écoles », à la grande salle d'Ollon. Les enfants se sont produits en première partie du programme dans des chansons d'ici et d'ailleurs, accompagnés des flûtes, sifflets et tambourins.

Les membres ont interprété avec bonheur *La rose au cœur*, une pièce de Jacques Bron, sur une musique de Jean Rochat. Ce fut une réussite qui enthousiasma les auditeurs venus nombreux pour soutenir les efforts du chœur mixte présidé par M. Viret.

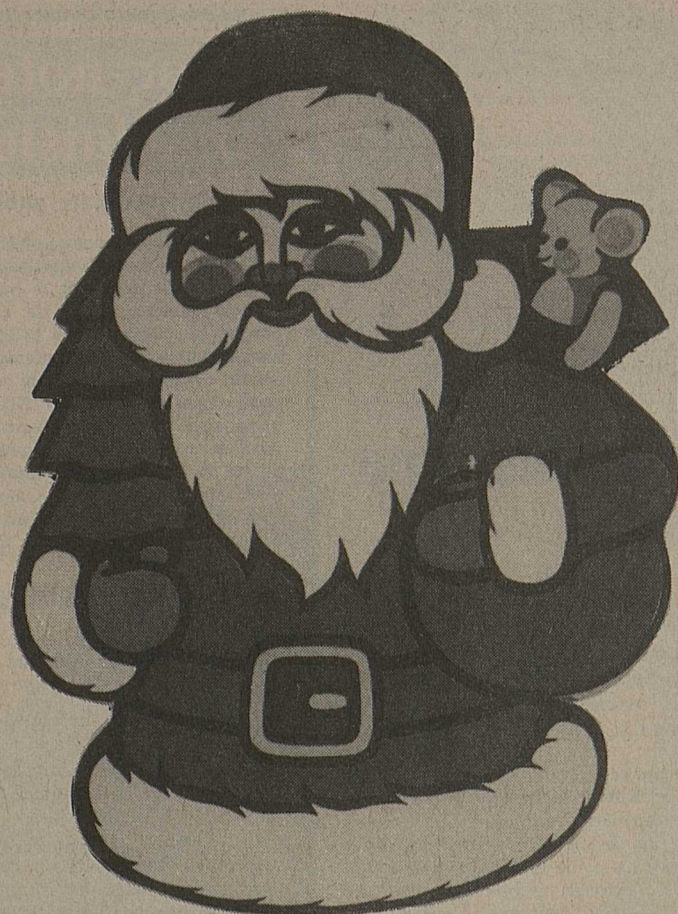
A l'Association vinicole d'Aigle

Vendredi dernier, 200 personnes environ se sont retrouvées à l'avenue de Magencel, où l'Association vinicole d'Aigle inaugurerait les nouvelles installations lui permettant d'encaver aujourd'hui quelque 900 000 litres. M. Roger Chevalley, président de l'association, et M. Aloth, ingénieur, donnèrent des détails techniques sur ces transformations bienvenues.



GENÈVE - PALAIS DES EXPOSITIONS
DU 28 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE
**4^e SALON INTERNATIONAL
DES INVENTIONS**

SEMAINE 13H.30 A 22H. - SAM. 10H. A 22H. - DIM. 10H. A 19H.



MONTHEY

mercredi 3 déc.

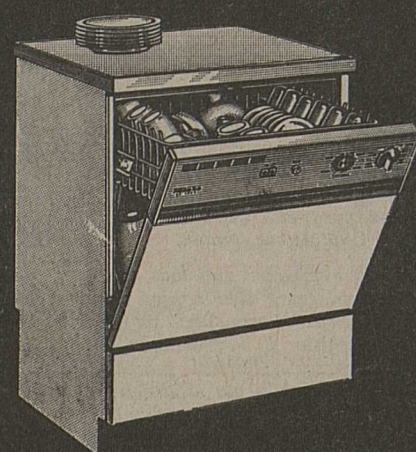
visite

DU PÈRE NOËL

CHEZ GONSET
dès 16 h.

Surprises et distribution de ballons à tous les enfants

Rien contre les hommes
qui aident au ménage. Et
pourtant pour la vaisselle,
un Miele c'est mieux.



Miele

Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à Miele

**Profitez
de nos
prix discount**

S. Reynard-Ribordy, Sion
Place du Midi, Les Rochers
Tél. 027/22 38 23

Boulangerie Richard, Sion
engage

**un apprenti
boulangier-pâtissier**

ou jeune homme pour aider à la
pâtisserie.
Entrée tout de suite

Tél. 027/22 18 70

Jeune fille

parlant allemand,
français, anglais, ita-
lien, diplôme de com-
merce

cherche place

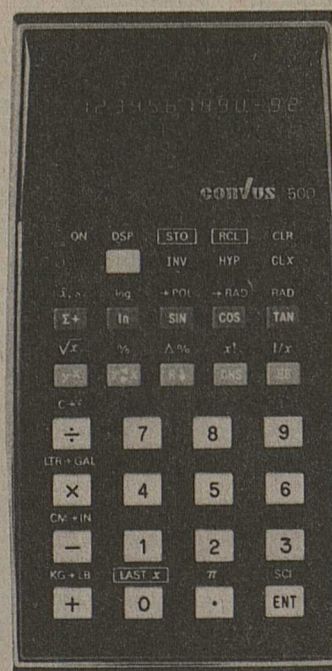
Tél. 027/55 41 15
■ 36-303236

**Etudiants,
Maris techniciens !**

La calculatrice scientifique de poche avec la fameuse
annotation polonaise inverse
- 4 registres de travail
- 9 mémoires adressables
- coordonnées polaires/rectangulaires
- %, D%, 10*, C*, Y*, V*
- capacité de calcul 10⁻⁹⁹ jusqu'à 10⁹⁹, etc.

Fr. 298.-

Autres machines scientifiques
dès Fr. 138.-



Garantie 1 année
sur piles rechargeables

Christian Fracheboud

Machines de bureau
Rue Pottier 5 - Tél. 025/4 58 70

MONTHEY

Entreprise de transports
cherche
mécanicien-chauffeur
connaissances sur Diesel exigées
Parc de véhicules Saurer et Man
Date d'entrée à convenir

Anthamatten
Meubles S.A.

Bois-Noir
1890 Saint-Maurice
cherche tout de suite

courtepointière

Faire offres par écrit avec curri-
culum vitae.

89-167

VERBIER
Cherche
jeune fille
pour garder fillette
Tél. 026/7 44 32 - 7 17 14
36-32288



Restaurant
de l'hôtel
de la Gare
Sion

Place de la Gare

Nous engageons
au plus tôt

sommelière
pour la restauration
file de buffet
employée de bureau
débutante
pour l'hôtel

Tél. 027/23 28 21 (de 9 à 11 heures)



Cadeaux utiles !

Costumes - Pantalons - Robes
Jupes - Blouses - Pulls
Robes de chambre - Lingerie
Foulards - Gants - Mouchoirs
Colliers - Broches - Clips
Chapeaux - Bonnets - Fourrures



Grand-Pont

SION

Les nouveaux ensembles de ski «Daniel Hechter»
Colibri
Boutique
Martigny

Le conseil de district sous le signe du fluor

MARTIGNY. - Les délégués du conseil du district, plus ceux des communes d'Entremont et de trois communes rattachées au district de Saint-Maurice (Vernayaz, Salvan et Finhaut), se sont réunis lundi après-midi dans la grande salle de l'hôtel de ville, sous la présidence du préfet Raymond Vouilloz.

Ce dernier, dans son préambule, souleva un problème intéressant particulièrement les agriculteurs et la population valaisanne : celui du fluor.

Ce gaz n'est normalement pas présent dans l'atmosphère. Il s'échappe des fours des usines d'aluminium, où l'on utilise des minéraux fluorés comme fondants et lors de la préparation d'engrais chimiques artificiels. Il atteint des concentrations très élevées.

En 1908, on le citait dans le canton du Valais, mais c'est depuis une quinzaine d'années que la pollution atteint chez nous un niveau sans précédent. Les dégâts atteignent non seulement les arbres fruitiers, les cultures maraichères, mais encore la zone forestière.

Le préfet rappela que les industries polluantes ont toujours cherché à se disculper, si bien qu'aucune solution d'ensemble n'a pu être trouvée ; peut-être aussi à cause d'un certain immobilisme qui se manifeste au sein des autorités cantonales pourtant légalement armées pour intervenir. Et les lésés ont reçu jusqu'à présent des indemnités ridiculement basses.

Ces lésés se sont groupés, dès 1971, en association de défense, qui va très prochainement entreprendre une vaste action, car les concentrations de fluor signalées un peu partout aux environs des usines d'aluminium, surtout en période de pointe, sont très largement supérieures aux normes admises par la loi. Il en passe journalièrement 4 tonnes dans les eaux du Rhône et par là dans la nappe phréatique. D'où les pertes de récoltes, leur dépérissement qui doivent être supportés par les agriculteurs.

Et puis, il faut aussi songer à la santé des individus, à celle des animaux, des ouvriers d'usines.

Il faut que ça change, dit en terminant M. Raymond Vouilloz. En nous promettant pour ces jours prochains un communiqué émanant de l'association de défense qu'il préside.

Hôpital régional

Le rapport commenté par MM. Edouard Morand, président du comité de direction et Jacques Torrione, directeur, fait constater une diminution du nombre des journées de malades. Un facteur nouveau entré en considération : les nouvelles conceptions médicales tendant à une hospitalisation moins longue avec des soins plus intensifs.

Selon le budget, le déficit présumé aurait dû être de Fr. 234 061.—. Les recettes ont été de Fr. 9 808 218,80 contre Fr. 9 202 320.— prévus au budget et les dépenses de Fr. 10 139 576.— contre Fr. 9 397 401.— supputés.

Ces différences s'expliquent, notamment aux dépenses, par les réajustements des salaires des assistants, du personnel infirmier, administratif, de maintenance et de maison par Fr. 450 000.— environ, par une réadaptation consécutive des charges sociales de Fr. 70 000.—. Il faut aussi mentionner des surplus dans les entretiens d'immeubles, les amortissements, les intérêts et les frais de bureau.

Le résultat a fort heureusement pu être corrigé par un surplus de recettes provenant pour Fr. 300 000.— des taxes d'hospitalisation augmentées et d'une subvention cantonale plus forte.

A noter que l'Etat du Valais a versé en 1974, pour couvrir partiellement les déficits antérieurs, un montant de Fr. 730 000.— à titre de subvention extraordinaire. Ce chiffre a été porté directement à l'actif du bilan, ce qui a permis de diminuer d'autant les pertes comptabilisées, lesquelles s'élevaient à Fr. 488 292,89.

Le forfait hospitalier de l'année 1975 doit permettre de résorber ce poste. Il est de l'ordre de Fr. 155.— contre Fr. 95.— pour le premier semestre 1974 et Fr. 120.— pour le deuxième semestre. L'amélioration est intervenue après de longs et difficiles pourparlers avec les caisses-maladie.

A noter, sur le plan administratif, qu'aux difficultés enregistrées auprès des caisses-maladie, il faut ajouter les graves erreurs commises par la centrale d'encaissement que les hôpitaux valaisans avaient confiée à une société spécialisée. L'hôpital de Martigny a repris sa liberté à l'égard de cette centrale à la fin de l'année 1974, ce qui lui permet à nouveau de gérer avec plus de sécurité les comptes de l'établissement, en confiant à lui-même les factures, le traitement sur ordinateur confié à la Société de contrôle fiduciaire à Sion, vaut pour l'établissement des statistiques, les décomptes des médecins et le contrôle des débiteurs.

En cours d'année, le conseil d'administration a nommé M. Edgar Rebord, président de Bovermier, secrétaire du conseil d'administration.

En relation avec les résultats et les efforts de redressement entrepris, il faut signaler l'engagement d'un infirmier chef chargé de surveiller et de répartir le travail du personnel soignant, tandis que la conduite du personnel de maison a également été confiée à une personne dans un même esprit de rationalisation.

A noter encore que les redevances des médecins à l'hôpital, à titre de contribution à nos frais généraux, qui ont été de Fr. 26 406.— en 1974, sont en voie de révision. De nouveaux contrats devront être passés.

Le rapport soulève aussi le problème des constructions nouvelles. Comme nous l'avons traité ici même à l'occasion de la dernière séance du conseil général de Martigny, nous n'y reviendrons pas.

269 personnes étaient occupées dans notre hôpital en date du 31 décembre 1974. Parmi le personnel soignant, a fait constater M. Georges Darbellay, il est étonnant de ne trouver qu'un homme. Il serait donc souhaitable que les centres d'orientation s'occupent de ce cas car dans ce domaine, la durée de vie professionnelle d'un homme sera plus longue que celle de la majorité des femmes qui, après mariage, abandonnent le métier.

M. Georges Darbellay, a d'autre part demandé que les formalités d'admission soient simplifiées surtout lorsqu'il s'agit d'administrer des soins intensifs, rapidement, à une personne atteinte d'un infarctus.

L'intervenant n'a pu que se louer des soins et traitements reçus dans notre hôpital régional, du dévouement du personnel soignant.

Ligue antituberculeuse

En l'absence de M. Joseph Emonet, c'est M. Albano Simonetta qui fit le rapport.

L'institution poursuit sa tâche dans le domaine du dépistage de la maladie. 1590 élèves des écoles ont été examinés et 922 ont présenté une réaction positive. La vaccination au BCG a été pratiquée à 385 enfants. Le service radiographique a contrôlé 3171 personnes dans les écoles communales, au Castel, à Migros, dans diverses entreprises.

Le dispensaire installé dans l'ancien hôtel Clerc - rue Marc-Morand - fonctionne sous le contrôle du D^r Henri de Courten.

Vingt-neuf adultes ont été hospitalisés au Sana valaisan et 141 enfants ont séjourné à la colonie de vacances de Ravoire pendant les mois de juillet et août.

Les comptes de la ligue bouclent avec un excédent de dépenses de 7675 francs pour un total de 62 000 francs.

Quant au home de Clairval, on connaît les soucis du comité. Une congrégation religieuse voulait s'en rendre acquéreur. Les fonds destinés à l'opération sont à disposition. Un acte de préemption a été signé, mais le Département militaire fédéral s'oppose à cette vente parce que ces religieux sont d'origine étrangère. Le mandataire de la ligue, M^r Jacques-Louis Ribordy, apporta des précisions sur ce cas étrange et recours a été déposé auprès du Conseil fédéral.

Association régionale

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de se grouper par-dessus les frontières politiques.

Aux communes du district de Martigny sont venues se joindre Vernayaz, Salvan et Finhaut, rattachées à celui de Saint-Maurice. Il s'agissait tout d'abord de se faire reconnaître par Berne comme région de montagne. C'est arrivé.

Et puis, deuxième opération, créer sept commissions (agriculture, sylviculture, industrie et artisanat, tourisme, communications, hygiène et instruction, culture et sports), placées sous le contrôle d'un bureau de coordination. Chacune d'elle devra présenter un programme de travail qu'on soumettra aux autorités fédérales pour homologation.

Cycle d'orientation

On en a aussi parlé longuement. Nos lecteurs se souviennent que nous leur avons présenté cette institution nouvelle en même temps que le bilan de sa première année d'existence, dans quatre articles peignant ses différents aspects sur le plan du district. Nous nous abstenons donc d'en reparler ici.

Terminons par une constatation qu'a faite M. Edouard Morand, président de Martigny. Les communes sont représentées au conseil de district par quelque 200 délégués. Or, lundi, ils n'étaient qu'une soixantaine à avoir honoré la convocation.

La foire du lard y est-elle pour quelque chose ?

Saillon aura une nouvelle poste



SAILLON. - Le bureau de poste du village est difficile d'accès, exigü, mal commode. Il a fait son temps.

Tenant compte du fait que la population a tendance à se déplacer en plaine, l'administration des PTT a décidé de construire aux Moilles une bâtisse moderne, fonctionnelle. Elle est maintenant sous toit, comme le montre notre photo.

Un nouveau président à l'Association valaisanne de pétanque

SAILLON. - Les délégués des clubs formant l'Association valaisanne de pétanque se sont réunis samedi en assemblée générale au restaurant de la Tour d'Anselme, à Saxon, sous la présidence de M. Martial Girod, de Sion.

Ce groupement compte 26 clubs dont quatre nouveaux : Les Peca-Poretts de Saint-Maurice, Boulevard de Sion, la Pétanque savésienne, la Pétanque de Nax.

Après les objets à l'ordre du jour, les délégués ont fixé des dates des championnats cantonaux : triplétes à Monthey, le 27 mai 1976 ; doublettes à Sierre, le 13 juin 1976 ; individuel à Sion le 12 septembre 1976.

Un nouveau président a été désigné en la personne de M. Marcel Biolley, de Sierre ; il

sera accompagné par MM. Martial Girod, Sion, vice-président, Jean-Michel Itter, Sierre, caissier, Roger Rudaz, Sierre, secrétaire, Maurice Beney, Ayent, Claude Gillioz, Sion, Edmond Bubloz, Vernayaz, membres. Le chef arbitre est toujours M. Dominique Launaz.

M. Claude Roduit, de Martigny, a rempli le mandat de caissier avec compétence et dévouement depuis la fondation de l'association, il y a quatorze ans. Il a voulu passer la main. Pour lui marquer leur reconnaissance, les délégués l'ont acclamé membre d'honneur.

M. Louis Chabbey, vice-président de la Fédération suisse de pétanque, le félicita et souhaita bonne route au nouveau comité.

Sion, Hérens, Conthey

Participation du canton aux cotisations d'assurance-maladie

Par décret du 28 mars 1974, le Grand-Conseil a prévu d'octroyer des subventions aux personnes se trouvant dans des limites de revenus très basses. Celles-ci touchaient les personnes qui n'atteignaient pas les limites suivantes :

- pour personne seule Fr. 7 920.—
- pour couple Fr. 11 880.—
- pour chaque enfant Fr. 3 000.—

En 1974, 4500 demandes touchant 9350 personnes avaient été déposées auprès du Service cantonal de la santé publique. Ces personnes ont bénéficié du remboursement intégral de la cotisation, montant qui a été porté en déduction de celles que les caisses-maladie ont encaissé pour 1975.

En 1975, l'on enregistre près de 15 000 personnes bénéficiaires des subventions et celles-ci, par l'intermédiaire des caisses-maladie, se verront rembourser pour la catégorie se trouvant dans la limite de revenus de prestations complémentaires à l'AVS, le 80 % environ de la cotisation et, pour les personnes se trouvant dans les limites citées plus haut, le 40 %.

La situation 1974 était exceptionnelle du fait que peu de personnes s'étaient intéressées à demander cette participation. Dès

cette année, l'on se retrouve dans une situation normale qui laisse tout de même aux intéressés une part de responsabilité dans le paiement des cotisations d'assurance.

EN BREF

LA SOCIÉTÉ DES ARTS ET MÉTIERS A FÊTE SAINT ELOI

SION. - Lundi, à 19 heures, une cinquantaine de personnes ont assisté à la messe célébrée spécialement en l'honneur de saint Eloi, patron des artisans, en l'église de Saint-Guérin. L'abbé Masserey, desservant de la paroisse, a rappelé aux participants que leur saint patron, né en 588, avait été un artiste, un homme d'affaires avant d'être ordonné prêtre et de devenir évêque. Comme de coutume, à la sortie de l'office, les membres et leurs épouses furent invités à partager une petite collation. Pour tenir compte de la situation actuelle, le comité a jugé opportun de supprimer la traditionnelle soirée de fin d'année, et de l'insérer dans le cadre des manifestations du 125^e anniversaire de la société, prévues pour juin 1976.

FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATRICES

SION. - Rendez-vous jeudi 4 décembre, de 14 à 16 heures, au « Foyer pour tous » pour mieux comprendre le rôle de la consommatrice au service des consommatrices. Venez-y nombreuses !

Cours pour arboriculteurs amateurs

La Station cantonale d'arboriculture organise des cours pour amateurs, pour autant que le nombre de ces derniers soit suffisant. Inscriptions jusqu'au 5 décembre 1975, tél. (027) 36 20 03.

Station cantonale d'arboriculture
Châteauneuf

OJ DU CAS DE SION

SION. - Un camp de ski sera organisé à Torgon, du 26 décembre au 1^{er} janvier. Tous les jeunes gens et jeunes filles, de 14 à 22 ans, qui voudraient participer à ce camp, sont priés de s'inscrire et de se renseigner, au plus tôt, auprès de MM. Michel Siegen-Thaler, tél. 22 09 63 ; Georges Sierro, tél. 81 13 58 et François Ruppen, tél. 22 77 45.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANZÈRE - AYENT

AYENT. - La Société de développement d'Anzère-Ayent, tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 4 décembre 1975 à 19 heures, à la salle de gymnastique, à Saint-Romain.

La partie officielle sera suivie d'une conférence présentée par MM. Bernard Bernet, chef de l'Office cantonal du tourisme et Raymond Blanc, sous-préfet du district.

PDC DE NENDAZ: UNITÉ DANS LA CONTINUITÉ

C'est en fin de semaine passée qu'a eu lieu l'assemblée générale d'automne du PDC de Nendaz, en la salle de la fanfare La Rosablanc, à Basse-Nendaz.

Cette assemblée ouverte et présidée par M^r Pierre Fournier, président du parti, avait à débattre un ordre du jour chargé.

Tout d'abord et ce, en conformité des exigences statutaires, il fallait se prononcer sur le renouvellement du comité du parti. A l'unanimité, l'assemblée générale renouvela sa confiance à l'ancienne équipe dirigeante, laquelle durant les quatre années à venir aura encore la lourde responsabilité de présider aux destinées du PDC de Nendaz.

Sous le deuxième point de l'ordre du jour, le président de Nendaz, M. Pierre-André Bernet, informa l'assemblée des affaires communales.

Puis, M. Bernard Bernet, préposé au tourisme, et M. Firmin Fournier, député suppléant, parlèrent respectivement des votations cantonales et fédérales du 7 décembre prochain.

A l'unanimité, l'assemblée approuva la résolution suivante : « Réuni en assemblée générale le 27 novembre 1975, le PDC de Nendaz recommande un « oui »

massif à la loi sur l'organisation de l'Union valaisanne du tourisme et les sociétés de développement, ainsi qu'au décret sur l'aide en matière d'investissement.

En ce qui concerne les votations fédérales, le PDC de Nendaz recommande de rejeter l'arrêté fédéral concernant une révision de la Constitution dans le domaine de l'économie des eaux et d'accepter la loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés, ainsi que l'arrêté fédéral modifiant la Constitution en matière de liberté d'établissement et de réglementation de l'assistance ; ceci conformément aux directives du PDC cantonal ».

Françoise et Christiane VALTERIO ont le plaisir de vous annoncer la naissance, le 1^{er} décembre 1975, de leur petite sœur

Joëlle

Hôpital de Sion

Famiglia Bellunese Martigny

MARTIGNY. - Abbiamo il piacere di comunicare a tutti i bellunesi che sabato 13 dicembre p.v. alle ore 20, presso il ristorante da Panigas à Martigny, ci sarà una serata d'addio al 1975, con cena e ballo.

Il menü sarà il seguente : Bigoli con la salsa (o con sugo e burro), polenta con ragu e formajo, legumi, gelato, caffè co la sgnapa e un litro di vino a persona, con musica a volontà.

Siete tutti invitati a partecipare, prenotando fin d'ora a mezzo conto c.p. 19-3749 Sion, intestato alla Famiglia Bellunese di Martigny, versando la somma di franchi 28 tutto compreso.

Dal momento che i posti saranno limitati, si prega prenotarsi entro e non oltre il giorno 10 c.m.

Il comitato

REDAZIONE DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHONE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Eglise paroissiale de Vernayaz

Dimanche 7 décembre 1975
dès 16 heures

concert spirituel

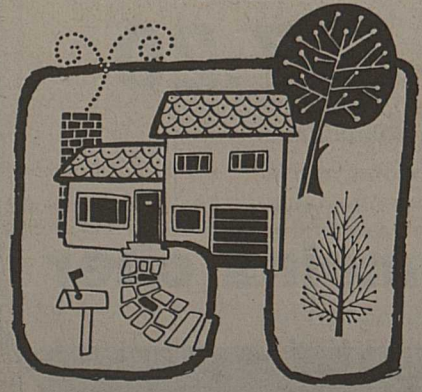
donné par le Chœur mixte Polyphonia

Direction : Michel Veuthey et le Quatuor St-Jean Lausanne

avec les concours de Marie-Marguerite Vouilloz et de l'abbé Patrice Esquivié organistes

Entrée : Fr. 7.— Couple : Fr. 10.—

Votre villa, votre chalet sont à louer ?



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

Offres et demandes d'emplois

Cherche
sommelières
pour pizzeria.
Nourries, logées.
Entrée tout de suite.
Tél. 027/41 23 72
36-32227

Hôtel Sourire, Haute-Nendaz
cherche pour la saison d'hiver

sommelière
qualifiée.
Pour café-snack.
Tél. 027/88 26 16
36-32219

RESTOTEL Stucki COL DES MOSES
Hôtel-café-restaurant de grand passage
cherche encore, pour la saison d'hiver
sommelières
fille de maison
femme de chambre/lingère
garçon de cuisine-maison
Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à Eric Stucki
1861 Les Mosses
Tél. 025/6 76 31 22-6694

On cherche
une sommelière
Semaine de 5 jours
Bon salaire
Café de la Colonne, Bex
Tél. 025/5 21 73

Restaurant du Bas-Valais
cherche
sommelière
bon gain, congés réguliers, vie de famille
Tél. 026/8 43 54 36-1313

Cherche pour la saison d'hiver
commis de cuisine
fille de cuisine
Entrée 15 décembre 1975
Tél. 027/81 16 37 36-32286

Publicitas
Sion 21 21 11


Pour les fêtes, voyez sans tarder notre action
2 disques 30 cm pour le prix d'un



Bâtiment Richelieu
Place du Midi
Téléphone 027/22 12 07 36-602

On cherche
vendeurs (euses)
Possibilités de gains élevés.
Date d'entrée immédiate ou à convenir
Faire offres sous ch. 81-51522
aux Annonces Suisses SA ASSA,
Pérolles 8, 1701 Fribourg

Meubles de style
Beau choix de secrétaires, armoires, commodes Empire, cheminées, chenets, garnitures de cheminées, chaises, fauteuils, etc.
A des prix sensationnels
Tout doit être vendu
Rabais de 20 à 70 %
Liquidation générale autorisée
du 17 mai au 20 décembre 1975
Centrale des occasions du Valais
En face de la pouponnière
Rue Dixence 9, Sion
Tél. 027/22 14 16 36-1007



Bientôt Noël !
Grand choix de cadeaux utiles et appréciés
Jaquettes pure laine Fr. 59.-
Robes de chambre
Chemises de nuit
Pulls - Casaque dames
Chemises - Pulls messieurs
FRIBERG
Confection - Nouveautés
MARTIGNY-BOURG
Tél. 026/2 28 20

ZOO LORETAN
SION 17, rue de Dixence - Tél. 027/22 35 27
Votre spécialiste depuis bientôt 20 ans
vous propose pour Noël :
oiseaux - poissons - cobayes - hamsters
Un choix de cages exceptionnel. Aquariums et accessoires.
Beau choix de poissons exotiques.
Nous réservons dès maintenant pour Noël
Notre expérience à votre service



36-4425


Pour les fêtes
Sacs de dames
Petite maroquinerie
Parapluies
Gants et foulards
CUIR ÉLÉGANCE
Martigny, avenue de la Gare
Mmes A. Juilland et P. Délez
Tél. 026/2 30 16

Un beau choix de mouton retourné et à des prix intéressants

CONFECTION
Sandan
MARTIGNY

Pourquoi attendre le dernier jour ?
Dès aujourd'hui, vous pouvez choisir les cadeaux de fin d'année.

Dans les 3 MAR-CHÉS PAM MARTIGNY - SION EYHOLZ
tout est prêt pour faciliter votre choix



Voyez notre exposition : boîtes de chocolat - biscuits - spiritueux - vins - jouets - coffrets cadeaux - appareils ménagers - parfums, etc.

Moscato Spumante	bout. 7/10	2.75
Rimus Party	bout. 7/10	2.50
Williamine Morand	bout.	25.60
Biscuits Finpack Wernli	800 g	7.20

Naturellement tout à des prix Pam - Pam c'est moins cher

L'assemblée primaire de Grimisuat aura à examiner le budget 1976

GRIMISUAT. - L'assemblée primaire est convoquée vendredi 5 décembre à 20 heures à la salle de la société de chant. Elle aura notamment à examiner le compte financier du budget ordinaire qui se présente comme suit :

	Dépenses	Recettes
Administration générale	546 900.-	1 474 300.-
Instruction publique	292 500.-	26 500.-
Police	80 550.-	31 000.-
Edilité et urbanisme	310 500.-	128 000.-
Travaux publics	230 800.-	113 000.-
Agriculture et forêts	68 800.-	65 500.-
Total	1 530 050.-	1 838 300.-
Excédent des recettes du budget ordinaire	308 250.-	
Total	1 838 300.-	1 838 300.-

La commune de Grimisuat connaît une expansion démographique étonnante. Les autorités ont été dans l'obligation de trouver une solution au problème de l'eau potable et à celui des écoles. Un réservoir a été construit au lieu dit Valan ; les travaux se ter-

minent en ce moment. D'autre part, le chantier du nouveau centre scolaire et sportif a été mis en route. Dans le programme des travaux le conseil communal veillera à adjuer ces travaux, dans les limites de la légalité, aux entreprises occupant des ouvriers domiciliés dans la commune.

Pour l'année en cours, le coefficient d'impôts a été abaissé de 1,4 à 1,3. Toutefois, la plupart des contribuables ont enregistré une augmentation d'impôts provoquée uniquement par l'augmentation des revenus combinés avec la « progression à froid ».

Ce coefficient d'impôts ne sera pas abaissé une nouvelle fois car, d'une part les taxes appliquées sont relativement basses en comparaison de celles appliquées par les communes avoisinantes et, d'autre part, la nouvelle loi sur les finances ne va pas tarder à être mise en vigueur.

Rencontre amicale entre gens de la montagne

SION. - M. Charly Planche, alpiniste à ses heures, a eu la riche idée de décorer le restaurant « Le Cardinal » avec des photos de ses dessins, des coupures de journaux et du matériel utilisé en montagne en été et en hiver.

Hier, en fin d'après-midi, profitant du passage du grand alpiniste français René Desmaison, il a réuni MM. Michel Siegenthaler, les frères Moix, Bruno Bagnoud,

d'Air-Glacières, Robert Willy, Minig, pour partager le verre de l'amitié et apprécier une bonne raclette en compagnie et M. et Mme René Desmaison. La municipalité de Sion fut représentée par M. Emmanuel Chevrier, conseiller, président de la commission du tourisme. Ce fut l'occasion de mieux se connaître et d'égréner des souvenirs de montagne.

-g-



M. et Mme Desmaison en compagnie de Michel Siegenthaler et de Robert Willy.

Assemblée des délégués des chanteurs valaisans

Rendez-vous à Brigue en 1978

SION. - Dimanche après-midi, 120 délégués des sociétés affiliées à la Fédération cantonale des chanteurs valaisans se sont retrouvés à l'hôtel du Cerf, ainsi que nous l'avons brièvement signalé dans notre édition du lundi 1^{er} décembre. Quarante-deux sociétés étaient représentées.

M. Gaston Biderbost, vice-président, qui a dirigé l'assemblée, a relevé la présence de MM. Joseph Clivaz, communal, et Bernard de Torrent, président de la bourgeoisie.

Il a rendu un vibrant hommage à la mémoire de M. Fernand Dubois, président de la fédération depuis 1954, décédé subitement le 24 juin 1975.

Sur le plan suisse, une communauté de travail prépare, depuis des années, la création d'une union suisse de tous les chanteurs et chanteuses. Des statuts ont été éla-

borés, et ils font actuellement l'objet d'une procédure de consultation.

Rapport de la commission de musique

M. Michel Veuthey a tout d'abord tiré les leçons de la dernière fête cantonale de chant, organisée à Monthey. Il a ensuite présenté aux délégués deux propositions, concernant précisément l'organisation des futures fêtes cantonales. Il ne s'agit pas de tout chambarder, mais bien de trouver

une formule idoine, pour que ces grands rassemblements deviennent vraiment la fête de tous les amis du chant.

Les comptes présentent un déficit de près de 5000 francs, ce qui aura une influence inévitable sur le montant des cotisations. Après une très longue discussion, la cotisation cantonale a été fixée à 3 francs.

La société qui organise une fête cantonale prendra à sa charge les frais du jury, et versera en outre à la fédération un montant de 2000 francs.

Nominations statutaires

M. Gabriel Obrist, secrétaire-caissier depuis trente-huit ans, a présenté sa démission. Il sera fêté et récompensé très prochainement pour tant d'années de dévouement total.

Les neuf autres membres du comité ont été réélus par acclamation. L'assemblée a ensuite désigné comme nouveaux membres MM. Hubert Bruttin de Grône et Roger Fellay d'Orsières. C'est M. Georges Roux, de Grimisuat, président de la Fédération des chanteurs du Valais central, qui a été proclamé président de la fédération cantonale. Le NF lui présente ses très sincères félicitations et lui souhaite beaucoup de satisfaction à cette fonction pour laquelle il est hautement qualifié.

Dans les « divers »

Un délégué montheyan a présenté un rapport détaillé de la dernière fête cantonale. Comme la bannière qui date de 1926 a subi les injures du temps, la chorale de Monthey offre à la fédération un montant de 500 francs, premier capital d'un fonds de remplacement du drapeau.

Tous ceux qui ont été diplômés à l'Ecole normale de Sion en même temps que le regretté Fernand Dubois mettent un montant de 500 francs à disposition, en hommage à la mémoire du président disparu.

L'assemblée lui a rendu un émouvant hommage posthume, en le proclamant président d'honneur.

MM. Gaston Biderbost et Gabriel Obrist ont été nommés membres d'honneur, une distinction entièrement méritée, si l'on pense à tout ce qu'ils ont fait pour la cause du chant.

C'est le Maennerchor de Brigue qui aura l'honneur d'organiser la prochaine fête cantonale en 1978. Lorsqu'on connaît cette grande et belle société, on ne peut que se réjouir du prochain rassemblement sur les bords de la Saltina.

Hommage à Rilke

SION. - Ce jeudi 4 décembre, il y aura exactement 100 ans que Rainer-Maria Rilke naquit à Prague, dans un milieu assez modeste bien que les prétentions mobilières de Phia Rilke, la mère, aient été assez considérables.

On sait que l'autre bout de la vie, le grand poète la vécut en Valais où il séjourna de 1921 à sa mort. Et c'est encore en Valais qu'il désira dormir son dernier sommeil. Sa tombe, nul ne l'ignore, se trouve au cimetière de Rarogne.

Le Valais a une dette de reconnaissance à l'égard de l'auteur des Elégies.

Il n'est pas d'année sans que des milliers de visiteurs ne viennent en pèlerinage à Muzot et à Rarogne. On y vient de tous les continents tant son œuvre a su émouvoir des âmes dans toutes les latitudes. C'est une œuvre universelle.

Une autre dette : il nous donna les Quatrains valaisans, ces poèmes français qui traduisent si justement des émotions ressenties par une âme d'une grande finesse au contact de notre pays.

C'est une œuvre d'une merveilleuse pureté qui a traduit pour jamais quelques aspects de notre réalité poétique.

Il était donc équitable que le Valais rende un hommage déférent à la mémoire du poète en ce 100^e anniversaire de sa naissance.

Nos voisins de Sierre lui ont dédié tout un été. Sion semblait l'oublier.

Grâce à l'initiative de l'université populaire cet apparent oubli sera réparé.

Demain soir, jeudi 4 décembre, à l'aula du collège, une manifestation littéraire rappellera le séjour que le poète fit dans notre canton.

Une conférence de Maurice Zermatten évoquera les circonstances de la rencontre Rilke-Valais et les conséquences qui en résultèrent.

De jeunes acteurs liront des poèmes français.

On veut espérer que le public séduisoit aura à cœur de prendre part à cette manifestation d'un grand souvenir.

f.-g. g.

Lorsque la classe parle

Michel Rochat, un lauréat éminent

SION. - Comme le NF l'a annoncé en primeur le 27 novembre, M. Michel Rochat, directeur de l'Orchestre de chambre de Sion, vient de remporter le 1^{er} prix et la médaille d'or du concours organisé dans le cadre du festival annuel Villa Lobos, à Rio de Janeiro.

Ce concours est réservé chaque année à une discipline musicale différente : en 1974, c'était le tour des pianistes et, en 1976, ce sera celui des violoncellistes.

Cette année, vingt-huit chefs d'orchestre diplômés en provenance de treize pays ont participé à cette difficile épreuve. La composition du jury était la suivante : MM. Luiz Hector Corrêa de Azevedo, Alceu Bocchino, Francisco Mignone, Guido Santorsola, Guillermo Espinoza, Isaac Karabitchewsky, João de Seusa Lima, Laszlo Halasz, Pedro Calderon, Pierre Colombo, René Challan, Veronika Borisovna Doudarova et Vicente Fittipaldi.

Quand on saura que, parmi les candidats, figuraient notamment : Juan Carlos Zorzi, chef de l'Orchestre national d'Argentine ; Roberto Ricardo Duarte, chef de l'Orchestre de chambre de Rio de Janeiro, 2^e prix du concours ; Chiyuki Murakata, chef de l'Orchestre symphonique de Tokio ; Frantisek Vajnar, chef de l'Orchestre de l'Opéra de Prague ; Vladimir Verbitsky, chef de l'Orchestre philharmonique de Voronezh et du chœur de l'Opéra de Léningrad, 3^e prix

du concours ; on mesurera toute l'importance du succès remporté par M. Rochat. Jusqu'à cette année, le concours avait toujours récompensé un musicien soviétique.

Les membres de l'orchestre séduisois n'en sont pas encore revenus de savoir qu'à la proclamation solennelle des résultats, le 1^{er} prix fut présenté comme : titulaire de l'Orchestre de chambre de Sion, alors que les chefs des prestigieux ensembles cités ci-dessus venaient ensuite !... Mais ils sont aussi bien conscients que le mérite en revient entièrement et uniquement aux qualités de leur chef.

Nul doute que le prix décerné à M. Rochat au Brésil lui ouvre les portes d'une très belle carrière internationale. Celle-ci s'est, du reste, déjà amorcée par des succès à la direction de concerts en Bulgarie, Grèce, Roumanie, Espagne.

Cette distinction constitue aussi un réel encouragement pour la section des Jeunesses musicales de Sion et son président, M^r R. Flückiger, qui avait su déceler la valeur du lauréat déjà en 1970 en l'appelant à la tête du nouvel Orchestre de chambre de Sion. Professeur de clarinette aux conservatoires de Lausanne et Montreux, M. Rochat terminait alors au conservatoire de Bâle des études pour l'obtention d'un diplôme de



chef d'orchestre dans les classes de Klaus Huber, Wytenbach, Lehman, Eric Schmid.

Depuis 1973, il dirige le conservatoire de Lausanne et depuis l'été 1975, le camp national des Jeunesses musicales suisses de Gwatt (BE).

Malgré toutes ses activités, M. Rochat est resté fidèle à l'OCS. Les instrumentistes séduisois lui en sont très reconnaissants. Tous les mélomanes valaisans seront certainement heureux du succès de M. Rochat et ils auront à cœur de venir nombreux le féliciter lors du prochain concert de l'OCS à l'aula du collège de Sion, vendredi 5 décembre prochain, à 20 h. 30.

G. D.

Sierre, Noble Contrée

Lens : un bâtiment qui sera déplacé



LENS. - A Lens, les autorités communales savent prendre toutes dispositions utiles pour conserver le patrimoine architectural du village.

Il s'agirait nécessaire d'élargir la route à l'intérieur de la localité, mais comment le faire sans toucher au bâtiment que vous voyez sur notre photo ? Le démonter et le reconstruire ailleurs ? Non, ce bâtiment sera tout simplement déplacé d'environ quatre mètres sur la gauche. Nous reviendrons sur cette opération en temps opportun. Pour l'instant, nous nous bornerons à signaler que ce bâtiment sera probablement aménagé en musée et que le financement de cette réalisation est subsidié notamment par la Confédération.

Le OUI de Vercorin

VERCORIN. - Le comité de la Société de développement de Vercorin a analysé sous tous les angles les avantages et les inconvénients de la nouvelle loi sur le tourisme. Il recommande un OUI sans restriction. Le comité, dont fait également partie un délégué de la commune de Chalais, formule le vœu inconditionnel à ce sujet. Vu les engagements financiers de la société, les conséquences d'intérêt général, et du manque à gagner pour le Valais tout entier, il encourage d'aller voter et de faire voter cette loi.

L'Imprimerie Moderne de Sion S.A. engagerait, pour compléter son département de photocomposition

habiles dactylographes

- de langue maternelle allemande, avec bonnes connaissances de français

- de langue maternelle française avec, si possible, connaissances d'allemand

parfaitement qualifiées, à même de fournir un travail rapide et propre sur des claviers électriques.

Nous offrons la possibilité de travailler avec un horaire réduit de 3 ou 4 heures, effectuées le matin, l'après-midi ou le soir, selon entente.

Ambiance de travail agréable et salaire intéressant.

Faire offres détaillées à :
IMPRIMERIE MODERNE DE SION S.A.
Case postale, 1951 SION

Le Club des Amis de JR vous offre

LE PETIT LIVRE ROUGE
de Jack Rollan
et ses prochains livres-
disques-spectacles,
aux prix Club

Ecrivez d'urgence : Club AJR 1211 Genève 3

Nom	
Prénom	
Rue	
N° postal	
Ville	



Nouveau !

**Centre nordique
de ski de fond...**

Exposition permanente
Equipement complet compétition
et promenade

« Aux 4 Saisons Sports »

15 ans à votre service

J.-L. Héritier, rue des Mayennets
Sion - Tél. 027/22 47 44

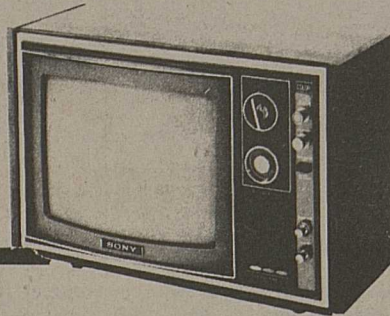
**« Fleurs de plumes »
Fleurs qui durent...**

Grand choix d'arrangements d'hiver

« Anny Fleurs »



Avenue de la Gare Sion - Tél. 027/22 25 32
36-5821



**Doublez votre plaisir
avec la couleur**

TV couleur dès Fr. 1600.-

TV noir-blanc
Radios et transistors
Chaînes Hi-Fi complètes

parmi les meilleures marques
pour un rendement supérieur

Service après vente de qualité

★ En décembre, le magasin est ouvert le samedi

BAUD

L. Baud S.A., électricité-radio-TV
Place du Midi - Place de Foire Sion
Téléphone 027/2 25 31 - 2 45 31

**Pour Noël -
un deux-roues**



du magasin spécialisé
avec cet insigne de garantie

Bicyclettes pour enfants de 3 à 12 ans	dès 128.-
Mini-vélo et vélo pliable	dès 275.-
Vélo de tous les jours et vélo de sports	dès 278.-



Supers motorama

CYCLORAMA, rue Dixence 24, Sion
Tél. 027/23 35 64

NOTRE SPÉCIALITÉ

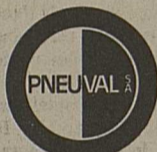
BRICOLAGE

**JEUX
ÉDUCATIFS**



**EXPOSITION DE
JOUETS**

**Constantin
fils s.a. sion**



Jusqu'aux
chutes de neige
4 pneus
pour le prix de 3
+ 1 porte-skis
gratuit

SION

027/22 27 70
36-5250

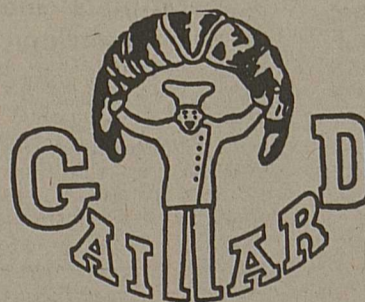
Un Noël... de choix et de qualité

avec notre gamme de
* petits fours
* vacherins glacés
* torches de Noël
* pralinés

CONFISERIE
BOULANGERIE
CLAUDE

PÂTISSERIE
CLAUDE

SION



Grand-Pont
Tél. 22 17 97

Une devise : commande faite = marchandise fraîche

NOËL 75



Boulangerie
Pâtisserie
HESS ANDRE
1950 SION
8, rue de Conthey
Tél. 027/2 16 20

* Nos	Petits fours aux amandes	dès le 16 déc.
	Biscuits de Noël	
* Nos	Torches au beurre frais	dès le 23 déc.
	Bûches de Noël	

Commune de Sierre

Ouverture des bureaux de vote

Bureau de Sierre (Hôtel de ville)

Vendredi 5 décembre : de 17 à 19 h., samedi 6 : de 10 heures à 12 h. 30 et de 16 à 19 h. Dimanche 7 : de 10 heures à 12 h. 30.

Bureau de Granges (Ecole communale)

Samedi 6 : de 18 à 19 h. Dimanche 7 : de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Bureau de Noës (Ecole primaire)

Samedi 6 : de 18 à 19 h. Dimanche 7 : de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Les citoyens empêchés de participer au scrutin ordinaire pourront remettre leurs bulletins de vote au président de la commune jeudi 4 et vendredi 5 décembre de 10 heures à midi. Pour le scrutin cantonal, les seules raisons valables sont le travail continu en usine et l'exécution de fonctions publiques.

Les militaires entrant en service d'ici le 7 décembre peuvent remettre leurs suffrages au président de la commune la veille ou le jour de leur entrée en service, aux heures d'ouverture des bureaux communaux.

Pour être admis à voter, la présentation de la carte civique est obligatoire.

Marché du travail : la situation s'aggrave

SIERRE. - Selon une statistique du marché du travail établie par l'Office du travail de la ville de Sierre, le nombre des chômeurs complets s'élève à 38 et celui des chômeurs partiels à 7. Durant le mois de novembre, l'office a réussi à effectuer dix placements.

Si le nombre de placements est bon, il n'en demeure pas moins que le nombre de personnes sans travail est encore relativement important et augmente sensiblement par rapport aux chiffres communiqués à la fin septembre, où le nombre de chômeurs com-

plets s'élevait à 24 et celui des chômeurs partiels à 6. A cette époque, l'office communal du travail avait réussi à placer 9 personnes.

Tout en remerciant les employeurs pour leur collaboration, l'office invite chacun à lui signaler les emplois vacants. Cette information pourra faciliter le reclassement professionnel de chômeurs disposant d'une bonne formation professionnelle (mécaniciens, maçons, peintres, dessinateurs, employés de bureau). D'autre part, les personnes sans travail ne doivent manifester aucune réticence à s'annoncer.

L'office communal, par l'intermédiaire de M. Hagmann, se tient à disposition de toute personne ayant besoin de renseignements ou désirant s'inscrire soit comme demandeur d'emploi, soit comme employeur, tous les matins de 7 h. 30 à 12 heures à l'hôtel de ville, premier étage.

Université populaire

La vie secrète des grands rapaces

SIERRE. - Apprendre à connaître la vie et l'utilité des rapaces est une chose merveilleuse pour les amateurs de beauté et les passionnés de la nature.

Depuis les temps les plus reculés, le rapace a toujours été pour l'homme le symbole de la force, de la rapidité et de la noblesse. Hélas ! l'oiseau chasseur a été trop fortement persécuté par l'homme qui le considérait alors comme un rival.

Aujourd'hui, une menace très grave pèse sur nos beaux rapaces. A vous, amis de la nature, de venir en trouver la raison dans la conférence suivie de la projection de magnifiques diapositives que M. Sylvain Bille présentera à l'aula du centre scolaire des Liddes, le mercredi 3 décembre à 20 h. 30 dans le cadre de l'université populaire.

L'«Envol» fête ses vingt ans...

SIERRE. - L'association des anciennes élèves de l'école de commerce de Sierre vient de fêter le 20^e anniversaire de sa fondation. Les participantes à cet anniversaire étaient nombreuses et il est heureux de signaler, à l'heure où les commentaires sont nombreux au sujet des écoles de commerce en Valais, que l'association des anciennes des Buissonnets compte 800 adhérentes qui manifestent un intérêt particulier pour leur école !

Cette assemblée fut agrémentée par des productions d'Aldo Defabiani et des filles de la II A avec Cilette Faust. Le comité de l'Envol a subi des modifications et sera maintenant présidé par Mlle Anne-Marie Imhof qui remplace Mme Rita Salamin-Sierro.

A toutes celles qui font partie du comité, nous souhaitons beaucoup de dynamisme pour mener la puissante cohorte des anciennes.

Bernard Gagnon interviewé en direct sur Radio-Canada

SIERRE. - Stores baissés, portes fermées, et silence de rigueur en fin de semaine, dans l'appartement du président du HC Sierre, M. Roger Mayor. En effet, Radio-Canada effectuait une interview en direct du Canadien du club local, Bernard Gagnon.

Le motif de cette liaison par satellite via Loèche était le suivant : les clubs de hockey au Canada entrent actuellement dans une phase de jeu vraiment déplorable. Régulière-

ment, les joueurs sont évacués sur des civières et directement conduits aux hôpitaux, tant le jeu devient dur. Une vraie « boucherie », affirment les journaux canadiens.

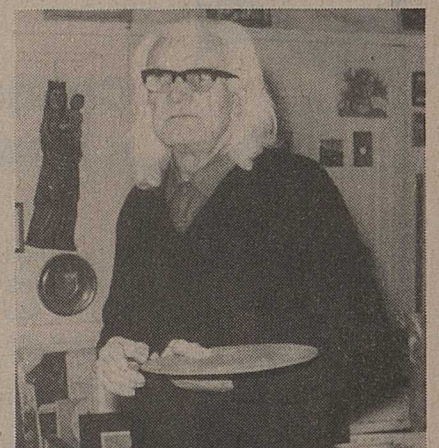
Bernard Gagnon, qui a toujours été un joueur très fair play, ne s'est jamais laissé aller à de tels actes. Aussi Radio-Canada a-t-elle voulu connaître l'avis de Bernard Gagnon, un avis désintéressé puisqu'il ne joue pas, en ce moment, dans son pays.

De la Raspille au glacier du Rhône

Un artiste bien de chez nous

NATERS. - Peintre, musicien, restaurateur, Joseph Mutter, de Naters, est un artiste extraordinaire. Que l'on en juge : à la fin du siècle passé, à l'âge de 8 ans, il était déjà soliste dans un orchestre champêtre dont il était le chef ; à 12 ans il devint organiste officiel de l'église de Termen ; à 16 ans il dirigeait le chœur mixte du lieu. A 20 ans, il commença à se faire un nom dans la peinture. Marié à 25 ans - la vie d'artiste ne nourrissant pas son homme - il fut contraint d'adopter le métier de plâtrier-peintre. Avec succès, il s'engagea également dans la profession de restaurateur. En tant que tel, on le vit parcourir toutes les vallées latérales du Haut-Valais, et le val d'Anniviers. Père de neuf enfants, Joseph Mutter, aujourd'hui âgé de 78 ans, passe des jours heureux dans l'atelier de ses fils qui sont passés maîtres dans l'art de la peinture, de la sculpture et de la dorure notamment.

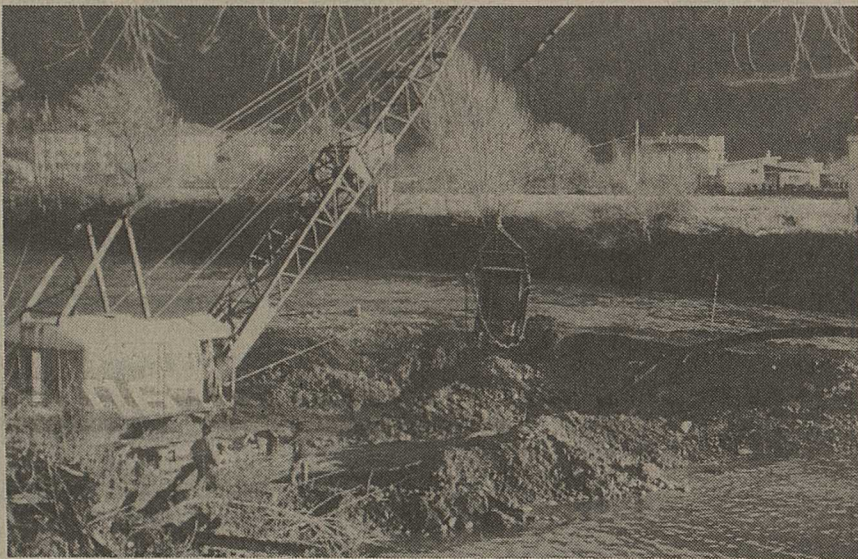
Entouré de son chevalet, de son violon et de sa contrebasse, il y a belle lurette maintenant que le papa Mutter consacre de nouveau le plus clair de son temps aux activités artistiques de sa jeunesse. Au gré de ses caprices, on le voit régulièrement exercer ses talents de peintre et musicien.



Dimanche prochain, grâce à une exposition au « Zur Linde » de Naters, du 8 au 17 décembre, ce remarquable artiste bien de chez nous présentera ses plus belles œuvres.

Quant à l'ambiance du vernissage, elle est d'ores et déjà assurée. Joseph Mutter, évidemment, ne saurait y être sans son inséparable violon...

Spectaculaires travaux sur le Rhône



SIERRE. - Les grands travaux d'assainissement qui se déroulent dans la région de Sierre arrivent actuellement dans la phase la plus intéressante. En effet, le collecteur d'égouts de la Noble Contrée est actuellement en voie d'achèvement. Le chantier ouvert sur la route de Corin en témoigne. Pour Chippis, un spectaculaire raccourcement est actuellement en cours. Il s'agit de la traversée du Rhône. La commune de Chippis doit se raccorder au collecteur de ceinture qui passe à proximité des lami-

noirs. Pour réaliser la jonction on a bâti une digue qui oblige le fleuve à couler uniquement sur sa droite. Les tuyaux de raccourcement seront alors posés sur les deux tiers du Rhône, puis des travaux semblables seront effectués sur l'autre rive. Grâce à l'habileté des spécialistes, aucune surprise n'est à craindre dans le déroulement de cette opération délicate. La période des basses eaux a été choisie pour mener à bien ce raccourcement.

Au Casino-Théâtre de Sierre: «Les Jeux de la Nuit» Le public n'a pas perdu sa soirée

Parlant du « Zouave » de Claude Rich, la semaine dernière, nous constatons combien une pièce à deux personnages (sans compter les comparses) était un exercice périlleux.

Contrairement à Claude Rich, l'écrivain américain Frank D. Gilroy ne s'est pas cassé la figure dans son entreprise. C'est avec un intérêt doublé d'un plaisir grandissant de la première minute à la dernière que nous avons suivi « Les Jeux de la Nuit ».

Se déroulant à Las Vegas, l'intrigue est fort simple : deux « paumés » se rencontrent, se plaisent, s'aiment. Elle (Tanya Lopert) est danseuse de troisième ordre dans

une boîte de nuit. Lui (Claude Brasseur) est pianiste dans un bar. De nationalité française, il rêve d'amasser un pécule suffisant lui permettant de rentrer dans sa Bretagne natale et d'y acheter un petit café. Malheureusement, une funeste passion contrecarre ses projets : le jeu. Joueur invétéré, il perd le peu d'argent qu'il arrive à mettre de côté jusqu'au jour où, miracle, il gagne et peut réaliser ses espoirs avec son amour et grâce à lui.

Un texte brillant, fin, pétillant d'humour, très bien adapté par Marcel Mithois, un décor unique très évocateur et surtout deux excellents comédiens ont plongé le public enchanté dans le rire et l'émotion. Il

est rare de voir sur scène un tandem d'une telle qualité et l'on ne peut que s'incliner bien bas devant la performance étonnante d'un Claude Brasseur plus vrai (joueur) que nature et de sa partenaire Tanya Lopert, qui rivalisait de talent avec lui. Avec une telle somme de qualité sur scène, les spectateurs pouvaient parier sans crainte. En effet, à ces « Jeux de la Nuit », ils ne risquaient pas de perdre leur soirée...

J.-M. R.

Déviations de Grône : feu vert

GRÔNE. - Après la reconnaissance des travaux de la route de déviation de Grône, cette dernière a été ouverte aux automobilistes lundi dernier. Les signaux manquants ont été posés. Il est possible aujourd'hui de rejoindre Bramois et Réchy en une vaste

courbe qui évite Grône et Pramagnon. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des améliorations des routes secondaires dont la prochaine sera sans doute celle de la déviation de Réchy et Chalais.

Exposition Santiago Arolas

SIERRE. - Le peintre Santiago Arolas expose chez Irène, au café de la Tservettaz.

D'origine espagnole, Santiago Arolas vit en Valais depuis une quinzaine d'années. Les tableaux exposés représentent des paysages, des animaux, des fleurs et des portraits. Santiago Arolas a aussi réalisé quelques bandes dessinées dont Tomy-

Picky, Helvi et Kitty qui ont paru dans le Nouvelliste. Pour Santiago Arolas, la peinture doit être belle ; elle doit susciter la contemplation ; elle doit créer un climat, un état d'âme chez celui qui la regarde.

L'exposition est ouverte au café de la Tservettaz du 1^{er} décembre au 15 janvier.

Lens : votations du 7 décembre

LENS. - L'assemblée primaire de la commune de Lens est convoquée aux bureaux de vote ordinaires à Crans, Lens et Flanthey, le dimanche 7 décembre à 9 heures.

Le bureau principal de Lens sera également ouvert samedi 6 de 17 heures à

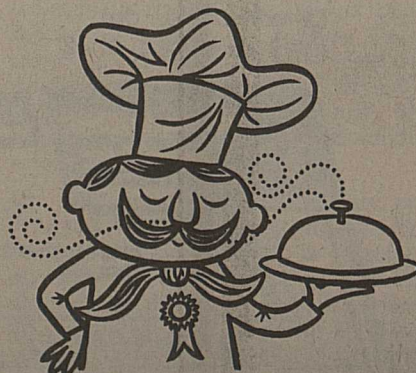
19 h. 30.

Les citoyens empêchés, pour des raisons majeures, de voter aux jours et heures ci-dessus pourront voter par anticipation en main du président dès jeudi 4 décembre (tél. 43 29 78 ou 43 18 12).

Outre-Simplon

En souvenir de la résistance

Une association vient de se constituer dans la région en vue de réunir divers documents rappelant l'époque héroïque de la résistance, dont s'étaient emparés les nazis durant la dernière guerre. On envisage également de les exposer dans une villa, sur les bords du lac Majeur. Aujourd'hui encore, la population régionale désigne cette habitation comme la « villa de la torture ».



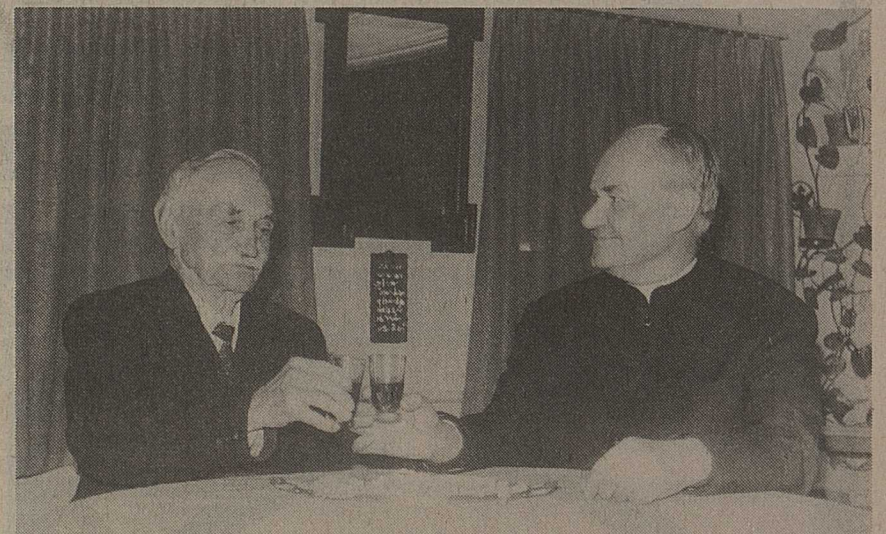
Merveilles de l'art culinaire !

Dites-le à tous les gourmets en insérant dans la rubrique « Gastronomie » que le Nouvelliste vous réserve

Bon anniversaire, M. Salzmann

NATERS. - M. Alfred Salzmann, qui fut postier de Naters pendant près d'un demi-siècle, a fêté hier ses 95 ans. M. Salzmann jouit de toutes ses facultés et d'une excellente mémoire. A 80 ans du début de sa

carrière il se souvient « comme si c'était hier » des conditions de travail des fonctionnaires postaux à la fin du siècle dernier. Nos félicitations et nos vœux vont à cet alerte nonagénaire.



M. Salzmann « trinque » en compagnie de son fils, le curé-doyen Jean-Marie Salzmann de Loèche-Ville.

LES ÉDITIONS ROTTEN EN ASSEMBLÉE

BRIGUE. - Tenue dans la majestueuse salle des chevaliers du château de Stockalper, la troisième assemblée générale des Editions Rotten s'est déroulée sous la présidence de M. Louis Carlen, professeur à l'université de Fribourg. Au cours des délibérations, l'activité de cette jeune entreprise haut-valaisanne a été soulignée d'une façon particulière. Son but consiste notamment à fournir de bons et beaux livres en étroite collaboration avec les différents artistes du terroir, écrivains, poètes, historiens et photographes

d'une part, et l'imprimeur muni d'installations les plus modernes d'autre part. Si bien que le premier fruit de cette action commune a été classé parmi les plus beaux ouvrages du genre réalisés dans l'année en Suisse.

Il s'agit de *Simplon die vier Strassen*, un admirable ouvrage sorti de presse à l'occasion de l'inauguration du nouveau tracé de la route du Simplon, dû à M. Peter Arnold, curé-historien et Armin Karlen, photographe.



Le conseil des Editions Rotten. On reconnaît le professeur Louis Carlen, entouré de MM. F. Mengis, vice-président (à gauche) et P. Mengis, secrétaire.

En cette fin d'année... pour les sociétaires de Coop Sion-Sierre et environs Coop City traite la mode avec révérence !

Mesdames, permettez à Coop City que...

**LE RAYON DU MOIS DE DÉCEMBRE
soit le rayon CONFECTION
MESSIEURS et toute sa mode SPORT
D'HIVER**

de rabais sur tous les achats effectués dans ce rayon durant tout ce laps de temps, sur présentation de la carte de membre de cette société.

Gratuité intégrale pour toute personne désirant devenir membre de cette société en pleine expansion.

« Renseignez-vous à notre service clientèle. »

Chacun son tour... comme à Paris !

La collection masculine City 75-76 coordonne, harmonise toutes les tenues, présentées dans cet important rayon.

**Chaque homme peut s'habiller
« des pieds à la tête » à Coop City !**

- pour les jours d'affaires... une mode City classique
- pour les jours laborieux... une mode City pratique
- pour les jours sportifs... une mode City libre
- pour les jours de fête... une mode de charme

Tout un programme à découvrir :

des suggestions cadeaux merveilles !

Avec élégance et distinction, le dernier rayon du mois de l'année 75 vous tire sa révérence et vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

Faites vos achats à Coop City Sion, au cœur de la cité.

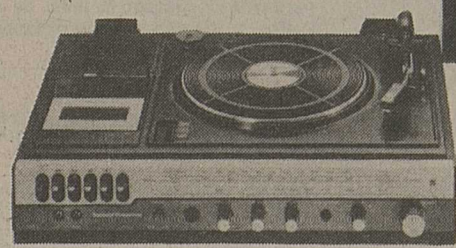
Pour 20 ct, vous bénéficierez d'une heure trente de parking couvert, dès Fr. 20.- d'achats.

Demandez votre ticket de sortie à nos différentes caisses.

Les grands magasins
coop city P
Sion

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

**Economiquement
vôtre**



National SG 1020 L
stéréo
Prix catalogue
Fr. 1225.-
Prix comptant
Fr. 1085.-

**4 appareils en UN
Le cadeau de Noël par excellence !**

ELECTRA
S. Michelotti

Rue Porte-Neuve, SION
Tél. 027/22 22 19

Service après vente à domicile - même le samedi

Participez à notre grand concours EXPERT.
Formulaires à votre disposition au magasin.

On cherche

coiffeuse

pour dames, pour la saison d'hiver. Ainsi que

coiffeur-coiffeuse

pour hommes, pour saison ou à l'année

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 027/22 95 35 pendant les heures de travail ■ 36-303237

A louer à Martigny, rue de la Fusion 40 **places de parc** dans parking souterrain

Fr. 60.- par mois

Tél. 026/2 16 40 143.266.161

Petit chalet recherché à **Verbier**

pas nécessaire neuf, de 1 ou 2 appart.

Ecrire sous ch. P 36-900669, à Publicitas, 1951 Sion

Jeune homme, 22 ans, Suisse,

cherche place hôtellerie pour saison d'hiver. Montana-Crans ou alentours Possibilité de skier.

Bernard Vogel
Tél. 066/38 81 92 (dès 18 heures) 36-32232

Vendeuse

cherche emploi pour la période des fêtes.

Tél. 026/2 41 76

■ 36-401161

VERBIER

Je cherche **app. 2-3 pces**

autorisé pour étrangers

Ecrire sous ch. P 36-900670, à Publicitas, 1951 Sion

Café-restaurant à Sierre cherche

sommelière

Entrée début janvier

Faire offre sous chiffre P 36-32303 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion

grand studio

tout confort

Libre 1er janvier 1976

Tél. 027/55 67 73

36-32218

Location

costumes de père Noël

Tél. 027/22 03 59

36-31802

A vendre

chambre à coucher

Très bon état Lits jumeaux et matelas crin animal

Prix intéressant

Faire offres sous ch. P 36-303225, à Publicitas, 1950 Sion

A vendre

chiens polaires Huskey

sans pedigree

Tél. 027/31 26 49 heures des repas 36-32309

A vendre

bois de feu

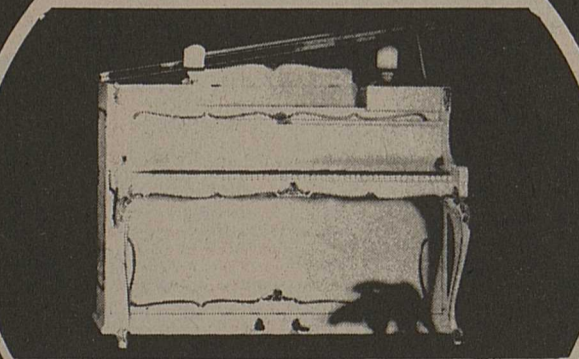
environ 30 stères de foyard sec

S'adresser : Rouiller René 1892 Lavey-Village 36-32281

Aujourd'hui

tout le monde

peut s'offrir un



PIANO

Grâce à notre nouveau système de **LOCATION-VENTE** (pas d'achat immédiat), chacun est en mesure de se procurer un **BON PIANO MODERNE**, de petites dimensions. **PIANOS NEUFS** LOCATION par mois

dès Fr. 3450.-
dès Fr. 60.-

Echange - Accordage - Réparations
Tél. 027/22 10 63, Sion

Hallenbarter
& CIE.

**Pour le bricoleur
routiné**



221.-
Riche garniture-cadeau comprenant perceuse à percussion avec interrupteur VTS à vitesse variable et beaucoup d'accessoires.
Fr. 221.- au lieu de 271.-

SKIL

Venez l'essayer vous-mêmes !

Démonstration du lundi au samedi chez



Rue de Lausanne 61 - SION (près de la Matze)



LAHCO
OF SWITZERLAND

NOËL
JYEUX NOËL
JYEUX NOËL
JOYEUX NOËL
JOYEUX NOËL
JOYEUX NOËL
JOYEUX NOËL



Un nouvel ensemble de ski de grande classe, aux détails très étudiés, pour les championnes de l'élégance.

Caprice fourrure Sion

Hôtel Richelleu

Lynx Renard Vison Marmottes Daim Cuir Crocco

**L'Administration communale de Vernayaz**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ursule VOEFFRAY-PACHE

mère de M. Jean Voeffray, juge de commune, et belle-mère de M. Jean Meizoz, conseiller.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les familles de :

Maxime VOUILLOZ-LAMBIEL et leurs enfants ;
veuve Marie VOUILLOZ-BAGNOUD, leurs enfants et petits-enfants ;
Germain VOUILLOZ, à Finhaut ;

Les familles de feu Marius CHAPPEX-VERGERES, leurs enfants et petits-enfants, à Finhaut, Sion et au Mont-Pèlerin ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Madame Marie-Thérèse CHAPPEX- VOUILLOZ

institutrice

survenu à l'âge de 58 ans, après une brève maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

*La défunte demande à tous ses chers amis qu'elle a tant aimés
des messes qui sauvent et non des fleurs qui meurent.*

Au revoir !

L'ensevelissement aura lieu à Finhaut, le jeudi 4 décembre 1975, à 15 heures.

Domicile mortuaire : 1925 Finhaut.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mademoiselle Marie TROMBERT, à Taninges ;
Mademoiselle Aline TROMBERT, à Taninges ;
Monsieur Emilien TROMBERT, à Taninges ;
Monsieur et Madame Ulysse TROMBERT et leurs enfants, à Taninges ;
Madame et Monsieur François BONAZ-TROMBERT et leurs enfants, à Châtillon-sur-Cluse ;
Monsieur et Madame Oscar-Joseph TROMBERT et leur fille, à Chenarlier-Troistorrents ;
ainsi que les familles parentes et alliées BERRA, TROMBERT, ECEUR, REY-MERMET, THOMAS, GILLABERT, VIEUX, HOFFER, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Lydie TROMBERT

survenu le 1^{er} décembre 1975, dans sa 75^e année, à Taninges (Haute-Savoie), munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Taninges (Haute-Savoie), le jeudi 4 décembre 1975, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame veuve Marie FELLAY-TROILLET, à La Providence ;
Madame veuve Louise TROILLET-BRIDY, à Leytron ;
Monsieur et Madame Marius TROILLET-BURNIER, leurs enfants et petite-fille, à Bex et Montreux ;
Madame et Monsieur André CAILLET-BOIS-FELLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Val-d'Illiez ;
Madame veuve Jeanne DELITROZ-FELLAY, ses enfants et petit-enfant, à Bagnes et Saint-Léonard ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Patience TROILLET

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, survenu à l'hôpital de Martigny, après une maladie courageusement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 4 décembre 1975, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte de 17 heures à 20 heures.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux bonnes œuvres.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**La SFG Vernayaz**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ursule VOEFFRAY

belle-mère de M. Jean Meizoz, président d'honneur et la société, et grand-maman de Jacques, membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le club de pétanque « La Pissevache », Vernayaz

fait part du décès de

Madame Ursule VOEFFRAY

belle-mère de son dévoué caissier, M. Jean Voeffray.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La section du parti socialiste de Vernayaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ursule VOEFFRAY

belle-mère de son président, M. Jean Meizoz.



Le conseil d'administration, la direction et le personnel de Téléverbier S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jules PELLISSIER

leur fidèle employé et collègue.

L'ensevelissement a lieu à l'église paroissiale du Châble, aujourd'hui mercredi 3 décembre 1975, à 10 heures.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Isaline DENIS

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons de messes, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs et de couronnes.

Un merci spécial au docteur Coquoz, au révérend curé et au personnel de la clinique Saint-Amé.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Saint-Maurice, décembre 1975.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Marcel DAYER

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial est adressé au révérend curé Charbonnet, aux autres prêtres et missionnaires de la paroisse, au docteur Vukadin, à M. Gilbert Dayer, à la direction et au personnel de l'entreprise R.-A. Dayer et C^{ie}, à la section d'Hérémence des syndicats chrétiens et à la classe 1916 d'Hérémence.

Mâche et Sion, décembre 1975.



Madame Ernestine MATHEY-MARQUIS, à Genève ;
Monsieur et Madame Claude MATHEY et leurs enfants Jacques et Lisa, à Capetown (Afrique du Sud) ;
Monsieur et Madame William AUBERT-MATHEY, à Prangins ;
Monsieur et Madame Robert AEBERLI-MATHEY, à Martigny ;
Monsieur et Madame André EMONET-MATHEY, à Lausanne ;
Madame Janine LOVEY, à Genève ;
Monsieur et Madame François CHEVALLEY-MARQUIS et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Pierre OBERLI, leurs enfants et petite-fille, à Gaillard ;
Madame Ulysse LOVAY, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Martial MATHEY-MARQUIS

employé aux Services industriels

leur très cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, le 1^{er} décembre 1975, dans sa 61^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'absoute sera donnée en la chapelle des Rois, à Genève, où le défunt repose, le vendredi 5 décembre 1975, à 9 h. 30.

Domicile : 47, quai Charles-Page, 1205 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Elie RABOUD-COTTET, à Monthey ;
Madame et Monsieur Raymond RABOUD-POT, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Madame et Monsieur Jules ALTERMATT-RABOUD et leurs enfants, à Bienne ;
Madame et Monsieur Georges STEFFEN-FRACHEBOUD et leurs enfants, à Colombier ;
Madame veuve Auguste WEILGUNY-RABOUD, ses enfants et petits-enfants, à Vevey ;
Madame veuve François RABOUD, en France ;
Madame veuve Philippe RABOUD, ses enfants et petits-enfants, à Sion ;
Madame veuve Edmond RABOUD-MARTIN, ses enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph BLANC-RABOUD, à Nyon ;
Les enfants et petits-enfants de feu Adrien EMERY-RABOUD, à Saint-Maurice ;
Les familles parentes et alliées, à Collombey, Genève et Sion ;
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Elie RABOUD

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, enlevé subitement à leur tendre affection le mardi 2 décembre 1975, dans sa 69^e année.

L'incinération aura lieu à Vevey, le jeudi 4 décembre 1975, dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, 1870 Monthey.

Heures de visites : de 18 heures à 20 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui



Madame Robert ABBET-FREYMOND, à Martigny-Bourg ;
Monsieur et Madame Albert ABBET, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Alexandre ABBET, à Martigny ;
Madame et Monsieur André COLLIN-ABBET et leur fils, à Nancy (France) ;
Monsieur et Madame Franck ABBET et leurs enfants, à Corseaux ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre ABBET et leurs enfants, à Bâle ;
Madame et Monsieur Louis TERRETTAZ-ABBET, à Chemin-Dessus, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame veuve Marthe MOREROD-ABBET, à Villeneuve, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Justine JORDAN-ABBET, à Monthey, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Otto LINK-ABBET et leur fils, à Lausanne ;
Madame veuve Lina DELETROZ-ABBET, à Saint-Maurice, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean BROUCHOUD-ABBET ;
Les enfants et petits-enfants de feu Georges ABBET ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Robert ABBET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à lui dans sa 79^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le jeudi 4 décembre 1975, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte de 17 heures à 20 heures.

Repose en paix

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les directeurs des écoles d'art de Suisse siègent à Sion

SION. - La conférence des directeurs des écoles d'art de Suisse a siégé à Sion récemment.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle a été au centre des discussions. Les participants ont été unanimes à affirmer que les écoles d'art visuel doivent être autonomes pour la formation des candidats et qu'elles doivent dispenser une formation complète. Les points suivants ont retenu l'attention des directeurs :

1. La reconnaissance du cours préparatoire comme composante de la formation professionnelle.

2. L'institution d'un diplôme fédéral pour ceux qui ont suivi la formation adéquate.

3. La création d'un diplôme supérieure pour les écoles membres de la conférence.

Il fut aussi question de la formation des maîtres de dessin dans les diverses écoles d'art visuel de Suisse.

M. Jacques Monnier, directeur de l'Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué à Lausanne, est pour deux ans le nouveau président de la conférence.

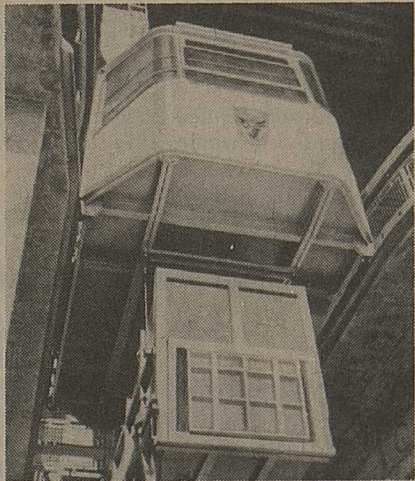
La prochaine réunion se tiendra à Saint-Gall les 6 et 7 mai prochains.

À L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

RIEDERALP-MOEREL. - Ainsi que le NF l'a relaté, la station de Riederalp est à l'avant-garde du progrès concernant le transport et le traitement des ordures ménagères par téléphérique. Les remontées mécaniques de la région, l'Association des transporteurs et la Société intercommunale de l'usine des ordures ménagères du Haut-Valais ont commandé un container, compacteur d'ordures, s'adaptant tout à la fois au câble du téléphérique et à un véhicule routier.

Ce système a été officiellement présenté hier à la presse, en présence des représentants des autorités communales, des différentes entreprises de transports régionales et de M. Hubert Bumann, président de l'UVT et de la Société suisse des téléphériques.

Le container accroché à la cabine.



Pour démocratiser la radio et la télévision

Suite de la première page

manière parfois directe mais plus souvent occulte et sournoise, les idées de la contestation marxiste et révolutionnaire.

Cette tendance - pourtant avérée par toute observation impartiale des émissions - devrait, selon le groupe de Lausanne, se renforcer encore.

Observons, sans y mettre le moindre passion, que les autorités de la radio-télévision sont débordées au plan politique. Elles n'osent plus mettre de l'ordre dans la maison. La dernière tentative date de quelques années, lorsqu'on s'avisait enfin de mettre à la porte cinq collaborateurs dont le « tonus rouge » avait fini par scandaliser tout le monde. La gauche mena un tel tapage,

les moyens de pression furent si violents que, depuis, les dirigeants se terrent dans leurs bureaux et se contentent, quand ça va trop loin, de faire semblant de lever le sourcil.

Mais ces tentatives sont sans effet sur certains chefs de rubriques dont le talent permet parfois de masquer, pour les naïfs, les intentions délébiles.

Ce qui fait que, s'il s'agissait de créer un véritable esprit démocratique à la radio et à la télévision, il faudrait, de toute urgence, que cesse de s'exprimer, d'une manière constante, systématique et pratiquement exclusive, la voix de la gauche.

La majorité des collaborateurs qui interviennent à l'écran et au micro sont des ennemis déclarés ou larvés du « système ». Ils profitent de toutes les occasions pour en saper les fondements. Cela tient souvent à des nuances infimes, à un mot, à une attitude. Mais ça porte. Et ça pourrait lentement l'esprit public, le civisme, la tradition patriotique. J'exagère ? Allons donc. Prenez le programme d'une semaine ; dénombrer ceux que la radio-télévision fait entendre ? Ce sont, presque toujours, des gens de gauche, ou des gens dont les propos permettent des interprétations socialisantes ; ou encore des tenants d'un certain ordre mais auxquels on va « faire leur fête » pour le démonter ou tenter de les ridiculiser. Alors, quand les dirigeants de la

Votations cantonales du 7 décembre Loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement : TAXES ET DÉTAXES

Suite de la première page

Quelques exemples

En Valais, sur 91 sociétés de développement, 65 pratiquent un tarif de 30 à 50 centimes. Cela donne déjà une idée de l'intérêt que représente le forfait.

Reprenons le cas du tarif maximum appliqué à Crans (1 fr. 20) et d'une fa-

Sion

L'inventaire des bâtiments et des abris se poursuit

SION. - Le deuxième cours préparatoire en vue de la planification générale de la protection civile se déroule cette semaine en ville de Sion. Soixante personnes sont entrées en service jusqu'au vendredi soir. Elles procéderont à l'inventaire des bâtiments et des abris dans les quartiers : N° 4, avenue de la Gare et sud-ouest de la ville ; N° 5, Les Creusets, Château-neuf ; N° 6, Aproz, Champsec, Bramois.

Les propriétaires des bâtiments voudront bien réserver un accueil favorable aux enquêteurs. Ils en sont remerciés d'avance.

mille de six personnes, soit le père, la mère, un enfant de 17 ans, un enfant de 15 ans, un de 13 ans et un de 5 ans. On aura trois personnes (le père, la mère et l'enfant de 17 ans) à 1 fr. 20 = 3 fr. 60 ; deux personnes (enfants de 15 et 13 ans) à demi-taxe = 2 x 60 centimes = 1 fr. 20 ; une personne (enfant de 5 ans) exonérée = 0. Total : 3 fr. 60 + 1 fr. 20 = 4 fr. 80.

Montant du forfait annuel pour toute la famille : 4 fr. 80 x 30 = 144 francs.

★

Pour cette même famille séjournant à Anzère, où la taxe est à 60 centimes, le forfait sera donc moitié moins fort, soit 72 francs.

★

Si cette même famille encore séjourne aux Mayens-de-Sion, où la taxe journalière est de 40 centimes, son forfait annuel sera de 3 x 0.40 = 1 fr. 20 + 2 x 0.20 = 0.40 + 0 = 1 fr. 60 x 30 = 48 francs.

★

Toujours pour cette famille, ce forfait sera plus faible encore dans les mayens de Conthey, où la taxe est de 30 centimes. Total : 36 francs.

Sautons l'obstacle !

Le législateur - nous le répétons - se trouvait devant l'impossibilité d'exonérer les propriétaires de chalets non domiciliés en vertu du jugement du Tribunal fédéral.

Il a fait tout son possible pour que cette obligation soit appliquée avec la plus grande souplesse, en rabaisant le

Subvention fédérale pour la construction d'œuvres d'art contre les avalanches à Obergesteln

OBERGESTELN. - Dans sa séance d'hier matin, le Conseil fédéral a décidé l'octroi d'une subvention de 400 000 francs en faveur de l'édification d'œuvres d'art contre les avalanches, sur le territoire de la commune d'Obergesteln, dans la vallée de Conches.

Après une agression

SION. - L'agresseur, dont nous avons parlé dans notre édition d'hier, a été appréhendé hier soir, à 18 h. 30, par la police. Il s'agit d'un adolescent habitant la banlieue sédunoise.

La Bible œcuménique

Suite de la première page

part de toutes les confessions chrétiennes de se référer à la parole de Dieu écrite comme à une base d'entente et de foi. En face des autres grandes religions du monde, qui s'appuient aussi avec ferveur sur leurs propres livres sacrés, la Bible œcuménique se présente comme un effort des chrétiens pour se regrouper autour du livre saint et pour dépasser leurs douloureuses divisions.

Est-ce à dire que la Bible œcuménique suffira à rapprocher les diverses confessions chrétiennes ? Ce serait une illusion de le penser.

L'acceptation d'une version commune de la Bible par une commission de spécialistes, même très large, n'implique pas que cette attitude ait pénétré la masse des fidèles, moins encore qu'elle soit reçue par les Eglises officielles. La Bible œcuménique ne peut être dans ce sens que le début d'un long processus.

D'autre part, le texte œcuménique ne résout pas encore les divergences profondes qui séparent les Eglises chrétiennes. C'est un texte neutre, qui, en général, passe simplement à côté des problèmes.

Il ne faut pas oublier en outre que la Bible, pas plus qu'aucun autre livre, n'explique pareille-même. Pour arriver à en établir le sens authentique, les études les plus savantes, si utiles qu'elles soient, ne suffisent pas. Il faut l'intervention d'une autorité suprême qui porte en elle sans défaillance l'esprit de l'auteur

maximum de la taxe de 2 francs à 1 fr. 20 pour que le forfait annuel se situe non plus entre 6 et 60 francs comme c'était le cas dans la loi sur le tourisme, mais entre 6 et 36 francs seulement. Les exemples que nous avons donnés ci-dessus démontrent bien que ce n'est pas le diable, finalement, pour cette famille de six personnes, de payer en tout et pour tout 48 francs pour pouvoir séjourner toute l'année aux Mayens-de-Sion, ou 60 francs aux Collons (taxe : 50 centimes).

Le problème est d'ordre psychologique, nous le savons, plus que de nature financière. Mais faut-il continuer à nier l'évidence de l'obligation qui nous est faite, lorsque l'ensemble du tourisme valaisan a la nécessité absolue d'être doté d'une loi avant le 31 décembre ? Est-ce que nos cas particuliers doivent nous faire oublier l'intérêt public ? Est-ce que nous allons jouer aux chevaux têtus en refusant l'obstacle ?

Un peu de réflexion et beaucoup de solidarité apportent la seule réponse possible à ces questions.

La taxe d'hébergement, elle, ne concerne que le logement contre rémunération. Elle est de 15 centimes par nuitée (9 centimes dans les campings). Son produit est affecté pour deux tiers à l'U.V.T. et pour un tiers aux sociétés de développement.

Gérald Rudaz

Finhaut

Décès d'une institutrice

FINHAUT. - La population du village a appris hier le décès de M^{me} Marie-Thérèse Chappex-Vouilloz, à l'âge de 58 ans.

Atteinte d'une maladie incurable, elle laisse les siens dans l'affliction.

M^{me} Marie-Thérèse Chappex-Vouilloz, c'est pour beaucoup de « volées » finlandaises le souvenir d'une excellente enseignante qui exerça sa profession pendant plus de trente ans dans la commune.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos condoléances émues.

● BELFAST (ATS/AFP). - Deux hommes d'affaires protestants ont été tués hier de plusieurs coups de feu dans un café du centre de Londonderry, dans la zone sous contrôle des forces de sécurité.

Des dégâts matériels pour emporter une tirelire

SION. - La centrale d'appareils acoustiques de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité est installée dans des locaux, au sous-sol des bâtiments des services sociaux, à l'avenue de la Gare. Pour la deuxième fois en peu de temps, des cambrioleurs s'y sont introduits par effraction. Ils ont causé des dégâts matériels pour emporter finalement une tirelire comprenant de la menue monnaie.



Madame Pierre GUEX-CROSIER-PILLET, à Martigny ; Monsieur et Madame Jean-Pierre GUEX-CROSIER-BONVIN, à Martigny ; Mademoiselle Micheline GUEX-CROSIER, à Martigny ; Monsieur Jean-François GIRARD, à Nyon ; Monsieur et Madame Jean GUDIT, à Rolle ; Les enfants et petits-enfants de feu Charles GUEX-CROSIER-DARBELLAY, à Martigny et Bâle ; Madame Emile PILLET-ARLETTAZ, à Martigny ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre GUEX-CROSIER

(dit Pierrette Guex)
auto-électricité

leur très cher époux, père, beau-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, décédé dans sa 64^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le vendredi 5 décembre 1975, à 10 heures.

Messe de septième à l'église de Saint-Michel, le samedi 6 décembre 1975, à 19 h. 30.

Domicile mortuaire : Pré-de-Foire 7, Martigny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

A propos de la double voie sur le BLS (Berne - Brigue)

BRIGUE. - Dans le cadre des discussions sur le budget de la Confédération, le conseiller aux Etats Munz, membre du bureau de la Chambre haute, a sollicité l'étude rapide des projets concernant la construction de la double voie sur le BLS de sorte que l'Assemblée fédérale puisse prendre une décision pour la fin de la première moitié de 1976 déjà.

Conférence publique à la salle du Casino à Montana

En vue des votations fédérales et cantonales du 7 décembre 1975, une conférence publique aura lieu le jeudi 4 décembre 1975 à 20 heures à la salle du Casino, à Montana.

Orateurs : M^r Pierre de Chastonay, conseiller national, M. Prosper Bagnoud, député, et M. Maurice Clivaz, député.

Vu l'importance de ces votations pour notre région touristique, les citoyennes et citoyens de la Noble et Louable Contrée sont invités à participer nombreux à cette séance d'information.

PDC de Randogne

Contrat de législature : les « 4 » expliquent l'échec

BERNE. - Les quatre partis représentés au Conseil fédéral, démocrate chrétien, radical, socialiste et Union démocratique du centre, ne sont pas parvenus à un contrat de législature sur la politique qu'ils suivront au cours des quatre prochaines années (voir NF d'hier). Au cours de la seconde phase des négociations - qui a eu lieu lundi après-midi et dans la soirée du même jour - les organes directeurs des partis et des groupes n'ont pas pu rééditer une convention semblable à celle conclue en 1971, du fait notamment des exigences socialistes. Les délégations sont toutefois tombées d'accord pour entretenir régulièrement des contacts et chercher en commun des solutions aux questions d'importance nationale.

Les partis bourgeois n'ont pas à cautionner le socialisme

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Berne, le président du parti radical démocrate, M. Fritz Honegger, a brièvement présenté la situation et commenté les discussions de lundi.

La concertation n'a pas été possible avec les socialistes au vu de divergences sur deux questions capitales : le budget conjoncturel supplémentaire pour 1976 et les mesures en vue de la création d'emplois d'une part, le jumelage de la taxe à la valeur ajoutée avec d'autres mesures fiscales d'autre part. Les délégations décideront donc de ne pas entrer en matière sur les autres points et d'interrompre les pourparlers.

C'est ainsi que, selon les radicaux, le programme d'investissements lié au budget 1976 ne doit pas conduire à un endettement de la main publique dépassant la limite du supportable. En ce qui concerne le droit sur les cartels et la loi sur les banques, il faut éviter les pratiques abusives, mais sans intervenir par trop dans la structure économique. De même, avec la meilleure volonté, radicaux et socialistes n'ont pas pu se mettre d'accord quant au jumelage de la taxe à la valeur ajoutée avec l'impôt direct et l'harmonisation fiscale. En bref, les partis bourgeois auraient dû accepter des revendications qui sortent du cadre de leurs positions de principe et de leur programme.

Pour sa part, le président du parti démocrate chrétien, le conseiller national Hans Wyer, devait déclarer : « Nous restons au centre et nous restons dynamiques ». Pour nombre de questions - comme le contrôle renforcé du pouvoir économique - le PDC est en accord avec les socialistes. S'il faut en principe approuver une politique de réformes, celle-ci a pourtant des limites. Elle doit être acceptable pour le peuple et compatible avec la capacité de prestations des institutions politiques, financièrement notamment. Si le PDC admet un certain endettement de l'Etat, il estime cependant que la courbe des dépenses devra s'harmoniser avec celle des recettes à partir de 1978.

Selon M. Wyer, le PDC a étudié le catalogue de revendications socialistes et fait des propositions de compromis dans les domaines de la politique financière, économique, sociale et de la défense nationale. Ces propositions n'ont généralement pas été approuvées par les socialistes et doivent maintenant être soumises au Conseil fédéral.

Pour le conseiller national Georg Brosi, président du groupe de l'Union démocratique du centre, on a moins cherché en l'occurrence ce qui unissait que ce qui séparait. Il a regretté que l'on ait ainsi laissé passer la chance. On pouvait rechercher ce

qui était humainement possible, mais il était impossible de fixer dans un seul document la politique fédérale de toute une législature.

REGRETS... SOCIALISTES

Le président du parti socialiste, le conseiller national Helmut Hubacher, n'en a pas moins regretté l'échec des conversations. Mais un programme minimal avec de nombreux points ne liant pas ceux qui l'ont conclu reviendrait à jeter de la poudre aux yeux de l'opinion publique. Par contre, une accentuation des points de vue ne peut qu'être bénéfique pour notre démocratie. Pour le parti socialiste, il ne s'agit pas tant d'une radicalisation que d'une concrétisation des positions politiques.

VOIR LE COMMENTAIRE DE ROGER GERMANIER EN PAGE 1.

Conseil national: au pas de charge

BERNE. - Dans sa séance d'hier, le Conseil national a entériné presque sans discussion, et avec une maigre opposition, cinq arrêtés touchant la poursuite des œuvres internationales d'entraide, l'aide financière aux pays en développement et les fonds de bonification d'intérêts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Il a ensuite entendu plusieurs interventions personnelles, notamment sur la question du chômage et plus particulièrement du chômage des jeunes.

En ce qui concerne la poursuite des œuvres d'entraide internationale, le Conseil national a suivi le gouvernement et la minorité de sa commission en souscrivant à un crédit de programme de 105 millions réparti sur trois ans par 93 voix contre 71. La majorité de la commission, suivant en cela le Conseil des Etats, proposait de ramener ce crédit à 100 millions. C'est ensuite par 142 voix contre 11 que la Chambre devait accepter un crédit de 63 millions - somme proposée par le gouvernement - pour la livraison de produits laitiers, en règle générale de provenance suisse, au titre d'aide alimentaire de

la Confédération. Là encore il y a divergence avec le Conseil des Etats qui a accordé 60 millions.

Pour ce qui est de l'aide financière aux pays en développement, les choses sont allées encore plus vite et l'adhésion de la Suisse à la Banque interaméricaine de développement - malgré une certaine opposition du travailleur vaudois Forel - a été entérinée par 116 voix contre 13, tandis qu'un prêt d'aide financière à la République unie du Cameroun était accepté sans discussion par 125 voix contre 5.

Une telle commission, privée, existe déjà

On a noté, au chapitre des interventions personnelles, un certain nombre de motions et interpellations touchant au problème du chômage.

Enfin, après un postulat - accepté par le gouvernement - visant à un certain protectionnisme en faveur de la choucroute indigène, c'est la socialiste valaisanne Nanchen qui a développé une motion demandant la création d'une commission fédérale des valeurs limites de concentration des substances toxiques dans l'air sur les places de travail. M. Brugger lui a répondu qu'une telle commission existait déjà, même si elle n'était pas fédérale mais privée, et qu'elle comprenait des personnes très qualifiées. Le gouvernement a pourtant accepté la motion sous la forme d'un postulat.

La députation du futur canton du Jura se préoccupe de la Constituante

La députation du futur canton du Jura s'est réunie récemment sous la présidence de M. François Lachat, de Porrentruy. Les 14 députés qui la composent étaient présents, M. Marcel Koller, de Bourrignon, remplaçant M. Paul Gehler qui s'est récemment désisté. Les députés ont fait le point après leur entrevue avec la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes. Ils ont discuté d'un projet d'ordonnance du gouvernement relatif aux comptes communaux, au registre du commerce, des régimes matrimoniaux, au registre foncier et aux offices de poursuite et faillite. Ils se sont ensuite préoccupés de la préparation matérielle de la Constituante. Le Bureau en a été chargé d'en étudier les détails. Des décisions précises seront prises lors de la prochaine séance, mais on ignore toujours dans quelle localité siègera l'Assemblée constituante, car il incombe au Gouvernement bernois d'en fixer le lieu.

La députation a enregistré la réponse de la Division fédérale de justice et pris note d'une prochaine prise de contact. Dans le cadre des consultations avec les organismes jurassiens qui souhaitent la rencontrer, la députation a entendu des préfets des trois districts et les maires des chefs-lieux ainsi que les représentants de la Chambre d'agriculture du Jura. Elle tiendra prochainement séance avec le comité de la Société pédagogique jurassienne, puis avec celui du Groupe des travailleurs sociaux.

Conscient de remplir un mandat important durant la période intérimaire, la députation du futur canton continue de se sou-

cier des intérêts présents et futurs de la région qu'elle représente.

A travers ces diverses entrevues, les députés jouent présentement le rôle de « gouvernement moral » du Jura. Il n'est pas de problème important pour l'avenir qui ne doive désormais être étudié par les députés dont l'unité de vue, malgré les divergences partisans, est actuellement des plus intéressantes. Il convient de se souvenir que les problèmes administratifs qui se poseront au futur canton seront très importants, d'autant plus qu'ils modifieront considérablement les habitudes des citoyens. Il est donc heureux que le Gouvernement bernois prenne l'avis des députés jurassiens avant de publier une ordonnance fixant les modalités des transferts administratifs indispensables et qui seront opérés dans les mois à venir.

Victor Giordano

Dans une villa d'Ollon Un vol de 350 000 francs

OLLON. - Un ou des inconnus, qui courent encore, ont pénétré par effraction dans une villa à Ollon et ont volé plus de 350 000 francs, soit 50 000 francs en espèces et un livret de banque au porteur de 300 000 francs. La police cantonale précise que le vol a été commis le 27 ou le 28 novembre dans la propriété de M. Marius Buttet.

Conseil des Etats: budget déficitaire accepté 600 millions pour la relance

BERNE. - Hier, le Conseil des Etats a dit « oui » au budget de la Confédération pour 1976 (excédent de dépenses : 1,2 milliard de francs) par 36 voix sans opposition, acceptant notamment le supplément conjoncturel de 600 millions. Pour sa part, la commission du Conseil national entend ajouter 100 millions

à ce budget de relance. Les représentants des cantons ont repoussé par 27 voix contre 8 la proposition Heilmann (supplément conjoncturel de 1 milliard), suivant en cela leur commission des finances et le conseiller fédéral Chevallaz, qui a mis en garde les parlementaires contre toute dépense supplémentaire. Les 400 millions demandés, il faudrait les payer soit par de l'inflation, soit par de nouveaux impôts. D'autre part, les travaux susceptibles d'être commandés par l'Etat central se heurteraient assez rapidement à un point de saturation. Le budget de construction de la Confédération n'est que de 1,5 milliard, alors que le budget total, dans ce

secteur, atteint 25 milliards. Enfin, en ce qui concerne la réduction des subventions, le Conseil des Etats s'en tient aux restrictions apportées à six arrêtés par des décisions gouvernementales et ne donne pas suite au projet de la commission du Conseil national qui souhaite une réduction plus générale de 10 % sur les dépenses.

Pas maîtres du choix

Evoquant les perspectives d'avenir, le conseiller fédéral Chevallaz s'est placé au point de vue du réalisme ; l'alternative est claire : la relance ou le déficit croissant. Mais entre la problématique de la première et la certitude du second, que choisir ? Il est plus raisonnable de penser, a dit notre

ministre des finances, que nous ne serons pas maîtres du choix. La relance ou l'absence de relance viendra du dehors : commandes résultant de la reprise chez nos principaux partenaires ou de l'appétit de nouveaux clients, soutien aux Etats en difficulté pour équilibrer leur balance des revenus. Nous ne saurions nous faire trop d'illusions sur un redémarrage triomphal de notre économie par une relance en circuit fermé. Seul un pays fortement autarcique - tels les Etats-Unis - indépendant, dans une large mesure, des échanges internationaux, peut engager avec succès une telle opération. Les déficits pour les années à venir, a encore dit M. Chevallaz, sont inacceptables (4 ou même 9 milliards en 1979). Pour l'instant, on peut dire que le déficit sera de 1,2 milliard et les espérances de recettes fiscales déçues d'environ un demi-milliard. Il faudra donc bien que le programme de la législature en cours d'élaboration prévoit une réforme profonde de l'imposition fédérale, et notamment l'introduction de la TVA.

Nouveaux espoirs pour la verrerie d'Hergiswil

HERGISWIL. - La commune de Hergiswil, dans le canton de Nidwald, doit payer 3,6 millions de francs pour le rachat de la verrerie sise dans cette localité, si elle veut offrir à l'entreprise la possibilité de poursuivre son activité. La garantie du maintien de 175 places de travail n'est toutefois pas liée à ce rachat. Cependant, après l'échec des négociations entre la maison Hoffmann SA à Thoune, propriétaire de la verrerie et une communauté d'intérêts, le problème semble devoir trouver une solution.

L'assemblée communale sera appelée le 12 décembre à se prononcer sur le rachat ou le non-rachat de la verrerie.

Une distinction pour la TVR à Montréal

du 27 au 29 novembre s'est tenu à Montréal le premier concours d'émissions d'informations de la communauté des télévisions francophones. Ce concours comprenait trois catégories.

Le jury du concours, qui était formé de responsables de l'information des organismes respectifs et de journalistes de la presse écrite en provenance de ces organismes, a désigné, dans la catégorie des reportages internationaux, le « Temps présent » sur le Bengla Desh intitulé « La mort en silence », reportage de Claude Smadja et Yvan Butler. Cette décision fut votée par 7 voix sur 11.

Par ailleurs, la première chaîne française se voyait attribuer le prix du reportage national avec l'émission TF1 « Lycéens, chacun sa vérité » par 4 voix sur 11, alors que l'Antenne 2, avec 9 voix sur 11, remportait la palme en ce qui concerne le meilleur journal télévisé. (Le jour choisi était le 8 octobre 1975).

« Fraternoël » en Suisse romande UNE HEUREUSE MODIFICATION

LAUSANNE. - Avec l'aide de nombreuses sociétés locales et autres groupements, des jeunes de toute la Suisse romande relancent l'idée d'une fête de Noël dans la rue, placée sous le signe de la fraternisation et de la solidarité. Modification importante par rapport à l'action de 1974 : les réunions ne se tiendront pas systématiquement le 24

décembre au soir (pour ne pas briser la tradition de la fête en famille), mais parfois déjà le 21 décembre. Dans certains villages, quartiers et cités, la fête commencera dès 19 heures et se poursuivra toute la nuit. Suisses et étrangers, familles et personnes seules sont invités à se retrouver sur les places ou dans les lieux publics.

Un conseiller d'Etat et sa famille menacés de mort DE SÉRIEUSES CRAINTES

Comme nous l'avons relaté hier, le conseiller d'Etat Antonio Planzer, domicilié à Zoug, a été menacé de mort par des inconnus, qui ont attaqué, jeudi passé, un ami du politicien, l'ont tiré hors de sa voiture et lui ont dessiné une croix sur la peau, sur quoi le malheureux, blessé par un instrument pointu, a dû être hospitalisé.

Au cours d'une conférence de presse, qui a eu lieu hier après-midi à Zoug, on a appris que M. Planzer et sa famille avaient reçu les premières menaces de mort le 17 septembre 1975 déjà. Dans une lettre, postée à Lugano, des inconnus conseillèrent au politicien de démissionner, sans quoi lui et sa famille seraient « purement et simplement massacrés ». Le 17 octobre, soit exactement un mois plus tard, une nouvelle

lettre de menaces, postée cette fois à Zoug, arrivait au domicile du conseiller d'Etat. Le 27 novembre enfin, l'ami du politicien était attaqué et blessé. Ce n'est qu'après l'attentat, commis sur le directeur du Département de police du canton de Zurich que le conseiller d'Etat zougais alerta la police.

Les inconnus, qui sont activement recherchés, ont précisé dans une des dernières lettres, adressées au politicien zougais : « Ta seule chance consiste à démissionner, sinon tu mourras ». A Zoug, on prend cette affaire très au sérieux, raison pour laquelle des dispositions spéciales ont été prises. La police craint en effet qu'il pourrait s'agir d'une bande internationale, car M. Planzer, qui est avocat de profession, avait travaillé quelques années en Italie.

(e. e.)

Hier sur le petit écran

On approche

Cinquième épisode de Michel Strogoff. Il y en aura encore deux, si je ne me trompe.

Les événements se précipitent. Hier, l'une des principales scènes - l'aveuglement - eut droit à un suspense trop exagéré. L'acteur principal, comme nous l'avons déjà mentionné voici quelques semaines, a le physique de l'emploi. Et, du moins pour le petit écran, il est un acteur de premier ordre.

Ceux qui ont vu le film de salle avec Jürgens sont peut-être un peu déçus par le fait que le principe des épisodes enlève une qualité essentielle du film : son unité. Je répète toutefois que je prends toujours encore plaisir à suivre cette série qui, malgré la hâte qu'on a mise à mettre en scène certaines séquences (poursuites presque toujours identiques, maquettes insuffisamment soignées, etc.). Après avoir vu les cinq premiers épisodes, j'espère bien ne point manquer les deux derniers.

Précision helvétique

Le mois passé, Dimension nous servait un reportage sur l'eau en Suisse. Avant l'édition mensuelle de la revue des sciences, hier soir, le conseiller fédéral M. Ritschard, dans une information claire, quoique souffrant de nervosité due, qui lui en voudrait ? au manque de pratique dans la langue française, rappelait la prochaine votation, qui

devrait donner au Conseil fédéral les possibilités de réglementer et de rationaliser l'utilisation des eaux en Suisse.

Puis, Dimensions abordait un thème tout helvétique : « A l'occasion du centenaire de la convention du mètre ». Tout helvétique ? Oui, si l'on croit à la réputation de précision chez nous. Et le reportage d'hier soir semblait le confirmer. Contrôle précis, contrôle fréquent ! Le bureau des poids et mesures a de la conscience et ses contrôleurs ne laissent rien au hasard.

Quant on a connu quelques expériences dans ce domaine, dans d'autres pays moins « tâtilons », on se rend compte que la réglementation suisse ne laisse rien au hasard et encore moins à la négligence.

Une fois de plus, Dimensions a su vulgariser suffisamment bien le sujet présenté pour le rendre accessible au profane tout en n'ennuyant sans doute pas le spécialiste. La réalisation de Frank Pichard mérite à cet égard l'approbation du téléspectateur qui, nous l'espérons, aura su se débarrasser de la fiction de Strogoff pour apprécier à sa juste valeur une magnifique leçon de mathématique et de physique, leçon qui eut pour cadre aussi bien le laboratoire hautement spécialisé que la place du marché. A moins qu'on se soit davantage intéressé aux mesures du bruit ou au célèbre radar routier auquel, nous dit-on, on peut faire entière confiance ! Je veux bien, d'autant plus que Dimensions d'hier soir fut fort intéressant. N. Lagger

M. Miranda président des « Cortes » L'HOMME DE LA « JONCTION »

MADRID (ATS/AFP). - Sur proposition du Conseil du royaume, le roi Juan Carlos a nommé hier son ancien précepteur et ex-secrétaire général du mouvement, M. Torcuato Fernandez Miranda, 60 ans, comme président des « Cortes » pour un mandat de six ans.

M. Fernandez Miranda présidera aussi le Conseil du royaume qui, dès jeudi, croit-on, doit soumettre au roi les noms des trois candidats à la présidence du gouvernement. Il présidera aussi le Conseil de régence. Le roi a signé en fin de journée, hier, le décret.

Le décret nommant M. Torcuato Fernandez Miranda à ces trois fonctions sera publié au bulletin officiel d'aujourd'hui. M. Torcuato Fernandez est spécialiste de droit constitutionnel et célèbre pour ses qualités dialectiques. Le roi le considère comme le plus capable de conduire aux milieux des écueils phalangistes les réformes constitutionnelles et de procéder judiciaire qu'il envisage de faire adopter par le Parlement le plus tôt possible.

La première occasion de mettre à l'œuvre ses qualités lui sera donnée dès jeudi, croit-on, lorsqu'il devra faire inclure sur la liste des trois candidats à la présidence du gouvernement que doit établir le Conseil du royaume, le nom de celui que Juan Carlos ne manquera pas de lui confier avant de convoquer le conseil. Le roi avait indiqué qu'il choisissait un conservateur du régime à la présidence des Cortes pour pouvoir placer plus facilement un « libéral » à la tête du gouvernement. C'est à M. Fernandez Miranda, conservateur, de remplir le deuxième volet libéral du projet royal.

M. Fernandez Miranda, qui prêtera serment aujourd'hui à la Zarzuela, remplace à la présidence des trois as-

semblées M. Alejandro de Valcarcel, dont le mandat de six ans est arrivé à expiration le 26 novembre, quelques jours après l'accession du roi sur le trône. M. de Valcarcel avait fait savoir qu'il n'accepterait pas d'être inclus parmi les candidats.

Avant la Conférence de Genève URSS et USA déjà en désaccord

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Les Etats-Unis pourraient envisager des conversations avec l'Union soviétique préalablement à une réunion préparatoire de la conférence de Genève sur le Proche-Orient. Mais ils s'opposent à la participation de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) sans l'accord de tous les participants à la première conférence de Genève de 1973.

C'est la réponse des Etats-Unis remise lundi à Moscou et rendue publique mardi par le Département d'Etat, à une note envoyée par l'Union soviétique le mois dernier, proposant la reprise de la conférence avec la participation de l'OLP.

Dialogue nord - sud: Londres cède

ROME (ATS/Reuter). - La Grande-Bretagne a renoncé à sa demande de siège séparé à la conférence de Paris sur l'énergie et les matières premières, mais à condition qu'un prix minimum de sept dollars le baril de pétrole extrait de la mer du Nord lui soit garanti, apprend-on dans les milieux autorisés du Marché commun à Rome.

Le premier ministre belge Léo Tindemans a déclaré à la presse que M. Harold Wilson a demandé le prix plancher de sept dollars, après avoir accepté que la Grande-Bretagne n'ait pas son propre siège à la conférence Nord-Sud. L'Allemagne fédérale annonçait peu après, par la voix de son porte-parole Klaus Boelling, que le plancher de sept dollars était acceptable.

Raid israélien sur le sud du Liban

Bilan officiel: 77 morts - 107 blessés

TEL AVIV (ATS/AFP). - Des appareils de l'aviation israélienne ont attaqué mardi matin plusieurs bases de fedayin, dans le secteur de Nabatieh au sud du Liban, et dans le secteur de Tripoli au nord de Beyrouth, annonce un communiqué du porte-parole

des forces de défense israéliennes précisant que tous les appareils israéliens sont rentrés à leurs bases sans avoir subi des dommages.

Les bases qui ont été l'objectif de ce raid, précise le communiqué, appartiennent à « diverses organisations terroristes. L'une d'entre elles en particulier, proche de Nabatieh, est le quartier général de la Saika, d'obédience syrienne ».

Commencé vers 10 heures locales (8 heures GMT), le raid des appareils des forces de l'air israéliennes s'est poursuivi par intermittence pendant vingt minutes, indique enfin le communiqué.

BILAN OFFICIEL

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Les raids de l'aviation israélienne sur le nord et le sud du Liban ont fait 77 morts et 107 blessés, indi-

que-t-on de source officielle libanaise.

Dix ou douze des victimes sont des Libanais. Les autres sont des réfugiés palestiniens. Un porte-parole militaire a indiqué que 30 avions ont participé aux raids.

RIPOSTE PALESTINIENNE

SAIDA (Sud-Liban) (ATS/AFP). - Des résistants palestiniens ont pilonné, mardi soir, pendant près d'une heure des kibboutz frontaliers israéliens en riposte au raid effectué dans la matinée par l'aviation de l'Etat hébreu contre les camps palestiniens du Sud et du Nord-Liban, apprend-on de source palestinienne à Saïda.

Dix-sept obus de mortier 120 mm ont été tirés en l'espace d'une heure en direction des kibboutz de Haute-Galilée. Des roquettes ont également été tirées, indique-t-on de source bien informée.

L'URSS entend coloniser l'Afrique

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Réputé pour son franc-parler, M. Daniel Moynihan, représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations unies, a accusé publiquement l'Union soviétique de vouloir « coloniser » l'Afrique.

« En ce moment, par exemple, les Soviétiques débarquent des soldats, non seulement cubains, mais également soviétiques sur la côte sud-ouest de l'Afrique, cela alors même qu'elle consolide ses points d'appui militaires sur la côte nord-est de ce continent. Il est raisonnable de penser qu'elle entend coloniser l'Afrique », a-t-il déclaré.

« A l'heure actuelle, a-t-il poursuivi devant une audience qui comprenait notamment le sénateur Edward Kennedy, l'Union soviétique accentue la

confrontation idéologique dans le monde. Les Etats-Unis doivent riposter encore plus vigoureusement au communisme avec leur propre idéologie ».

« Un relâchement total est précisément ce qui ne peut résulter de la détente. Au contraire, la détente politique peut, au plus, conduire à une redistribution de la tension du domaine technologique vers le domaine idéologique, de telle façon que celui-ci subira un accroissement de tension », a expliqué M. Moynihan.

« Les dirigeants soviétiques, a-t-il fait observer, ont sans cesse affirmé que la détente ne signifiait pas la fin de la compétition idéologique. Peut-être n'ont-ils pas souligné qu'elle signifiait en fait son intensification, mais c'est à nous de nous en apercevoir, pas à eux de le proclamer ».

LES PREUVES DE « L'INVASION »

JOHANNESBURG (ATS/AFP). - Pour la première fois depuis la récente escalade de la guerre civile en Angola, la presse sud-africaine a publié hier des photographies d'armes et de documents obtenus par les forces combattant du côté de la coalition FNLA-UNITA et qui doivent apporter, est-il dit, la preuve formelle de l'intervention soviétique et cubaine aux côtés du MPLA.

Les autres photographies publiées hier matin par les journaux sud-africains représentent des pages de garde et des textes de chapitre de manuels d'instruction de tir rédigés en espagnol et qui, selon les indications fournies par le quartier général de la défense à Pretoria, auraient été trouvés sur les cadavres de soldats cubains tués au cours de combats dans les zones d'opération autour de la poche de Luanda tenue par le MPLA.

TRENTE MILLE MORTS

KINSHASA (ATS/Reuter). - Trente mille personnes ont déjà été tuées au cours de la guerre civile en Angola, a déclaré le président ougandais Idi Amin, président en exercice de l'OUA, dans un message adressé lundi au président zairois Mobutu Sese Seko.

DRAMATIQUE PRISE D'OTAGES DANS UN TRAIN AUX PAYS-BAS

Cinquante voyageurs séquestrés - Deux tués

UTRECHT (Pays-Bas) - (ATS/AFP/Reuter). - Un groupe de Sud-Moluquois, masqués et armés, a pris en otages, hier matin vers 10 heures, les passagers d'un train rapide entre Groningue et Zwolle (dans le nord-est des Pays-Bas), près de Beilen. Le train est arrêté à Wijster où, à 11 h. 30, deux femmes et un enfant ont été relâchés. Une cinquantaine d'otages sont encore retenus.

DEUX MORTS

Deux corps ont été jetés sur la voie par les membres du commando : celui du conducteur de ce train, blessé au début de l'attaque, et d'un passager qui aurait tenté de s'enfuir, indique-t-on de source policière.

Le conducteur du train était âgé de trente ans. Il était le père d'une fillette de huit ans. On ignore l'identité du passager tué.

LES REVENDICATIONS DES BANDITS

Dans une note écrite en néerlandais et remise aux deux femmes qu'ils avaient laissés descendre du train, les pirates de-

mandent qu'un autocar les transporte à l'aéroport d'Amsterdam, où ils s'embarqueraient à bord d'un avion pour une destination non précisée, a déclaré un porte-parole de la police, qui s'est refusé à dire si les pirates - qui avaient fixé à 12 h. 45 HEC l'heure avant laquelle leurs demandes devaient avoir été satisfaites - ont formulé d'autres exigences. La police leur a demandé de prolonger ce délai. Le porte-parole n'a pas précisé non plus si les pirates avaient menacé d'avoir recours à des représailles contre les otages si leurs demandes n'étaient pas satisfaites.

UNE SOURICIERE

Le Gouvernement néerlandais ne permettra en aucun cas au commando de quitter le pays par avion avec certains de ses otages, a déclaré mardi soir le ministre de la justice, M. Andreas Van Agt.

Le ministre a confirmé que les terroristes avaient posé cette exigence dès le début de l'affaire.

Selon lui, le nombre des otages se situerait entre 50 et 150. On apprend que six chars dotés d'un équipement infrarouge sont arrivés sur les lieux. M. Van Agt a expliqué que leurs équipages avaient pour double mission de faire face à une attaque éventuelle menée de l'extérieur par des sympathisants du commando et d'empêcher que ce dernier ne quitte la scène avec des otages à la faveur de la nuit.

CINQ « ÉVASIONS »

Cinq des quelque cinquante passagers retenus en otages ont pu sauter du train, hier soir, en profitant de l'obscurité, a déclaré la police. Les pirates n'ont pas tiré sur les fuyards.

« Les cinq hommes armés ne veulent négocier avec personne. Leurs seules revendications jusqu'à présent ont été un autobus et un avion pouvant transporter un grand nombre de passagers », a déclaré M. Andreas Van Agt, ministre néerlandais de la justice, qui suit l'affaire de La Haye.

Un sergent de la police envoyé négocier, en sous-vêtements, avec les ravisseurs, a été invité à s'éloigner du train, sans avoir pu s'entretenir avec les cinq hommes.

TRENTE-SIX MILLE SUD-MOLUQUOIS AUX PAYS-BAS

Le nombre des Sud-Moluquois résidant actuellement aux Pays-Bas s'élève à environ 36 000. Un grand nombre d'entre eux n'ont jamais vu leur « patrie », un archipel situé entre les Célebes et la Nouvelle-Guinée, dans l'océan Pacifique, et dont les principales îles sont Gilolo, Céram et Amboine.

On pense généralement qu'un tiers seulement de ces Sud-Moluquois, surtout les

jeunes parmi lesquels divers courants révolutionnaires ont une audience, sont décidés à mener jusqu'au bout leur lutte pour la « libération » de leur République des Moluques du Sud qui fait partie du territoire indonésien depuis 1950.

En mars dernier, dix-sept Sud-Moluquois avaient été arrêtés pour avoir ourdi un complot visant à enlever la reine Juliana ou un autre membre de la famille royale au château de Soestdijk, près d'Utrecht. Ils avaient été condamnés le 8 juillet à un total de 40 ans de prison par le tribunal d'Arnhem. Le verdict du procès d'appel doit être rendu dans 48 heures.

● LONDRES (ATS/AFP). - Un mouvement de grève de sept ouvriers chargés du transport des radiateurs entre les diverses usines du groupe automobile britannique « Leyland », a paralysé, hier, la production de trois modèles et entraîné la mise en chômage technique de plus de 5 000 ouvriers.

● L'HÔPITAL SCHWEITZER NE FERMERA PAS

LIBREVILLE (ATS/Reuter). - Le Gouvernement gabonais a démenti hier qu'il ait l'intention de fermer l'hôpital Schweitzer à Lambaréné à partir du 1^{er} janvier 1976.

Le gouvernement s'est déclaré « indigné et surpris » par les informations en ce sens, publiées par certains journaux européens.

Il affirme que cet établissement, « auquel il a toujours apporté sa contribution financière pour son bon fonctionnement depuis la mort du D^r Schweitzer en 1965, sera pris en charge par les autorités gabonaises » et qu'il n'est pas question de le fermer.

Malaisie: fête de la pénitence

Chaque année, des milliers de Malais se rendent au festival hindou « Thaïpusam » (Thai = mois du calendrier hindou, Pusam = la pleine lune), qui a lieu près de Kuala Lumpur et qui dure une journée entière.

Et tandis que les enfants s'amusent, grâce aux conteurs d'anecdotes, aux charmeurs de serpents et aux stands de rafraîchissement, les adultes se retrouvent dans une immense caverne, les « Batu Caves » res-

semblant à une chapelle géante au milieu de laquelle se dresse l'image de « Lord Subramaniam », fils du dieu Shiva, le plus redouté de tous les dieux hindous.

C'est la journée de la pénitence et nombreux sont les dévots qui opèrent la macération : les lèvres, les joues, le front, le dos et les jambes transpercées de lances, de clous, de crochets ou de hameçons, ils dansent devant l'entrée de la caverne ou descendent les marches, chargés de fardeaux douloureux.



Les lèvres transpercées d'une lance, ce jeune pénitent danse devant la caverne, encouragé par ses amis.

Cri d'alarme du commandant Cousteau

La Méditerranée en danger de mort

NATIONS UNIES (ATS/AFP). - La Méditerranée sera morte d'ici cinquante ans si des mesures ne sont pas prises immédiatement pour enrayer sa pollution, a déclaré lundi le commandant Jacques-Yves Cousteau, au cours d'une conférence de presse aux Nations unies. Les océans eux-mêmes seront bientôt menacés, a poursuivi le commandant Cousteau, en préconisant la création d'une « haute autorité » internationale à laquelle l'ONU donnerait une sorte de « mandat » sur les eaux riveraines pour les administrer conformément aux règles du droit de la mer.

Si la Méditerranée mourrait, a expliqué l'océanographe français, elle deviendrait un foyer de virus et de bactéries qui empoisonnerait les populations riveraines, et les forcerait à évacuer vers l'intérieur.

La Méditerranée ne doit pas servir de « cobaye » pour le reste du monde, a dit le commandant Cousteau. Ce qui rend son cas tragique, a-t-il noté, c'est qu'elle est une mer presque fermée, recevant très peu d'eau fraîche par le détroit de Gibraltar, et dans laquelle se déversent, par le jeu des pentes naturelles, les débris de 400 millions d'êtres humains, de l'Oural au lac Victoria.

Jusqu'ici, la manière dont la conférence du droit de la mer a envisagé le problème, est totalement faussée, a affirmé le commandant Cousteau, car elle aboutira, si elle continue sur sa lancée actuelle, à diviser les eaux riveraines - c'est-à-dire les eaux polluées - entre les 144 membres de l'ONU.

« Au lieu d'une loi de la mer, nous aurons 144 lois », a remarqué le commandant Cousteau.

Selon le commandant Cousteau, le risque de pollution des océans par des déchets nucléaires est encore infime. Mais, a-t-il noté, le plutonium demeure actif pendant 350 000 ans. C'est-à-dire que si les débris nucléaires devaient continuer d'être déversés dans les océans, ils finiraient par empoisonner les océans pour toujours.

Répondant à une question, il a dit qu'il était possible de régénérer une mer comme un lac en purifiant l'eau.

France: la gauche manifeste

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - Pour protester contre les projets de loi sur la retraite et pour défendre la sécurité sociale, des milliers de personnes - 100 000 selon les organisateurs et 15 000 selon la police - ont manifesté hier, à Paris, à l'appel des syndicats CGT (proche du parti communiste) et CFDT (socialisant).

Cette journée d'action a été marquée en outre par des arrêts de travail dans les chemins de fer, les postes, chez les dockers, les mineurs de Lorraine, les éboueurs et les travailleurs de la radio et de la télévision. Les perturbations provoquées par ces arrêts de travail ont principalement affecté la circulation des trains de banlieue.

Le gouvernement a abaissé l'âge de la retraite, le mois dernier, pour certains groupes de travailleurs manuels et de femmes, mais pour le quotidien communiste L'Humanité, cette mesure est « dérisoire ». Les syndicats demandent l'abaissement de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans et la réduction à 40 heures de la semaine de travail.

Drame de la drogue: 3 morts

TÜBINGEN (ATS/AFP). - Trois jeunes toxicomanes allemands de Tübingen, âgés de 21 à 25 ans, dont une femme, ont succombé à des injections d'héroïne qui avait été additionnée de strychnine et de caféine, a révélé lundi la police de la ville.

Les trois décès suspects avaient été enregistrés samedi, mais le résultat des analyses auxquelles ont fait procéder les enquêteurs n'a été connu que 48 heures plus tard.

La police a lancé une vaste opération de recherches pour tenter de retrouver l'intermédiaire ayant livré les doses mortelles.